

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37)

Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mercredi 20 janvier 1943

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Reprise des bombardements diurnes sur Londres

(VOIR
EN
PAGE
TROIS)

Qui, vraiment, en souffrirait ?

A propos des grèves qui émeuvent tout le monde — L'arbitrage obligatoire généralisé — Pourquoi pas imposer, à l'intérieur des nations, le régime que l'on souhaiterait voir s'établir entre elles ?

Les grèves qui affectent les industries de guerre suscitent — et il n'en peut être autrement — un intérêt passionné, d'angoissantes inquiétudes.

Il y a quelque chose de poignant à songer qu'aujourd'hui on demande à tous les plus durs sacrifices, le sort du pays peut être compromis par ces luttes ouvrières.

Ces grèves sont criminelles, s'exclame-t-on. Il faut tout de suite y mettre fin...

A-t-on songé que ce qui se passe aujourd'hui n'est que la forme extrême d'un mal ancien, l'illustration tragique d'un état de choses qui nous empoisonne depuis longtemps ?

* * *

On sait à quelles enseignes nous loignons ici. Sans faire de démagogie, nous nous sommes constamment efforcés d'améliorer dans toute la mesure du possible le sort des plus malheureux. Nous avons affirmé, défendu le droit à l'association des travailleurs. Les syndicats, sous leur forme la plus noble, la plus féconde, n'ont pas eu de meilleurs amis que chez nous. Et nous n'ignorons pas qu'en plus d'un cas, les ouvriers peuvent avoir des griefs sérieux, très sérieux même.

Mais nous vivons, en réalité, sous le régime de la guerre civile latente, toujours prête à éclater. Nous pensons depuis longtemps, l'occasion nous paraît bonne de le répéter, que d'un bout à l'autre du monde du travail un régime devrait s'imposer : celui de l'arbitrage obligatoire.

L'arbitrage obligatoire assurerait aux employeurs et aux employés le maximum de garanties, il protégerait contre les inévitables conséquences du conflit la masse des étrangers qui en souffrent aujourd'hui. Et, très durement, parfois, comme chacun le sait.

* * *

On a trop tendance à considérer la grève ou le lock-out comme des conflits qui n'intéressent que les patrons ou les ouvriers de telle ou telle industrie.

Quand il s'agit de conflits entre ceux qui se déroulent sous nos yeux et qui ont une écho répercussion sur la fabrication de l'armement, on ne peut s'empêcher de voir qu'il n'en est rien, et que le conflit affecte des milliers, des millions d'hommes même, qui n'ont rien à faire directement dans les usines, les chantiers ou les mines.

Cela paraît moins dans les grèves plus modestes, mais le principe est le même et les conséquences, plus ou moins tragiques, analogues.

Évoquez vos souvenirs : quelle grève n'a pas, dans votre voisinage, eu toute une série de durs contre-coups ? Il a suffi parfois de la cessation du travail dans un secteur de telle ou telle industrie pour paralyser toute cette industrie, et combien d'industries voisines ? Pour entraver l'industrie du transport, etc. Sans compter le désordre apporté dans le petit commerce, dans la vie intime des travailleurs, etc.

En réalité, alors que la grève, apparemment la plus heureuse, laisse de déplorables dégâts, des rancœurs et des haines, l'arbitrage — l'arbitrage obligatoire — assure, sans désordre, sans perte de temps, sans dommage à l'industrie, le maximum de protection à tous les intéressés.

Et l'arbitrage obligatoire généralisé apporterait aux plus humbles sa protection, tandis que, sous le régime de la lutte à outrance, les petits risquent toujours d'être écrasés par les gros.

* * *

L'univers aspire à un régime de conciliation et d'arbitrage, dont l'on rêve qu'il pourrait nous débarrasser, non seulement des conflits, mais aussi de la ruineuse course aux armements, où s'épuisent les ressources économiques des nations.

Ce régime de conciliation et d'arbitrage, de réalisation si difficile entre les nations, mais qu'il serait relativement facile d'installer à l'intérieur des nations, pourquoi ne semble-t-on pas davantage s'y intéresser ?

Pourquoi ne paraît-on pas s'attendre à ce que, sur ce plan, comme sur le plan international, nous sommes en face, non seulement de conflits tragiques, mais d'une inlassable course aux armements ?

Car, il en est là, encore une fois, comme des rivalités entre peuples : du moment qu'on admet, plus ou moins nettement, que l'arbitre suprême, ce doit être la force, on cherche, avec acharnement, en toute logique, à mettre de son côté cette force.

Les peuples multiplient les bombes, les chars d'assaut, les sous-marins, tout ce qui tue. Les groupements d'intérêts économiques, syndicats, cartels, etc., accumulent les capitaux pour s'assurer en cas de lutte le maximum de chances de succès.

* * *

Au fond, dans tous nos pays, des armées s'affrontent ainsi à l'intérieur des frontières. Il n'est pas rare même qu'elles cherchent au-delà des frontières des appuis et des renforts.

A l'heure actuelle, par exemple, n'est-il pas vrai que le grand argument des propagandistes de l'Internationale — c'est-à-dire des syndicats d'origine américaine la plupart du temps, qui ont des ramifications des deux côtés de la frontière, — est celui-ci : Venez à nous parce que nous sommes les plus forts, que nous disposons de plus vastes ressources et qu'en cas de grève, nous pourrions tenir plus longtemps... ?

En d'autres termes, ralliez l'armée la plus forte...

* * *

Certes, l'idéal, c'est encore l'entente volontaire ; mais, en cas de difficultés persistantes, pourquoi pas l'arbitrage obligatoire, inéluctable ?

Qui, vraiment, en souffrirait ?

Omer HEROUX

20-1-43

Bloc notes

Pour travailler comme pour vivre...

Il faut manger pour vivre, il faut aussi manger pour travailler. C'est là un truisme qui, comme tous les truismes, n'a pas besoin d'être démontré. Napoléon, qui s'y connaissait en la matière, a dit qu'une armée marche sur son estomac, c'est-à-dire qu'elle a besoin d'être bien ravitaillée, bien nourrie. Il entendait alors parler d'une armée de soldats. Mais c'est aussi la même chose dans le cas de toutes les sortes d'armées, notamment des armées de travailleurs industriels telles qu'il en faut maintenant en grand nombre pour approvisionner, ravitailler, soutenir les armées combattantes de notre temps et de cette guerre-ci. L'on paraît pourtant l'oublier dans le monde de ceux, fonctionnaires improvisés, qui dirigent et administrent dans nos pays démocratiques d'Amérique, Canada et Etats-Unis, les rationnements de temps de guerre.

Au Sénat de l'Etat de New-York, siégeant à Albany, le sénateur Desmond, président d'un comité qui sur cinq seulement se trouve une cantine pour la vente d'aliments ou de breuvages chauds. Un grand nombre de ces établissements, 48 pour cent, ne vendent même pas de lait à leurs employés et dans un plus grand nombre encore d'établissements, 77 pour cent, l'on n'accorde que trente minutes, parfois moins, pour le repas du midi. L'absence de cantines est d'autant plus regrettable, note le Dr Mayers, qu'un grand nombre d'établissements industriels se trouvent dans des régions éloignées des centres urbains, dépourvus de restaurants et de magasins.

Mais le grand point que fait valoir le Dr Mayers, c'est que l'on a négligé d'établir des priorités quant (suite à la dernière page)

Washington est sous l'impression qu'on n'en est encore qu'à des manœuvres d'approche — Ce qui complique la situation — Le choix de Peyrouton comme gouverneur civil de l'Algérie exaspère certains groupes anglo-français — Le passé de Peyrouton — "L'administrateur le plus capable..." — Un adversaire de Pierre Laval — Pourquoi certains groupes en veulent à Eisenhower et à Murphy

UN SUCCESSOR BRITANNIQUE AU GENERAL EISENHOWER ?

Londres vient de subir un bombardement de jour, pour la première fois depuis quelque temps. L'alerte n'a duré que dix minutes. Une cinquantaine d'avions allemands se sont montrés au-dessus de la capitale anglaise. Plusieurs ont dû s'enfuir, devant la riposte de l'artillerie contre avions, qui s'est considérablement améliorée depuis l'époque des vastes assauts aériens sur Londres. Ce bombardement de jour fait partie de la campagne plus ou moins faible de représailles lancée par les Allemands à la suite du dernier vigoureux assaut sur Berlin, où les dommages ont été considérables, dimanche dernier.

En Libye, la Ville armée britannique a pénétré jusqu'à quarante milles de Tripoli, dont il est de plus en plus certain qu'il n'y aura pas de vive défense de la part des troupes de l'Axe. Rommel va plutôt tenter de rejoindre en vitesse les armées du Reich en Tunisie, où certaines d'entre elles marquent une avance de 7 milles dans la région du Pont-du-Fahs.

Du côté de la Russie, nouvelles avances sérieuses de corps d'armées russes, surtout dans la direction de Kharkov, où la situation des envahisseurs allemands se complique, de même que dans le Caucase. Berlin n'a pas encore expliqué la rupture du siège de Leningrad, après une défense de 515 jours de la part de la garnison de la place.

La situation politique en Afrique du Nord paraît de plus en plus compliquée, et toute une presse anglaise, de même que des groupes de "France combattante", se montre très mécontente de ce qu'Eisenhower et Giraud aient d'un commun accord désigné Marcel Peyrouton au poste de gouverneur général de l'Algérie, où Yves Chatel a été relevé de ses fonctions pour avoir accepté un autre emploi, on ne sait encore lequel au juste. Le général américain Eisenhower est lui-même l'objet d'attaques plus ou moins déguisées, parce qu'il a tenu jusqu'ici tête aux groupes qui, soit en Angleterre, soit aux Etats-Unis, soit parmi certains adhérents de "France combattante", auraient voulu qu'il éliminât sans tarder davantage tous les fonctionnaires français ou conseillers impériaux qui eurent jadis quoi que ce fut à faire avec Vichy.

L'ACCORD GIRAUD-DE GAULLE

Quoi qu'on en ait dit jusqu'ici, l'entente entre les deux chefs français ne semble pas encore devoir se conclure en vitesse. Selon une information de Washington, "on considère, dans les milieux officiels bien informés, que la nouvelle de l'accord final entre Giraud et de Gaulle est tout à fait prématurée. Il y a début de négociations, — on sait qu'on en a tenté, — mais on comprend, à Washington, qu'elles n'en sont pas rendues plus loin qu'à la période des coups de sonde, de part et d'autre" ("Times", 19 janvier).

Ce retard à en arriver à un accord définitif s'explique fort bien, par suite des complications de la situation politique, en Algérie surtout. On le connaît dernièrement à l'"Associated Press" ("Sun" de New-York, 14 janvier), "le général Giraud, militaire qui déteste la politique du fond de son cœur, en a plein le dos, à la veille de ses négociations avec de Gaulle, de la lutte violente qui se livre entre plusieurs éléments, ici, dont les fonctionnaires nommés par Vichy qui veulent retenir leurs emplois et s'arc-boutent contre ceux qui voudraient leur succéder en vitesse et dont plusieurs n'ont pas les mains très nettes, eux non plus. On parle de monarchistes, de gens de droite, de gens de gauche, de pro-alliés, de degaullistes, mais la vérité n'est pas si simple que cela... Et ce qui se passe présentement ici donne une idée de ce qui attend les Alliés lorsque viendra la libération de l'Europe. Giraud n'a d'autre but que de battre les soldats de l'Axe, et c'est aussi le but de la plupart de ses officiers et de ses soldats qui risquent leurs vies en Tunisie avec l'espoir qu'un jour la France redeviendra libre. Pour eux tous, il n'y a que cela à compter. Ils veulent la préservation de la paix à l'intérieur du pays afin que rien n'empêche la poursuite de la guerre, ou n'y nuise. Et si certains personnages politiques jadis tenants de Vichy s'accrochent à leurs postes, ce qui empêche qu'on les "purgé", c'est la crainte qu'à la suite de leur congédiement il survienne des complications qui pourraient nuire à l'effort de guerre. La masse de la population française de l'Afrique du Nord, qui compte dans les armées ses fils et ses frères, est aussi dégoûtée que les militaires eux-mêmes de ceux qui voudraient atteindre au pouvoir, faisant mine d'être du côté de Giraud ou des amis du général de Gaulle... Et puis, il y a le cas des lois d'exception contre les Juifs, qui posent un autre problème. Il serait facile de faire sauter ces lois, mais cela pourrait avoir de sérieuses répercussions parmi le peuple, car, ainsi qu'en Palestine il y a en Afrique du Nord une question juéo-arabe, et l'on craint fort qu'il y ait un rappel immédiat et absolu des lois antisémites cela provoquerait une réaction violente de la part des 17 millions d'Arabes qui peuplent l'Afrique du Nord et l'Afrique occidentale. Un rabbin a même demandé au gouvernement local de ne procéder que graduellement dans les réformes à venir, pour éviter tout éclat et tout acte de violence de la part des Arabes contre les Juifs, dans certains districts éloignés du centre" (dépeche de Gallagher à l'"Associated Press", datée d'Alger le 14 janvier).

LE CAS PEYROUTON

Aux dernières nouvelles, l'agitation de tout un groupe s'accroît, par suite du choix définitif de Marcel Peyrouton, nommé hier gouverneur civil de l'Algérie, dès son arrivée de Buenos-Aires, en Argentine. Peyrouton est un homme fort discuté, du fait qu'il fit jadis partie d'un ministère de Vichy, après 1940, après avoir été résident général en Tunisie de 1933 à 1936 et aussi résident général au Maroc, avant la guerre de 1939. "C'est assurément l'administrateur le plus capable qu'on puisse trouver, à l'heure où l'Algérie a besoin d'un homme de cette trempe. C'est un adversaire ardent de Laval, et qui n'a jamais voulu être collaboracionniste... Il était ministre de l'Intérieur quand il fit arrêter Laval, subséquemment libéré à la demande de Berlin... On l'envoya comme ambassadeur à Buenos-Aires, par la suite, mais il donna sa démission quand Laval revint aux affaires, à Vichy. On ne l'a jamais classé parmi les collaboracionnistes ni parmi les pro-fascistes", mande de l'Afrique du Nord un autre correspondant américain, Drew Middleton (dépeche à la "Gazette" de cet avant-midi). D'autre part, dans les cercles de "France combattante", à New-York et ailleurs, on tient Peyrouton pour aussi partisan de l'idée fasciste que le seraient, dit-on, Nogues et Boisson, pourtant deux excellents Français, mais qui sont des hommes à poigne, et donc détestés des anciens partisans de la IIIe République, qui voudraient reprendre leurs bénéfices et leurs canonicats laïques. Ces trois Français à poigne seraient, au dire des partisans qui ont conduit à la ruine la IIIe République, des "antidémocrates enragés". On sait ce que la "démocratie" signifie, pour ces partisans plus ou moins décaillés et qui voudraient reprendre leur exploitation de la France, sitôt libérée. La "démocratie", pour eux, c'est le retour au pouvoir et aux places profitables. D'autre part, dans des dépeches de provenance africaine, par le canal des Etats-Unis, "le choix de Peyrouton prend figure de manœuvre préalable pour mettre en place une administration ferme et intelligente qui débarrasserait l'Algérie de tout sympathisant avec Laval. Son expérience passée en tant que gouverneur général de la Tunisie serait de grande valeur, advenant ce qui arrivera dès que la retraite de Rommel sera bouclée... Tous admettent que Peyrouton est un administrateur de marque et ceux qui sont au courant affirment que son choix signifie qu'on veut nettoyer l'Algérie de tous les comparses de Laval qui peuvent encore y tenir quelque parcelle de pouvoir". Néanmoins, aux dernières nouvelles, des groupes de Français à Londres critiquent à fond le choix de Peyrouton et un de leurs porte-parole déclare qu'il "est impossible de compter combien de milliers de patriotes français ont été jetés au cachot ou mis à la torture sur les ordres de Peyrouton, pendant qu'il fut ministre de l'Intérieur à Vichy". Cette exagération manifeste trouve écho dans le "Daily Herald", organe travailliste de Londres, qui parle de "bêta politique de premier ordre... Un pire choix n'aurait pu se faire". Pourtant, toutes les nouvelles nominations en Afrique française du Nord sont d'abord scrutées et approuvées par les représentants des gouvernements américain et anglais sur place. "Et ceux qui approuvent le choix de Peyrouton disent que tandis qu'il était ministre à Vichy, il appuya maintes fois des intérêts des Alliés, malgré les pressions allemandes, tout comme, en Argentine, tout le temps qu'il fut ambassadeur à Buenos-Aires, il appuya de façon évidente la cause alliée" (dépeche de Washington à l'"Associated Press", cet avant-midi). Les adversaires de Peyrouton mettent en cause jusqu'au général Eisenhower, dans lequel Londres a manifesté toute confiance, dans une déclaration officielle d'il y a quelques heures. A propos de la campagne déguisée menée contre Eisenhower et aussi contre Robert Murphy, délégué officiel des Etats-Unis en Algérie, David Lawrence, correspondant en vedette à Washington, mandait, il y a quelques jours au "Sun" de New-York : "On sait fort bien ici ce qu'il y a au fond des attaques dirigées de Londres contre le prestige du général Eisenhower, attaques qui ont leur écho dans une certaine presse anglaise... On considère ici qu'il s'agit d'une tentative de discréditer le commandant américain des forces alliées en Afrique du Nord, afin de réussir, pense-t-on, à le faire remplacer par un commandant suprême britannique. Il y a une autre explication : c'est que certains éléments français à Londres, très près du gouvernement et de la presse d'Angleterre, n'ont pas encore pardonné à Eisenhower d'avoir opéré d'accord avec Darian, et sont décidés à tâcher de faire fendre l'oreille au commandant américain. Ces deux objectifs de campagne s'emboîtent... Il faudrait prendre garde qu'il y a bien plus en jeu, dans tout cela, que la question de plaisir à certains éléments français de Londres. La tactique offensive de telle presse anglaise contre Eisenhower n'est pas seulement de nature dangereuse, mais elle pourrait bien avoir pour répercussion un éclat nationaliste aux Etats-Unis, ce qui serait de nature à nuire aux relations anglo-américaines, que de véritables amis de la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, tentent de maintenir sur le terrain de la plus grande cordialité" ("Sun", 14 janvier). M. Cordell Hull, à Washington, vient, en marge des attaques dirigées contre Robert Murphy, qui représente là-bas les Etats-Unis, avec le général Eisenhower, de déclarer sa confiance en Murphy et de dire que lorsqu'on connaît tout ce qu'il a accompli en Afrique du Nord, on verra jusqu'à quel point il a bien exécuté sa délicate mission. Mais il y a, à Londres et aux Etats-Unis, des réfugiés qui veulent pratiquer la pêche en eaux troubles, dût l'intérêt de la France en souffrir dangereusement. Ils recherchent d'abord à reprendre les places perdues... — G. P.

20-1-43

A OTTAWA

M. Bracken parmi les journalistes

Il ne leur fait aucune confiance — Quant à ses projets, discrétion absolue

OU SERA-T-IL CANDIDAT ?

Par Léopold Richer

Ottawa, 20-1-43 — M. John Bracken, nouveau chef du parti progressiste-conservateur, a tenu, dans la capitale fédérale, sa première conférence de presse hier avant-midi. La réunion a eu lieu dans la petite salle des caucus conservateurs, au troisième étage de l'édifice parlementaire. Petite salle peu éclairée, au plafond bas, sévère et nue, sans charme et sans chaleur. On avait disposé, au fond de la salle, une large et longue table, et les chaises des journalistes, en rangs d'oignons, en nombre suffisant pour accueillir une centaine de confrères. Il y en avait une vingtaine, au plus, plusieurs membres de la Tribune de la presse n'étant pas encore arrivés à Ottawa : on les attend la semaine prochaine. Lors de l'ouverture de la session il y aura peut-être quarante journalistes dont l'unique fonction sera de faire connaître au pays et à l'étranger les paroles... de sagesse qui tomberont des lèvres de nos politiciens. Tâche qui n'est pas toujours sans avoir un côté amusant.

A l'ombre de sir John

Derrière la table où M. Bracken devait prendre place, un portrait de sir John Macdonald, du vieux sir John, front chauve, nez prééminent, air rusé et fatigué, pouce enfoncé dans la poche du gilet ; sir John, type du politicien de nos temps parlementaires héroïques, à l'aise dans les circonstances les plus difficiles. Mais M. John Bracken ne s'est pas assis à la table qu'on lui réservait. De sorte que sir John Macdonald n'a pas eu l'occasion de manifester son étonnement de voir quel successeur on lui avait donné dans la personne de l'ancien premier ministre du Manitoba. M. John Bracken n'a pas jeté un regard sur le portrait de cet ancêtre, si différent de lui de tempérament et de doctrine. Qui des deux, en effet, est le plus étonné ? M. Bracken qui se voit dans les bottes de sir John, ou sir John qui ne pouvait prévoir qu'un jour on lui donnerait comme héritier politique un

homme dont les tendances ont presque toujours été libérales ?

M. Bracken bien calme

M. Bracken n'a pas fait d'entrée solennelle. Il était accompagné de son secrétaire. Il a serré la main à tous les journalistes. Depuis la conférence fédérale-provinciale de janvier 1941, il n'a pas changé. De taille moyenne, bien bâti, d'apparence solide, il donne la main avec vigueur. Il a les cheveux gris, le front dégagé, le cou large, la poitrine pleine. Le profil est presque parfait. De face, il porte les marques de son âge, avec des rides profondes, le teint hâlé. L'oeil est calme, le visage rigide, le masque sérieux. Un sourire intelligent vient parfois éclaircir ce que la figure a de trop fermé et de trop sérieux. L'impression qui se dégage de toute sa personne est bonne, rassurante, favorable. Ce n'est peut-être pas un homme brillant, mais il inspire plus confiance que la plupart des membres du parti conservateur, à partir de l'ancien chef jusqu'à M. Diefenbaker, en passant par le leader parlementaire, les lieutenants et les sous-lieutenants.

Il parle debout, la main dans la poche de son pantalon. Il s'exprime lentement, posément, pesamment. Il parle même trop lentement, trop posément. Il lui arrive de prendre trop son temps pour répondre à une question. Sans doute cela lui épargne de dire des sottises. Il ne fait pas comme le lieutenant-colonel George Drew qui a du brillant, de la faconde, une facilité de parole déconcertante. Le lieutenant-colonel parle trop. Il ne prend pas toujours le temps de penser. M. Bracken se donne la peine de penser, et il ne parle pas assez vite. Réponses au point. Quand il n'a pas étudié un problème et qu'on lui demande ce qu'il en pense, il l'avoue humblement qu'il n'est pas prêt à faire de déclaration. Excellente note en sa faveur. M. King aura des difficultés à forcer M. Bracken à dire des choses imprudentes et regrettables. Le seul inconvénient, c'est qu'on se repré-

(suite à la dernière page)

Billet du soir

Si Ulysse avait connu

le Clipper

Il se trouve encore des gens qui voyagent entre l'Amérique et l'Europe, non en touristes, évidemment, mais en missions diplomatiques ou d'affaires. Ces voyageurs empruntent les appareils Clippers qui les déposent à destination après quelques heures d'un trajet aérien, sans soubresauts trop incommodes.

La Pan-American Airways annonçait ces jours-ci que ses trois avions transatlantiques venaient d'accomplir régulièrement douze traversées aériennes en moins de quatre-vingt jours, avec les mêmes équipages.

L'un de ces navires de l'air avait véhiculé dix-sept passagers et 10,604 livres de messageries.

Ces données feront rêver les amateurs de déplacement d'avant-guerre et qui en sont réduits à ne refaire leurs beaux voyages d'outre-mer qu'en songe, ou sur les cartes géographiques. Ils anticipent déjà de partir un beau matin par Clipper, pour monter ensuite dans le Clipper américain, faire escale dans un archipel enchanté de l'Atlantique et prendre le déjeuner ou le souper dans un beau coin d'Europe dont les urbanistes auront passé les heures, tristes de la mitraille.

Lisbonne, où le Clipper aboutit, est, de ce temps-ci, une zone internationale respectée où l'on ne connaît pas la pénitence : les voyageurs aériens d'Europe-Amérique et des Européens surmenés ou à l'estomac fatigué par les restrictions de leur pays y peuvent faire des cures de repos et des neuvaïnes de ripailles.

On se déplaçait plus généralement par le chemin des oiseaux après l'armistice : le bateau sera vraisemblablement déclassé, si certains le préfèrent encore pour le plaisir et l'air qu'ils prendront à son allure plus lente. Mais la plupart chercheront à se dépasser et les navires volants leur assureront la rapidité cherchée.

Heureux, qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage, écrivait Du Bellay : à une époque de mauvaises routes et de déplacements en lentateur. Pour envier Ulysse, il ne faut pas faire preuve de grandes exigences touristiques. On le sait par cœur, le héros de l'Odyssée, dans sa "chaloupe" à voiles et à rames, mit dix pleines années à traverser

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Le club des Lions avait pour conférencier, hier, un certain Louis Kon. Qui peut bien être cet homme ? S'agit-il du même Louis Kon qui eut on ne sait combien d'aventures avec la R.C.M.P., à cause de ses accointances communistes ?

Le C.P.C. d'Ottawa permet aux ministres fédéraux de circuler par les rues de la capitale pendant les périodes d'obscurité, à la condition que les phares de leurs voitures ne soient point allumés. Quand on est lumière soimême, a-t-on besoin d'un autre feu ?

Le ministre des Munitions et Approvisionnements, M. Howe, devra toutefois éteindre sa pipe, ce qu'il n'avait pas compris lors d'un premier exercice.

En Afrique-Nord, les gens du général Eisenhower se concilient les bonnes grâces des Arabes en leur offrant des cigarettes américaines, sans doute des Camel.

Des charcutiers des Etats-Unis vont mettre sur le marché une nouvelle saucisse, dite de la victoire : boyau rempli d'un peu de viande de porc et de beaucoup de farine de soja. Pour parler comme Mme Leatitia Bonaparte : pourvu que ça bourre.

Un astronaute américain vient de découvrir, hors du système solaire, un astre nouveau, gros comme 4070 fois la terre. Cet astre est satellite d'un soleil qui n'est pas le nôtre. De notre soleil il est d'ailleurs distant de 66,000,000,000,000 de milles. Avec de pareils chiffres, cet astre ferait bien dans le ciel financier de M. Roosevelt.

Disette prochaine des pyjamas : on reviendrait à l'antique et flottante "jaquette" que notre arrière-grand-père portait. Mais à cause du rationnement, sera-t-elle flottante ?

Le Grincheux

20-1-43

Citation d'actualité

"De nos jours malheureusement, les lois morales et les principes religieux, si indispensables au bien de la société, n'ont le plus souvent qu'une place bien minime dans l'esprit des chefs d'Etat et dans le conseil des nations. La force, l'intérêt, l'ambition, se sont presque partout substitués au droit. Et parmi ceux-là mêmes qui invoquent les titres du droit, plusieurs regrettent outrageusement la seule source de l'autorité légitime et le seul fondement du droit qui est Dieu."

Mgr L.-A. PAQUET
(Etudes et approbations, p. 152).

GAZETTE DES TRIBUNAUX

par Paul SAURIOL

Collision d'autos — Responsabilité de l'automobiliste dont la voiture obstruait la route — Même si n'a pas commis de faute, il devra démontrer que l'autre chauffeur pouvait éviter l'accident

Arrêt de la Cour d'appel, 30 octobre 1942. Dossier no 2081 (C.S. 194-804) Adélaïde Moras, défendeur appelant, v. Albert Roblin, demandeur intimé. Appel rejeté.

Il s'agit d'une collision entre une automobile et un camion, survenue le 12 avril 1940, boulevard Tascheau, à environ 4 milles de Saint-Lambert. M. Roblin, propriétaire du camion, a poursuivi M. Moras, propriétaire de l'automobile, pour \$405.95, alléguant que l'accident était dû au défendeur. M. Roblin a plaidé que c'était au contraire le demandeur qui était dans le tort, et il a fait en outre une demande reconventionnelle pour la somme de \$557.91.

M. le juge Chase-Casgrain, de la Cour supérieure, a entendu la cause, et par jugement du 28 mars 1941, il a accueilli la poursuite de M. Roblin pour la somme de \$258, et a rejeté la demande reconventionnelle de M. Moras. Ce dernier a appelé du jugement, et la cause a été entendue par M. le juge Létourneau, juge en chef de la province, et MM. les juges Bond, Galipeault, Saint-Jacques et Barclay, qui ont rejeté l'appel. Voici des extraits des notes de M. le juge Saint-Jacques.

"Cette collision a eu lieu, en plein jour, sur le boulevard Tascheau qui, en temps normal, a une largeur d'environ trente pieds, mais qui, au moment de l'accident, n'offrait à la circulation des véhicules qu'une largeur d'une dizaine de pieds environ. C'était à la fin de l'hiver et la route n'avait été déblayée, à la suite d'une grosse tempête, que sur cette largeur d'une dizaine de pieds environ.

L'appelant se dirigeait vers le sud-est, et l'intimé venait en sens contraire, c'est-à-dire qu'il allait vers Montréal. Comment se fait-il que les deux véhicules, qui auraient pu, sans doute, se rencontrer sans se heurter — si de part et d'autre, on y avait mis le soin requis — soient venus en collision?

Le pavé était glissant et l'appelant, qui conduisait lui-même son automobile, a vu venir, dans la direction opposée, le véhicule de l'intimé. Il prétend qu'il donnait à la conduite de son automobile toute l'attention requise, mais il reconnaît, au paragraphe 9 de sa défense, ainsi qu'aux paragraphes 2 et 3 de sa demande reconventionnelle, qu'à un moment donné, malgré toute l'attention qu'il portait à la conduite de son automobile, cette dernière s'est mise à glisser de façon à ce que la partie arrière s'est trouvée, en faisant un demi-tour, à être à la place de la partie avant. C'est au moment où l'automobile a ainsi pirouetté sur elle-même que le choc entre les deux véhicules s'est produit.

L'appelant soutient que l'intimé, dont le véhicule se trouvait à une distance d'environ six cents pieds à ce moment, avait amplement le temps et l'espace nécessaires pour éviter le contact, mais que c'est parce qu'il a continué sa route à une vitesse excessive qu'il n'a pu, en voulant dépasser l'automobile, éviter le choc et, conséquemment, les dommages qui se sont produits.

"Ces admissions de la défense et de la demande reconventionnelle, à mon avis, facilitent sensiblement la décision du présent appel. La Cour supérieure en est venue à la conclusion que 'la preuve n'a établi aucune faute quelconque de la part du chauffeur du camion du demandeur' et que la collision est due exclusivement à la faute du défendeur; c'est pourquoi elle le condamne à payer les dommages soufferts par le propriétaire du camion, tels que révélés par la preuve, et rejette la demande reconventionnelle.

"Le camion de l'intimé était conduit, lors de l'accident, par son père, accompagné d'un nommé Guimond; tous deux avaient fait le voyage de Montréal à New-York où ils étaient allés quérir une charge de légumes qu'ils ramenaient à Montréal. Ils ont été entendus comme témoins, tous les deux, et le juge a reconnu que, de part et d'autre, l'autre partie avait eu dans la défense, il paraît y avoir dans les témoignages des imprécisions et même des exagérations dont il faut tenir compte (...)

"Il est certain — l'admission en est faite en défense — qu'à un moment donné, l'automobile du demandeur a tourné sur elle-même, et qu'elle ait fait un demi-tour seulement, ainsi que le prétend l'appelant, ou deux ou trois tours, ainsi que l'affirme l'intimé, cette automobile n'occupait plus dans la route une position normale et elle obstruait nécessairement une partie importante de la route déjà très étroite.

"Le chauffeur du camion aurait-il pu immobiliser son véhicule avant d'atteindre l'endroit où se trouvait l'automobile de l'appelant et ainsi éviter le contact dommageable? Il appartenait à l'appelant de le démontrer d'une façon concluante.

"Il allègue que le camion était conduit à une vitesse telle que dans un espace de six cents pieds au moins, le conducteur n'a pu l'arrêter. Sur ce point, le conducteur du camion et son compagnon (...) jurent que ce n'est qu'à environ soixante pieds qu'ils ont aperçu l'automobile en train de pirouetter (...)

"Je suis satisfait que la Cour supérieure n'a pas erré en déduisant de ces témoignages que la faute initiale de l'accident repose sur l'appelant. Cette pirouette de l'automobile n'est pas normale; elle ne peut être due qu'à une mauvaise manœuvre de la part du chauffeur qui aurait trop brusquement freiné à cet endroit particulièrement glissant; ou bien, même s'il n'y avait pas de faute, ce serait un accident; mais il n'en est pas moins résulté que l'automobile a pris, dans la route, une position anormale telle que le véhicule qui venait en sens inverse n'a pu éviter le choc.

"Il importe peu que ce soit l'arrière de l'automobile, en train de pirouetter, qui soit venu en contact avec l'avant du camion de l'appelant, ou même que ce soit le camion qui l'ait heurté parce qu'on n'a pas pu l'arrêter en temps. Il fallait nécessairement que l'appelant démontre, d'une façon positive, que le chauffeur du camion a manqué de vigilance et n'a pas fait, pour éviter le contact, ce qu'aurait pu ou dû faire un chauffeur plus vigilant ou plus prudent. A mon avis cette preuve n'est pas faite (...)

"J'arrive donc à la conclusion que l'appelant n'a pas démontré que la Cour supérieure ait erré dans l'appréciation de la preuve, et ne puis faire droit à l'appel qui est rejeté avec dépens."

Le Chili décide de rompre avec l'Axe

Avis de décès

JODOIN — A Boucherville, le 18 janvier, est décédé Joseph Jodoin, époux de Rose-De-Lima Jodoin et père de l'abbé M. Jodoin, curé de St-Colomban, comté Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires L. Béland, 15, 6ème avenue, Boucherville, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS Imprimés ou gravés.

Prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée 430, Notre-Dame est. Montréal Tél. Bélair 3361

CALENDRIER

1er mois JANVIER 31 jours
Demain: JEUDI 21 JANVIER 1943
STE AGNES, vierge et martyre.
Lever du soleil, 7 h. 35.
Coucher du soleil, 4 h. 40.
Lever de la lune, 5 h. 19.
Coucher de la lune, 7 h. 32.
Nouvelle Lune, le 6, à 7 h. 37m. du matin.
Premier Quartier, le 13, à 2 h. 48m. du matin.
Demi Lune, le 21, à 3 h. 48m. du matin.
Dernier Quartier, le 28, à 3 h. 13m. du matin.

JANVIER 1943						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

"Voici la France de ce mois"

SOMMAIRE — No 30

Lectures pour Noël — *Esperance*, par Charles Peguy — *La Nuit de Noël*, par René Schwob — *Le Testament de saint Louis*, d'après Joinville — *Paul Claudel et la Bible*, par Louis Gillet, de l'Académie française — *Du Temps à l'Extase*, par Paul Claudel — *France*, par J.-P. F. Chronique parisienne aujourd'hui: — *Paris 1942*, par François Mauriac, de l'Académie française — *Pensées dans la Nuit*, par Georges Duhamel, de l'Académie française — *Disette pharmaceutique en France*. Nouvelles des prisonniers: — *Corvée de Devoement*, par Marcel Haedrich. — *En France*: — *Au Jour le Jour*, extraits de lettres. — *Écrits d'hier*: lectures d'aujourd'hui: — *Les Pensées qui Soutiennent*, par Henry de Montherlant — *Maximes*, par André Siegfried, de l'Institut. — *En Afrique du Nord*: — *Les Principes de la Colonisation Française en Algérie*, par M. Fontanille — *Problèmes agricoles algériens*, par Charles Cornu. Documents: — *I—Vers l'Unité Nationale*, éditorial du Temps — *II—L'Heure-or*, par Vladimir d'Ormesson — *III—Chronique*. Au comptoir 25: par la poste 28. Service de Librairie du Devoir.

Les Chinois ont inventé ou découvert la soie, la porcelaine, le thé, la poudre à canon et l'imprimerie.

Ainsi parle le lecteur...

La traditionnelle tape dans le dos

L'organe matutinal du parti libéral à Montréal, dans un premier Montréal du 9 janvier 1943, vantait, à sa manière, "les qualités maitresses de la Canadienne-Française". Il ne pouvait, semble-t-il, laisser passer inaperçu que "l'excellent abbé Tessier" vient d'écrire et d'illustrer un livre intitulé "Femmes de maison dépareillées" qui dit toutes les vertus ancestrales de la Canadienne française. Mais l'on s'aperçoit vite que ce n'était que pour faire ressortir et y opposer "le rapport qu'un expert de Toronto, M. T. M. Moran, a préparé sur l'ouvrière canadienne-française" et qui "pourrait également porter comme titre: 'Femmes d'usine dépareillées'".

Puis il adresse toute une série de compliments sans doute mérités, mais tout à fait déplacés. Depuis quand la vocation de la femme a-t-elle été de briller comme femme d'usine? Depuis que "plus rien n'importe sauf la Victoire"? Certes, il faut vivre pour la sécurité du présent, mais faut-il oublier celle de l'avenir? Qui redonnera à la femme d'usine, rétribuée argent sonnant pour son labeur, le goût du travail domestique souvent payé d'ingratitude? Qui ramènera au foyer la femme d'usine habituée à la liberté, libérée du soin et de la garde de ses enfants? Qui reconstituera les foyers que l'usine de guerre aura brisés?

Il me semble qu'il est déjà assez déplorable que le Gouvernement ait autorisé le travail des femmes et plus spécialement le travail des femmes mariées, sans que notre presse canadienne-française trouve moyen de lui fournir des arguments pour se justifier.

En effet, le travail des femmes mariées c'est une atteinte aux droits du chef de famille, une injustice envers la femme et un désastre moral autant que national et la porte grande ouverte aux séparations de corps par la suite.

Je me doutais bien que l'organe montrealais de M. Godbout, comme son maître, prenait ses directives d'Ottawa, mais j'ignorais qu'il fût sensible aux coups d'encensoir venant de Toronto.

Est-ce snobisme ou ignorance? Peut-être les deux! Mais l'organe montrealais du parti libéral, agit comme moult de nos soi-disant Canadiens français: au moindre compliment adressé par Toronto, ils se sentent vivement touchés et ne peuvent s'empêcher de le manifester. Quant à moi, les éloges de l'expert M. T. M. Moran me laissent froid. Je préfère chanter les mérites de nos "femmes de maison dépareillées".

Car il ne faut pas s'emballer. Il ne ressort qu'une vérité de tout cela, c'est que le gouvernement en autorisant le travail de la femme mariée, a passé une législation antisociale, fléau des familles nombreuses et particulièrement désastreuses au Québec.

Fortement convaincu de ceci, je ne peux que trouver déplacé ce nouveau compliment à la femme canadienne-française, plus spécialement quand il est prononcé par une personne appartenant à l'élément auquel profite le travail de la Canadienne-française.

C'est la traditionnelle tape dans le dos afin d'obtenir un meilleur rendement! Quand donc cesserons-nous d'être dupes!

Jean MERCIER

Deux séries de cours horticoles

Québec, 20 (D.N.C.) — M. J.-H. Lavoie, chef du service provincial de l'horticulture, préside aujourd'hui, à l'Université Laval, la séance inaugurale d'une série de cours de perfectionnement professionnel à l'intention des techniciens horticoles du district de Québec.

Ces cours se donnent dans la salle des conférences de la faculté de médecine. Ils sont obligatoires, dureront quatre semaines et porteront sur les matières suivantes: la physiologie végétale, l'amélioration des plantes, l'expérimentation et les marchés.

Des cours analogues seront donnés au Jardin botanique, rue Sherbrooke est, à Montréal, à compter du 26 janvier pour les techniciens horticoles de la région de Montréal.

Ces deux semaines d'étude ont été autorisées par M. Adélaïde Godbout, conformément aux résolutions adoptées lors d'un congrès horticole tenu dans la métropole en décembre dernier.

En Nouvelle-Guinée

Quartier général des Alliés en Australie, 20 (A.P.) — Les troupes alliées ont sectionné la dernière garnison japonaise sur l'île de l'apousie en Nouvelle-Guinée, en quatre tronçons à la suite de la prise de Sanananda. Le dernier bulletin rapporte que l'on a fait 27 prisonniers et infligé de lourdes pertes à l'ennemi et il ajoute que des bombardiers japonais ont vainement tenté de soutenir les garnisons.

Quatre bombardiers japonais ont également attaqué la base alliée de la baie de Milne, mais sans résultat. Par contre, l'aviation alliée a exécuté des attaques contre les magasins de Lac, en Nouvelle-Guinée, contre des installations sur l'île de Timor, contre les îles Kaie et contre Gasmata, en Nouvelle-Bretagne.

Un petit navire allié a été torpillé dans les eaux australiennes et on rapporte deux pertes de vie. C'est la première fois que l'on signale la présence d'un sous-marin ennemi dans les eaux australiennes depuis plusieurs mois.

Adoration nocturne

Les Adorateurs sont convoqués pour deux réunions: 1o Jeudi, le 21 courant, à la chapelle de Notre-Dame du Sacré-Coeur, le soir, à 8 heures, pour l'assemblée annuelle de l'Oeuvre. Prière de mettre son insigné; 2o Dimanche, le 24 courant, à l'église du Sault-aux-Récollets, boulevard Gouin, à 8 heures le soir, pour Quarante-Heures.

Assemblées, conférences, etc.

Mercredi, 20 janvier

Club St-Laurent Kiwanis, déjeuner hebdomadaire à l'hôtel Ritz-Carlton, salle de bal, à midi et demi. Le conférencier, M. Ernest MacMillan, directeur de l'Orchestre symphonique de Toronto, de l'Université de Toronto, parlera de "La musique au temps de guerre". Programme musical par Maurice Oudet et Bernard Taylor.

Chambre de Commerce du district de Montréal, assemblée générale trimestrielle, au Club Saint-Denis, à 8 h. p.m. Nomination des candidats à l'exécutif et au Conseil, rapport du président: film: "La grande croisade" sur le logement en Angleterre. Causerie du R. P. J. d'Auteuil Richard: "L'habitation et son rôle social".

École technique, 200, ouest, rue Sherbrooke, à 8 h. p.m. Séance de cinéma éducatif, film: "The power of neoprene" sur le caoutchouc synthétique; et le film "The fourth kingdom" sur l'immense variété des plastiques de l'art. Ces deux films illustreront les procédés de fabrication, usages, qualités du caoutchouc synthétique et des produits plastiques. Le public est invité spécialement travailleurs et techniciens. La représentation aura lieu dans l'amphithéâtre. Entrée libre.

Institut Pie XI, 3725, rue St-Denis, Mercredi 20, à 4 h. 45, Droit ecclésiastique: Indulgence, espérance et participation, par le R. P. M. Roy, s.s., à 5 h. et à 8 h. Apologétique: Coup d'oeil sur le Royaume du Christ, par M. G. Yelle, p.s., à 8 h. Moralité: Salaires des femmes, des jeunes gens, par M. J.-B. Desrochers, p.s.

Société St-Jean-Baptiste, cours au Monument national, 1182, rue St-Laurent. Cours d'académie par M. José Delaquerrière, salle 31, à 7 h. 45 p.m. Cours de coopération par M. Gérard Filion, pour la 1ère année, salle: "L'histoire de la coopération", salle 11, à 7 h. 45 et à 9 h. (deux cours par soir).

Société St-Jean-Baptiste, réunions de sections: Come-Cherrier — Réunion importante à 8 h. à la salle des spectacles de la Paix nationale, à l'angle des rues Cherrier et Saint-André. Cette soirée sera sous la présidence d'honneur de M. M. G. Yelle, p.s., et de M. G. Yelle, p.s. Il y aura ensuite une discussion libre. Les dames sont cordialement invitées. De la Nativité d'Hochelega — Assemblée mensuelle à 8 h. 15, à la salle des enfants; cours; entrée au numéro 1855, rue Desjardins.

Saint-Ambroise — Réunion au sous-sol de l'église à 8 h. 15, pour compléter les élections du conseil de direction. De plus, M. Eugène Brouillette prononcera une causerie sur la famille.

Advertising & Sales Executives Club of Montreal, déjeuner-causerie au Mont-Royal, à midi et trente. M. Arthur L. Taylor, directeur de Canadian Institute of Public Opinion. Sujet: "Est-ce que l'homme croit ce que vous croyez qu'il pense?"

Society of Chemical Industry, au Ritz-Carlton, à 8 h. p.m. Dr H.-E. Robinson, conférencier.

St. Patrick Society of Montreal, à Congreg Hall, à 8 h. 30 p.m. M. John O'Meara, conférencier.

Traffic Club of Montreal, au Queen's, à 8 h. p.m., réunion mensuelle, film.

Jeudi, 21 janvier

Université de Montréal, rue Maplewood, section de l'amphithéâtre, 404, 4e étage. Cours d'histoire du Canada par M. Guy Frégault, à 8 h. p.m.

Art Association of Montreal, 379 ouest, Sherbrooke, à 3 h. 30 p.m. Causerie: La peinture moderne et le monde moderne. Pour les membres seulement.

Chevaliers de Colomb de l'Assomption, partie de cartes au profit des pauvres de l'Hospice Notre-Dame, à l'Assomption.

4 h. 45 et 8 h. doctrine sociale: parlementarisme et suffrage populaire, par M. Bernard Gingras, p.s., 5 h. 30 et 8 h. 45, action catholique: le journal d'action catholique, par M. l'abbé Roger Marien, aumônier fédéral de la J.I.C.

Société St-Jean-Baptiste, au Monument national, 1182 rue St-Laurent. Cours d'alimentation rationnelle, par Mme Rose du Tilly, à 8 h. p.m., au salon de la Société, premier étage. Sujet: Maltreux et obésité. Cours de diction française par Mlle Idola St-Jean, salle 15, à 7 h. 30 p.m.

Société St-Jean-Baptiste, réunions de sections: St-Jean-Baptiste, réunion du mois à la salle de St-Vincent de Paul, 4240 rue Drolet.

Section Duvernay, buffet-causerie à 8 h. précises pour se terminer à 8 h. du soir, au Cercle Universitaire, 515 est, rue Sherbrooke. De courtes causeries seront prononcées par le président général de la Société de St-Jean-Baptiste et par un représentant de la Chambre de Commerce du district de Montréal et de la Chambre de Commerce des Jeunes. Les dignitaires et les membres des sections et leurs amis sont cordialement invités. Billets en vente à la porte.

Monument national, assemblée à la salle 11, à 8 h. 30, des présidents et des secrétaires accompagnés des vice-présidents et des trésoriers pour étudier la possibilité de publier un bulletin trimestriel.

Le conférencier au déjeuner-causerie du jeudi 21 janvier, au Cercle Universitaire, sera M. Paul Riou, professeur à l'École des hautes études commerciales et président de l'Office des recherches scientifiques. Sujet: La recherche scientifique. Le déjeuner commencera à 12 h. 45 précises.

Cours public d'Histoire du Canada

Le troisième cours public d'Histoire du Canada, donné à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, aura lieu le jeudi 21 janvier à 8 h. du soir.

On sait que cette série de conférences porte, cette année, sur la carrière de Pierre LeMoyne d'Iberville étudiée en fonction du développement de l'empire français d'Amérique.

Jeudi soir, M. Guy Frégault étudiera les campagnes conduites par le héros montréalais en Acadie et à Terre-Neuve. De toutes les expéditions d'Iberville, ce sont peut-être les moins bien connues. Elles ne manquent pourtant pas d'importance. Quelles en furent les causes et les effets? Quels sont les faits d'armes qui les ont marquées? Comment s'intégrèrent-elles dans le long duel que soutinrent la France et l'Angleterre pour obtenir la suprématie en Amérique? Tels seront les points traités par le conférencier.

Le cours se donnera dans la section "G", amphithéâtre 404, au 4e étage de l'immeuble de l'Université.

Bien Manger

Ici, on vous sert, chaque jour, les éléments essentiels d'une bonne et saine alimentation.

REPAS COMPLET 50¢
taxe comprise.

HOTEL LAFAYETTE
ANTONIO-H. PATENAUE, prop.
Amherst et Demontigny CH. 8825

Le plan Ruml

Ottawa, 20 (C.P.) — M. Beardsley Ruml, de New-York, auteur du projet de percevoir l'impôt sur le revenu à mesure que le revenu est gagné, était hier l'hôte du Canadian Club ici. Il a dit que son projet ne nuirait pas à la rentrée des fonds dans les coffres de l'Etat. La perte subie quant aux taxes encore dues sur le revenu de l'année antérieure, au moment de l'institution du nouveau système, ne sera pas une perte absorbée immédiatement, mais elle sera distribuée sur une période équivalente à la durée de la vie des contribuables.

Le plan de M. Ruml, préparé pour les Etats-Unis, c'est de canceler les taxes qui restent dues sur le revenu de 1942 et de commencer au 1er janvier 1943 à percevoir les taxes à mesure que le revenu est gagné. Avec l'augmentation des impôts sur le revenu, a dit M. Ruml, les dettes des gens envers le gouvernement pour les taxes de l'année précédente sont devenues un danger national. Il ne sert à rien de dire que les gens auraient dû économiser de quoi payer leurs taxes de l'an dernier, à même leur revenu de l'an dernier. Le fait, c'est qu'ils ne l'ont pas fait et qu'ils ne peuvent pas le faire maintenant.

Par la modification des taxes l'an dernier, 27,000,000 de citoyens des Etats-Unis, qui ne payaient pas jusque là d'impôt sur le revenu, ont été atteints. On ne peut pas s'attendre à ce que ces nouveaux contribuables, ni même les anciens, puissent faire leurs paiements sur leur revenu de l'an dernier, si leur revenu courant diminue ou est interrompu. Comment percevoir ces taxes; le gouvernement va-t-il saisir les économies, les obligations de guerre, les maisons? Il faut absolument que les taxes dues pour 1942 soient ou annulées ou différées. Il est possible que le projet soit indolument avantageux pour quelques-uns, mais dans l'ensemble il contribuerait à soulager le fardeau du plus grand nombre.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

FILM
XII heures
JOUR
NUIT
EN TOUTE SAISON VOS FILMS SONT DEVELOPPES & IMPRIMES EN DEUX HEURES - APPELEZ A LA PHARMACIE MONTREAL LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE
HA.7251

En Birmanie

Nouvelle-Delhi, 20 (C.P.) — Les bombardiers de la Royal Air Force ont continué hier à pilonner les positions japonaises en Birmanie, notamment dans la région de Rathaung et dans le village de Padali, sur l'île d'Akyab. On dit que les Japonais continuent d'offrir de la résistance aux troupes alliées qui attaquent en direction d'Akyab, mais on ne rapporte aucun changement de la situation sur le front. Les aviateurs anglais ont allumé des incendies à Rathaung et attaqué lundi soir l'aérodrome de Meiktila. L'aviation japonaise a offert de la résistance pour la première fois depuis une quinzaine de jours au-dessus de Jadal, mais les aviateurs anglais ont descendu un appareil japonais et en ont avarié plusieurs autres. La Royal Air Force n'a pas perdu un seul avion au cours de ces opérations.

lectif, M. Stanislas Picard, lui avait confirmé l'entente suivant laquelle les ouvriers québécois n'ayant pas un emploi régulier auront la préférence dans toutes les situations offertes et principalement dans les travaux de guerre.

Un canal construit en Chine il y a plusieurs siècles existe encore qu'il est le plus long au monde.

La main-d'oeuvre à Québec

Québec, 20 (D.N.C.) — Le maire Lucien Borne a annoncé hier que le directeur régional du Service sé-

EXAMEN DE LA VUE
Halbot
OPTOMETRISTE
6761 St-Hubert, CA. 7616
A St-Jérôme
330 St-Georges. Tél. 171

L'ÉCONOMIE S'IMPOSE SUR LES SOULIERS



Choisissez Les Plus Durables !

Il est plus important que jamais d'acheter des souliers de haute qualité, en considérant avant tout le confort et la durée. Comme tous nos souliers sont faits des meilleurs cuirs, par la meilleure main-d'oeuvre, et que nous les ajustons aux Rayons X avec une précision toute scientifique, nous sommes en mesure de vous assurer sans réserve la plus grande satisfaction que vous puissiez exiger.

Permettez-nous de souligner que notre rayon de chaussures vous offre un assortiment d'une variété comme il s'en voit rarement d'aussi considérable. Vous serez agréablement surpris de vous rendre compte que nos valeurs sont tout particulièrement avantageuses, car nos souliers étaient en vente à des bas prix spéciaux durant la période de base qui a servi à déterminer le plafond des prix pour la durée de la guerre.

ASSORTIMENT COMPLET DE VETEMENTS ET ARTICLES POUR HOMMES

Max Beauvais
385 rue St-Jacques O.
"Le Magasin de Qualité pour Messieurs"
Arthur Poulin, Président

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MERCREDI, 20 JANVIER 1943

Demain: Très froid cette nuit — Beau.

MAXIMUM et MINIMUM:
Aujourd'hui maximum, 6.
Minimum, aujourd'hui, 16.
Même date l'an dernier, 20.
Même date l'an dernier, 20.
BAROMETRE:
10 heures a.m., 29.95; 11 heures a.m., 30.00.
Chiffres fournis par Mme veuve M.-R. de
Mésle, 444 Sherbrooke est. ADPT 5.

L'aviation allemande attaque Londres

Le premier grand assaut diurne depuis deux ans — 11 raiders descendus — Dommages et victimes

Londres, 20 (C.P.). — Des chasseurs de la Royal Air Force qui combattent l'aviation allemande au-dessus de l'Angleterre pour la première fois depuis les jours de la bataille de Grande-Bretagne ont descendu aujourd'hui au moins 11 bombardiers légers allemands. La Royal Air Force a forcé à rebrousse chemin les quatre-vingt-cinq appareils rapides qui ont tenté d'attaquer la capitale anglaise à l'heure du midi. On estime que 30 avions allemands ont participé à l'attaque et six d'entre eux seulement ont réussi à éviter les batteries antiaériennes qui n'ont cessé de les canonner de la côte jusqu'à Londres et aux chasseurs anglais.

Les bombes et les balles de ces six avions auraient cependant tué 24 enfants dans une école de Londres qui a été démolie et incendiée par un coup direct. D'autres enfants auraient été ensevelis sous les débris. Plusieurs maisons dans 4 quartiers différents au moins ont été démolies.

Les avions allemands ont volé pratiquement à la hauteur des toits pour éviter le feu des batteries antiaériennes. Ils ont jeté leurs projectiles, mitraillé tout ce qui se présentait, puis ils ont repris le chemin de leur base.

D'autres bombardiers, ainsi que quelques-uns des cent chasseurs qui les avaient escortés jusqu'à la côte anglaise ont attaqué des villes et des villages du sud de l'Angleterre. C'est ainsi que quatre chasseurs ont mitraillé les rues de deux villages aux abords de Londres. Un train qui s'approchait de Londres a été mitraillé, mais il n'y a pas eu de victimes.

C'était la première alerte de jour à Londres depuis le 26 octobre dernier et le premier bombardement de jour depuis le 17 juillet.

La nuit dernière, la Royal Air Force a attaqué des objectifs ferroviaires dans le nord de la France, en Belgique et en Hollande. Le bulletin dit que tous les appareils anglais sont rentrés de ces opérations.

Le rationnement des fertilisants

Il en est fortement question — Manque d'espace dans les entrepôts

Québec, 20 (D.N.). — M. André Auger, directeur du Service de la grande culture, nous a déclaré ce matin qu'il est fortement question de rationner les engrais chimiques utilisés en agriculture surtout si les facilités d'entreposage ne s'améliorent pas. Cette année, comme en 1942 d'ailleurs, dit M. Auger, les approvisionnements étaient assez considérables, mais on en a déjà perdu environ 20,000 tonnes dans un récent incendie à Montréal. Ce même incendie, en plus de détruire plus de vingt pour cent de la consommation annuelle d'engrais chimiques de notre province, réduit nos facilités d'entreposage.

Voilà pourquoi, ajoute M. Auger, les cultivateurs feraient bien de commander immédiatement la quantité dont ils ont besoin au printemps et de prendre tout de suite la livraison des commandes. C'est la seule façon de libérer les entrepôts, de permettre aux acheteurs en gros de renouveler leur stock et d'être ainsi en mesure de répondre à la demande. Il y a également un autre facteur qui entre en ligne de compte, celui du transport. Si tous les cultivateurs attendent au printemps, soit pour acheter, soit pour prendre livraison de ces achats, les conditions du transport seront telles que le rationnement s'imposera d'une façon automatique, ou encore que les expéditions seront forcément en retard.

Contre le marché noir

New-York, 20 (A.P.). — L'administration des prix a lancé hier une campagne nationale contre le marché noir de la viande, c'est-à-dire les violations des plafonds de prix et les transactions clandestines qui ont pour effet d'aggraver la rareté. On a découvert que des gens vont acheter des animaux vivants chez les cultivateurs à des prix plus élevés que ceux du marché, abattent ces animaux dans les abattoirs improvisés et hors la loi, puis les vendent à des prix élevés. On a également découvert que des gens achètent des animaux vivants chez les cultivateurs à des prix plus élevés que ceux du marché, abattent ces animaux dans les abattoirs improvisés et hors la loi, puis les vendent à des prix élevés.

La taxe de votation

Washington, 20 (A.P.). — Le débat sur les taxes de votation au Sénat au cours de la dernière session a eu son épilogue hier alors que M. Chesley W. Jurney, sergent d'armes au Sénat, a démissionné et a été remplacé par l'ancien sénateur Wall Doxey. M. Jurney avait, lors du débat sur les taxes de votation, recherché les sénateurs absents et leur avait servi des mandats d'arrêt pour les forcer à assister à ce débat. Il avait été chargé de faire cela par une décision du Sénat. Des sénateurs démocrates mécontents avaient annoncé leur intention de ne pas réélire M. Jurney et il a démissionné pour éviter une scission dans le groupe démocrate. M. Jurney était au Capitole depuis 46 ans et a occupé diverses fonctions.

Incendie à une école d'aviation

Hamilton (C.P.). — Une aile de l'école d'aviation no 33 de Mount Hope a été détruite par un violent incendie ce matin. On estime les dommages à quelque \$3,000. On ignore la cause de l'incendie.

Comptes rendus de décès et de funérailles

Ceux de nos lecteurs qui envoient au "Devoir" des comptes rendus de funérailles voudront bien tenir compte que, par suite du rationnement de plus en plus rigoureux du papier, nous ne pouvons plus publier les listes de noms, offrandes de messes, de fleurs, etc., qui s'ajoutent habituellement au récit même du service funéraire, après l'énumération des porteurs et des parents.

Ceux qui voudront faire insérer ces listes ne pourront l'obtenir que moyennant paiement au service d'annonces. De même on voudra bien tenir compte qu'en règle générale nous ne publions les nouvelles de décès et récits de funérailles que si elles s'accompagnent d'un avis de décès payant paru dans le "Devoir". Nous ne pouvons accepter d'avis de décès communiqués par téléphone.

Engine Works and Trading

M. S. Buchanan explique dans quel but il a fait pour le compte de Sorel Industries la vérification des livres d'Engine Works and Trading

M. S. Buchanan, vérificateur pour le compte de Sorel Industries, après avoir témoigné pendant toute la journée hier, au procès d'Engine Works and Trading, aux Assises, a été de nouveau appelé ce matin. Sa déposition aujourd'hui a consisté surtout à expliquer au tribunal et aux jurés comment il s'était pris pour faire la vérification de la comptabilité d'Engine Works and Trading. C'est en faisant ce travail au nom de Sorel Industries qu'il a découvert les irrégularités dont il a été question depuis le début du procès.

Dans le but d'éclairer le tribunal il a préparé un volumineux rapport écrit, dans lequel il résume le travail de vérification à Engine Works and Trading. Dans ce rapport il dit comment il est arrivé à ses conclusions dans cette affaire. La défense s'est objectée à verser cette pièce au dossier. Le juge Lawrence a rejeté cette objection.

Au cours de sa déposition, le témoin Buchanan a signalé le cas de 15 employés d'Engine Works and Trading, qui ne travaillaient pas à l'atelier, mais pour qui Engine Works and Trading a chargé \$14,730 à Sorel Industries. Ces 15 employés étaient affectés à du travail de bureau.

M. Buchanan, à une demande explicite d'un des substituts de la Couronne, a déclaré qu'il a fait la vérification des livres de comptabilité d'Engine Works and Trading pour se rendre compte exactement du surplus qu'Engine Works and Trading chargeait à Sorel Industries en exécutant pour le compte de cette compagnie des sous-traités de guerre.

Au cours de son témoignage, M. Buchanan a fait observer que c'est l'habitude de Sorel Industries de vérifier la comptabilité des établissements qui exécutent des sous-traités pour son compte. C'est aussi l'habitude lorsque les vérificateurs de Sorel Industries relèvent des anomalies ou des irrégularités de discuter de l'affaire avec les intéressés, pour obtenir des explications satisfaisantes ou pour s'entendre avant de pousser l'affaire plus loin. C'était l'intention d'agir de cette façon avec Engine Works and Trading, mais les procédures prises contre cette maison n'ont pas permis de le faire, car à ce moment le travail n'était pas encore terminé.

Le bulletin ajoute que des avions quadrimoteurs alliés ont attaqué hier la région côtière de Sousse où ils ont atteint des lignes et des cours ferroviaires. Des bombardiers moyens ont attaqué des objectifs à Medenine dans le sud, détruit une vingtaine de véhicules ennemis près de la frontière et bombardé des routes et des chemins de fer dans le voisinage de Sousse et de Tunis. Toutes ces opérations ont coûté deux appareils à l'aviation alliée.

"La lutte commence"

Le Bloc Populaire Canadien inaugure sa campagne publique par une grande assemblée au Marché St-Jacques, mercredi soir prochain le 27 janvier — Le Bloc né du plébiscite

Le Bloc Populaire Canadien, nouveau mouvement politique dont le chef est M. Maxime Raymond, inaugure sa campagne politique par une grande assemblée. Celle-ci aura lieu mercredi soir, le 27 janvier, au marché Saint-Jacques. Le Bloc l'annonce en ces termes:

"La politique conscriptionniste du gouvernement King a fait contre lui l'unanimité du Québec: notre province s'est dressée contre cette politique au plébiscite. Contre l'impérialisme militaire, nous avons fait bloc.

"Ce bloc solide, il s'agit de le maintenir puisque la menace, loin de s'éloigner, se rapproche de nous chaque jour, et parce qu'aucun des vieux partis ne veut nous défendre à l'heure du danger.

"C'est pour garder unis les vrais Canadiens que les principaux artisans de la victoire du plébiscite, se sont groupés sous la direction de M. Maxime Raymond, pour former le Bloc Populaire Canadien.

"Le Bloc Populaire Canadien est un mouvement nouveau, qui répond à des besoins nouveaux nés de deux guerres et de la rabaissement des vieux partis politiques. Son chef et quelques-uns de ses lieutenants ont déjà exposé les grands principes de sa politique à la radio.

"Mais le Bloc veut prendre un contact direct avec les citoyens de la province. Il inaugure une campagne publique par une grande assemblée populaire au marché Saint-Jacques, mercredi soir prochain, le 27 janvier.

"Nous ferons bientôt connaître les noms des orateurs qui prendront part à cette assemblée.

"Le Bloc lance une invitation pressante à ses partisans de Montréal et des environs, il compte sur leur présence à cette assemblée. La lutte commence!"

(Communiqué par le secrétaire du Bloc Populaire Canadien).

Marcel Poulin au Bloc Populaire Canadien

Dernièrement, un journal annonçait comme très probable l'adhésion de M. Marcel Poulin à la Jeunesse de l'Union Nationale. C'était là un canard de forte taille. Ancien candidat de l'Action Libérale Nationale, lieutenant de Jean Drapeau dans l'élection complémentaire d'Outremont, M. Poulin ne pouvait que se rallier au Bloc Populaire Canadien dont il sera le prochain conférencier à la radio. M. Poulin parlera dimanche soir le 24 courant, de 7 h. 15 à 7 h. 30, au poste CKAC de Montréal, et de 8 h. à 8 h. 15, au poste CHRC, de Québec.

(Communiqué par le secrétaire du Bloc Populaire Canadien)

L'avance de la 8ième armée

A 40 milles de Tripoli — La retraite de Rommel vers la Tunisie

Le Caire, 20 (A.P.). — La 8ème armée anglaise qui poursuit l'armée du maréchal Rommel à la Tripolitaine était hier soir en vue de Homs et de Tarhuna, qui se trouvent respectivement à 56 et à 40 milles de Tripoli. Le bulletin officiel dit que les troupes anglaises ont fait des prisonniers et capturé des canons et des véhicules au cours de leur avance. L'aile nord de l'armée du général Montgomery a avancé de Zilten jusque dans le voisinage de Homs au cours de la journée d'hier. L'aile sud qui marche sur Tripoli en suivant une route intérieure a atteint vers le même temps les abords de Tarhuna. Les troupes de l'axe qui battent en retraite de ce côté se dirigent vers l'ouest et non pas vers le nord-ouest, ce qui semble indiquer qu'elles vont se replier vers la Tunisie sans même passer par Tripoli.

L'aviation alliée ne cesse de pilonner les troupes ennemies en retraite. Elle a en outre attaqué lundi soir l'aérodrome de Castel-Benito, à 13 milles de Tripoli où elle a allumé des incendies considérables. Les avions ont également bombardé un gros navire au large de la Sicile, bombardé hier Tripoli et le port de Sousse en Tunisie. L'aviation alliée a perdu quatre appareils au cours de toutes ces opérations, mais elle a descendu trois chasseurs ennemis au cours d'engagements au-dessus de Sousse.

Quartier général des Alliés en Afrique-Nord, 20 (A.P.). — Les forces de l'axe qui avancent au sud-ouest de Pont-du-Fahs sur le front de Tunisie ont réalisé une pénétration d'environ sept milles, d'après le dernier bulletin officiel, qui rapporte également que de petits engagements se poursuivent dans la région de Bou-Arada et de Goubellat plus au nord.

Le bulletin ajoute que des avions quadrimoteurs alliés ont attaqué hier la région côtière de Sousse où ils ont atteint des lignes et des cours ferroviaires. Des bombardiers moyens ont attaqué des objectifs à Medenine dans le sud, détruit une vingtaine de véhicules ennemis près de la frontière et bombardé des routes et des chemins de fer dans le voisinage de Sousse et de Tunis. Toutes ces opérations ont coûté deux appareils à l'aviation alliée.

Quartier général des Alliés, 20 (A.P.). — Un officier de l'état-major du général Giraud a annoncé hier soir qu'un détachement de méharistes français s'était emparé de Gat et de Serdeles à quelque 500 milles au sud de Tripoli. Il a ajouté que les Alliés se trouvent à avoir supprimé toutes les troupes d'occupation de l'axe dans le Sahara sauf la garnison de Gadamès. Les méharistes de l'Afrique-Nord ont effectué leur jonction avec les Français combattants du général Leclerc partis du Tchad à Ubari, qui se trouve à 125 milles à l'est de Serdeles.

Une princesse hollandaise est née à Ottawa

Ottawa, 20 (C.P.). — La princesse Juliana, des Pays-Bas, a mis au monde hier soir, une troisième fille, à l'hôpital civique d'Ottawa. Le prince Bernard, qui était dans une pièce voisine, a été aussitôt informé. On a averti par téléphone la mère de la princesse Juliana, la reine Wilhelmine, qui est présente à Londres.

La naissance de cette princesse ne modifie en rien la succession au trône des Pays-Bas. La princesse Juliana succédera à sa mère et l'héritière présumptive deviendra alors l'aînée de ses filles, la princesse Beatrix, qui aura cinq ans le 31 janvier prochain.

Si cet enfant était un garçon, il aurait eu préséance sur la princesse Beatrix et il aurait été le premier héritier mâle de la maison d'Orange-Nassau depuis 1851.

Sérieusement brûlés

Copper Cliff, Ont. (C.P.). — Valme Bertrand, 38 ans, Harry Pozdyk, 18 ans, et Garnet Plannery, 37 ans, locataires de Sudbury, Ontario, ont été sérieusement brûlés lorsqu'un foudre rempli de métal liquide a renversé sur eux dans l'usine d'International Nickel.

Pour inondation

M. le juge Bertrand a hier condamné la ville à payer des dommages à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à la suite d'inondations survenues les 8 juillet et 7 août 1939. La société demanderesse réclamait \$5,885 pour dommages causés à une maison située rue Du-rocher; le tribunal a accordé \$1,497.28.

Enquête fédérale à la "G. W. Reed and Co."

Ottawa, 20 (Communiqué du ministère du Travail). — M. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, annonce l'établissement d'une commission d'enquête et de conciliation sur le différend qui a éclaté à la G. W. Reed and Co., Ltd., de Montréal, et qui implique 650 travailleurs membres des United Steel Workers of America. Ceux-ci demandent la reconnaissance syndicale et la négociation d'une convention collective.

Le personnel de la Commission est le suivant: M. Amé Lalonde, C.R., nommé président par le ministre du Travail, en l'absence d'une recommandation conjointe des deux autres membres, MM. D. A. Paterson et R. L. Calder, C.R., nommé respectivement sur propositions patronales et ouvrières. Tous trois sont de Montréal.

Les Nippons ont perdu 445 navires dans le Pacifique

Depuis l'entrée des Etats-Unis en guerre

New-York, 20 (A.P.). — Frappant sans répit de durs coups aux lignes de ravitaillement vitales et très étendues du Japon, les sous-marins, cuirassés et avions alliés ont détruit au moins 445 navires de la marine de guerre et de la marine marchande japonaises depuis le début de la guerre dans le Pacifique. Et des rapports de sources citant l'axe même indiquent que les Nippons sont en face d'une grave pénurie de navires.

On sait que de récents rapports ont circulé à l'effet que les Japonais construisaient en nombre considérable de nouvelles unités navales d'après le modèle des anciennes jonques chinoises, ainsi que de gigantesques radeaux.

Selon des informations de Berlin, la construction des jonques prend d'un à deux mois, ce qui a incité les Japonais à adopter ce type de navire, à cause de la rapidité relative à sa construction. Quant aux radeaux, ils sont fabriqués de bambous et ont une surface d'environ 2 acres et demi. Ils servent à transporter le matériel de l'armée. Ces radeaux entrent en service en février.

D'après les rapports publiés par l'armée et la marine des Etats-Unis, les Japonais ont perdu 57 navires aux Salomons et 15 aux îles Aléoutiennes. Un porte-avions du ministère américain de la guerre a dit que les Nippons avaient perdu, dans la campagne de Nouvelle-Guinée, 19 navires de guerre et 86 navires marchands.

Voici, d'après les divers rapports publiés par les forces de l'armée et de la marine des Nations-Unies, le bilan des pertes navales des Japonais dans le Pacifique, depuis l'entrée en guerre des Etats-Unis:

2 cuirassés, 6 porte-avions, 58 croiseurs, 66 contre-torpilleurs, 29 sous-marins, 97 transports, 148 navires marchands, 1 torpilleur, 10 baliseurs de mines, 7 canonnières, 6 patrouilleurs, 13 navires de ravitaillement, 4 navires-citernes, 9 navires auxiliaires, 15 autres navires de divers types, soit un total de 445.

La présidence au Sénat

Nombreuses candidatures canadiennes-françaises — Pourquoi pas M. Montpetit sénateur et président?

La visite du premier ministre du Canada, M. King, à Montréal hier à l'occasion de la manifestation de l'Aide à la Russie, ne serait pas étrangère à la rumeur qui a cours ce matin dans la ville au sujet de nominations de Canadiens français au Sénat d'Ottawa.

On sait qu'il y a plusieurs nominations à faire. De plus, il y a le choix du président ou orateur de la Chambre haute à déterminer.

On sait que le lieutenant-colonel Thomas Vren a été nommé à la présidence de la Commission électorale de Lowell pour occuper le poste devenu vacant à la suite du départ de M. Charles Meneau, qui sert actuellement dans l'armée. M. Antoine Clément, qui est au service de l'Étoile depuis 19 ans, a joué un rôle actif dans tous les mouvements franco-américains.

Fall-River, Massachusetts. — Le président général de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, M. Henri-T. Ledoux, de Nashua, a présidé dimanche le 10 janvier dernier, la cérémonie solennelle d'installation des officiers des sept conseils de la société à Fall-River, ainsi que des conseils de Westport et de Somerset. La cérémonie qui se déroula au Club Calumet fut précédée d'un banquet à l'hôtel Mellen, pour marquer le 25e anniversaire de fondation des conseils Bernadette et Notre-Dame de Lourdes, deux conseils de femmes.

Boston, Massachusetts. — M. Wilfrid J. Polras, conseiller municipal de Salem, a été réélu président de la Ligue Civique Franco-Américaine du Massachusetts à la réunion annuelle de l'association tenue à l'hôtel Vendôme de Boston, le 15 janvier dernier. La Ligue s'est dotée pour but de surveiller les intérêts des 300,000 électeurs de langue française au Massachusetts. Les autres officiers de la Ligue Civique Franco-Américaine sont MM. Louis Jobin, de Quincy, secrétaire honoraire, J.-Edouard Thériault, de Newton, secrétaire; Georges J. Perron, de Lawrence, secrétaire-adjoint; Hector-E. Cormier, de Brockton, trésorier, et les anciens présidents qui demeurent présidents honoraires: M. Dewey-G. Archambault, de Lowell, M. Téléphone Leboeuf, de Worcester, M. Philippe-V. Erard, de Springfield, M. le juge Edouard Lajoie, de Fall-River, M. le Dr Dolor J. Hamel, de Worcester, et M. le Dr Alphonse-A. Brouillard, de Lawrence.

Le président de la Banque de Toronto et le projet Ruml

Toronto, (C.P.). — M. F.-H. Marsh, président de la Banque de Toronto, a déclaré à l'assemblée annuelle des actionnaires que les personnes chargées d'imposer des taxes au Canada devraient accorder une attention spéciale au plan Ruml, en s'arrêtant à l'idée qu'il y aurait peut-être moyen de l'adapter aux conditions qui sont particulières au Canada. Il a conseillé d'éviter la confusion qui trouble la confiance du public et a fait allusion aux taxes qui s'accumulent et qui ont beaucoup augmenté depuis quelque temps. (Le projet de Beardsley Ruml, de New-York, prévoit à remédier à cet état de choses). M. Marsh a souligné qu'il y a des inconvénients à percevoir les taxes et les impôts comme on le fait présentement, par tranches. Il a ajouté que la situation peut s'aggraver après la gurgre.

Collaboration d'après-guerre entre les Nations-Unies

Discours de M. Eden aux Communes — Pour la libération des prisonniers en Afrique du Nord — M. Eden laisse entrevoir des bombardements de Rome, à la vive satisfaction des députés anglais — Des avions américains pour l'Angleterre

Londres, 20 (C.P.). — Le secrétaire aux Affaires extérieures Anthony Eden, a déclaré aujourd'hui, à la Chambre des communes, que le gouvernement britannique a l'intention de préparer un programme commun de coopération économique d'après-guerre, de concert avec la Russie soviétique, les Etats-Unis, et les autres Nations-Unies, et que le travail préliminaire est très avancé.

A une question pour savoir si cela signifie que la rumeur que l'U.R.S.S. sont à court de pétrole est fautive, M. Eden a répondu: "Je crois que je puis vous assurer complètement sur ce point."

M. Eden n'a pas répondu aux questions concernant la nomination de Marcel Peyrouton comme gouverneur général de l'Algérie et il n'a pas parlé de politique nord-africaine. Il a assuré à la Chambre que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ne perdent aucune occasion pour convaincre les autorités françaises qu'elles devraient relâcher tous les prisonniers en Afrique du Nord, détenus par suite de leurs sympathies pour la cause alliée.

Il a dit qu'il croyait que le Vatican s'était joint aux Nations-Unies pour condamner les atrocités de l'axe contre les Juifs, car le Pape Pie XII, dans son allocution de Noël, a condamné les persécutions en général. Il n'a pas répondu quand on lui a demandé s'il y avait quelque espoir d'obtenir du Vatican une déclaration plus précise au sujet des persécutions contre les Juifs.

Eden a déclaré que beaucoup de prisonniers en Afrique du Nord avaient été libérés, et qu'une commission mixte présidée conjointement par le consul général anglais et américain à Alger, faisait enquête dans tous les cas où il y a de l'ambiguïté. Les libérations se font aussi rapidement que possible. A sa connaissance, personne n'a été

emprisonné par le fait qu'il était Juif.

Eden a laissé entendre que Rome pourrait être bombardée. A une question, il a répondu affirmativement qu'il existe des usines de munitions et d'armements à Rome ou dans les environs. Est-ce une ville ouverte? lui a-t-on demandé.

"Je crois que le premier ministre a établi clairement en septembre dernier que nous avons autant de droit de bombarder Rome que les Italiens avaient de bombarder Londres, et nous n'hésiterions pas à agir au mieux de notre pouvoir et aussi durement que possible si, au cours de la guerre, il s'avérait utile et convenable de le faire."

La Chambre a applaudi bruyamment cette déclaration.

Après le discours de M. Eden, la Chambre a commencé une session secrète pour discuter du problème des ressources humaines.

On a réclamé aujourd'hui aux Communes de sir Archibald Sinclair, secrétaire à l'Air, de demander aux Etats-Unis de fournir plusieurs avions civils au bénéfice de la British Overseas Aircraft Corporation, pour remplacer les vieux appareils britanniques. C'est le député conservateur Oliver E. Simmonds, qui a fait cette demande, affirmant que l'écrasement du 9 janvier à Lisbonne, où 13 passagers ont trouvé la mort, a démontré que les avions de la compagnie britannique sont trop vieux.

Simmonds a déclaré que selon un accord par lequel l'Angleterre produit surtout des avions militaires et les Etats-Unis des avions civils, la Grande-Bretagne a droit de recevoir des Etats-Unis des appareils neufs de cette dernière catégorie.

Sir Archibald a répondu qu'il attendra la fin de l'enquête avant de tirer des conclusions de l'accident de Lisbonne.

En Nouvelle-Angleterre

Lowell, Massachusetts. — M. Antoine Clément vient de succéder à M. Lucien Desmarais comme rédacteur en chef de l'Étoile. M. Desmarais, qui avait lui-même succédé à M. Edmond Turcotte, rédacteur en chef du Canada, entre au service de la Commission électorale de Lowell pour occuper le poste devenu vacant à la suite du départ de M. Charles Meneau, qui sert actuellement dans l'armée. M. Antoine Clément, qui est au service de l'Étoile depuis 19 ans, a joué un rôle actif dans tous les mouvements franco-américains.

Fall-River, Massachusetts. — Le président général de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, M. Henri-T. Ledoux, de Nashua, a présidé dimanche le 10 janvier dernier, la cérémonie solennelle d'installation des officiers des sept conseils de la société à Fall-River, ainsi que des conseils de Westport et de Somerset. La cérémonie qui se déroula au Club Calumet fut précédée d'un banquet à l'hôtel Mellen, pour marquer le 25e anniversaire de fondation des conseils Bernadette et Notre-Dame de Lourdes, deux conseils de femmes.

Boston, Massachusetts. — M. Wilfrid J. Polras, conseiller municipal de Salem, a été réélu président de la Ligue Civique Franco-Américaine du Massachusetts à la réunion annuelle de l'association tenue à l'hôtel Vendôme de Boston, le 15 janvier dernier. La Ligue s'est dotée pour but de surveiller les intérêts des 300,000 électeurs de langue française au Massachusetts. Les autres officiers de la Ligue Civique Franco-Américaine sont MM. Louis Jobin, de Quincy, secrétaire honoraire, J.-Edouard Thériault, de Newton, secrétaire; Georges J. Perron, de Lawrence, secrétaire-adjoint; Hector-E. Cormier, de Brockton, trésorier, et les anciens présidents qui demeurent présidents honoraires: M. Dewey-G. Archambault, de Lowell, M. Téléphone Leboeuf, de Worcester, M. Philippe-V. Erard, de Springfield, M. le juge Edouard Lajoie, de Fall-River, M. le Dr Dolor J. Hamel, de Worcester, et M. le Dr Alphonse-A. Brouillard, de Lawrence.

Le président de la Banque de Toronto et le projet Ruml

Toronto, (C.P.). — M. F.-H. Marsh, président de la Banque de Toronto, a déclaré à l'assemblée annuelle des actionnaires que les personnes chargées d'imposer des taxes au Canada devraient accorder une attention spéciale au plan Ruml, en s'arrêtant à l'idée qu'il y aurait peut-être moyen de l'adapter aux conditions qui sont particulières au Canada. Il a conseillé d'éviter la confusion qui trouble la confiance du public et a fait allusion aux taxes qui s'accumulent et qui ont beaucoup augmenté depuis quelque temps. (Le projet de Beardsley Ruml, de New-York, prévoit à remédier à cet état de choses). M. Marsh a souligné qu'il y a des inconvénients à percevoir les taxes et les impôts comme on le fait présentement, par tranches. Il a ajouté que la situation peut s'aggraver après la gurgre.

Conférence des premiers ministres à Ottawa

Ottawa, 20 (C.P.). — Les premiers ministres des provinces du Canada auront une conférence avec le premier ministre, M. King, à Ottawa, le 28 janvier, pour discuter la question des revenus provinciaux. Cette conférence a lieu à la demande des premiers ministres provinciaux.

On sait que les revenus de la bière, du vin et des spiritueux sont parmi ceux que les restrictions du gouvernement fédéral ont entamés.

Washington, 20 (A.P.). — L'ambassadeur du Chili, M. Rodolfo Michels, a informé aujourd'hui le sous-secrétaire d'Etat Sumner Welles que le Chili a rompu les relations diplomatiques avec l'Allemagne, le Japon et l'Italie. L'Argentine est maintenant le seul Etat américain qui conserve des relations diplomatiques avec l'axe.

Santiago, 20 (A.P.). — Le Chili a aujourd'hui informé les autres gouvernements qu'il rompt ses relations diplomatiques avec les pays de l'axe. La déclaration a été faite à la suite d'un vote du Sénat chilien — 30 à 10 — approuvant la décision du président Rios à ce sujet.

Cunningham

Londres, 20 (C.P.). — L'amiral sir Andrew Cunningham, qui a exercé le commandement des marines royales et alliées pour protéger les convois des Nations Unies en direction de l'Afrique du Nord, a été promu au rang d'amiral de la flotte, le plus haut titre dans la marine britannique.

Des décrets de la guerre à l'an dernier, l'amiral Cunningham était commandant en chef en Méditerranée, après quoi il se rendit à Washington représenter la marine au comité conjoint des chefs d'état-major.

Explosion due au gaz

Hier après-midi, le commissaire des incendies a déclaré que le feu, qui avait causé la mort de Mme Jacob Croteau, 2217 rue des Carrières, de sa fille, Madeleine, et de M. Adams, de la Montreal Light, Heat and Power, avait débuté par une explosion due à la présence de gaz. L'enquête du coroner a été tenue, ce matin, par M. Richard L. Duckett, coroner du district de Montréal. Après les témoignages de M. Jacob Croteau, de M. Anselme Filion, assistant-directeur du département du feu, de M. Eugène Bédard, lieutenant pompier, de M. Leonard Temple, de la Montreal Light, Heat and Power, le coroner rendit le verdict que la mort des trois victimes était due à des causes purement accidentelles, sans négligence criminelle de part ou d'autre.

Me Léon Lamothe

Trois-Rivières, 20 (D.N.C.). — Me Léon Lamothe, c.r., a été nommé chef du contentieux de la cité des Trois-Rivières, nouveau service créé lundi soir dernier, à la suite de l'abolition du poste de conseiller juridique. Me Lamothe est entré déjà en fonction. Il prêtera serment d'office à la prochaine séance régulière du Conseil.

Me Léon Lamothe est né à Cham



Mercredi, 20 janvier 1943

Programmes spéciaux
A RADIO-CANADA:

8.00 p.m. Le Théâtre dramatique présente: *Alceste*, de Gaston Leroux et Lucien Chaillet, tableau réaliste des traditions raciales de l'Asie. Œuvre créée à Paris.

Sommaire des postes locaux

CBF-890 kilocycles	8.05 Musique militaire.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
4.15 Chant.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
4.30 Radio-College.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
5.00 L'heure du chat.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
5.15 Nouvelles et commentaires.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
5.30 Les aventures de Beaudouin.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
5.45 Causette.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
6.00 Programmes de la soirée.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
6.10 Sport.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
6.15 Nouvelles.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
6.30 Causette.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
6.45 Programme musical.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
7.00 Un homme et son péché.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
7.15 La vie commence demain.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
7.30 Chansons.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
7.45 La marche du commandant.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
8.00 Le Théâtre pour tous.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
8.30 Orch. à cordes.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
9.30 Sur les boulevards.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
10.00 Radio-journal.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
10.15 Baptême en va-et-vient.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
10.45 Orch. de danse.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
11.15 Orch. de danse.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.
11.28 Nouvelles.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.	8.30 D'abord sur le travail.

Jeudi, 21 janvier 1943

Programmes spéciaux
A RADIO-CANADA:

2.30 p.m. *Revue de M. Paul de Marli*, pianiste. Programme: Bruyère (Prélude).

Sommaire des postes locaux

CBF-890 kilocycles	7.00 Concert vocal.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
7.30 Nouvelles.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
8.00 Nouvelles.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
8.15 Émissions.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
8.30 Pot-pourri musical.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
8.45 Chansons.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
9.00 Carte blanche.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
9.15 Chansons.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
9.30 Au pays du tissu.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
9.45 Nouvelles.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
9.57 Nouvelles.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
10.00 Le moulin de la chanson.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
10.15 Courrier du jour.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
10.30 Vie de famille.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
10.45 Défense.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
11.00 Grande Soirée.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
11.15 Le métro Rancourt.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
11.30 Jeux trivialisés.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
11.45 Jeunesse dorée.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
12.15 Quelles nouvelles?	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
12.30 Nouvelles.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
12.45 Réveil rural.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
12.59 Signal-sonore.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
1.00 Rue principale.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
1.15 Radio-journal.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
1.30 Vers le soleil.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
1.45 Orch. Lopez.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
1.55 Chansonnettes.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
2.00 Réveil de piano Paul de Marli.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
2.30 Music-hall.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
3.00 Nouvelles.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
3.15 Chiffre d'œuvre.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
3.30 Réveil de chant.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
3.45 Radio-College.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
3.55 Nouvelles.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
4.00 Le Moulin de St-Cri.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
4.15 Causette.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
4.30 Programmes de soir.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
4.45 Sport.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
4.55 Radio-journal.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
5.00 Causette.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
5.15 Coffret musical.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
5.30 Un homme et son péché.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
5.45 La vie commence.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
5.55 Mélodies masquées.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
6.00 Je me souviens.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
6.10 Ici l'on chante.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
6.20 Variétés.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
6.30 Mexicana.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
6.45 Nouvelles et sport.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
6.55 Concerto.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
7.00 Orch. de danse.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
7.15 Nouvelles.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
7.30 Nouvelles.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
7.45 Happy Gang.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
7.55 School of the air.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
8.00 Commentaires.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
8.15 Réveil de piano.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
8.30 Curry, chansons.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
8.45 Life can be beautiful.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
8.55 Vie et Sade.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
9.00 The soldier's life.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
9.15 Stories from life.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
9.30 Midi nouvelle de BBO.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
9.45 Road of life.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
9.55 La ferme et ses produits.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
10.00 Signal-sonore.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
10.15 Radio-journal.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
10.30 Valence et Topp.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
10.45 Big Sister.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
10.55 Musique.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
11.00 Réveil de piano Paul de Marli.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
11.15 Story of Mary Marita.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
11.30 Ma Perkins.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
11.45 Young's family.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
11.55 Right to happiness.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
12.00 Intermède.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
12.15 Coffret musical.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.
12.30 Nouvelles de la BBO.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.	7.15 Pianiste.

Pour l'indépendance
de l'Inde

Vancouver, 20 (C.P.).—Une grande réunion de Sikhs et de Canadiens sympathiques à leur cause ont adopté dimanche une motion demandant au gouvernement canadien et aux Nations-Unies d'exercer leur influence pour libérer les chefs indiens présentement en prison et pour qu'un gouvernement provisoire soit établi dans l'Inde. Une autre motion demande au gouvernement de la Colombie canadienne d'accorder des droits de franchise aux Indiens orientaux.

Venus de l'Inde il y a une trentaine d'années, 1200 Sikhs ont fondé des foyers en Colombie. Ils comptent actuellement plusieurs groupes dans la province. La plupart travaillent dans les exploitations forestières.

La réunion d'hier soir couronnait une journée de célébration religieuse, l'anniversaire de naissance du fondateur du sikhisme, Guru Gobind Singh.

«Les Sikhs ont combattu pour

l'Angleterre sur tous les champs de bataille du monde», a déclaré Elmore Philpott, directeur du *Vancouver News-Herald*. «Nous devrions rougir de honte d'obliger ces hommes à lutter pour le Canada, tout en leur refusant le droit de vote.»

"Aujourd'hui"

SOMMAIRE — JANVIER 1943
Politique — A la croisée des chemins — Le panaméricanisme à l'œuvre — Notes sur le Brésil — Haiti, perle des Antilles.
Arts — Réflexions sur la littérature américaine — Girardoux, styliste — Une culture musicale nationale — Biologie de la musique canadienne.
Histoire — L'étoile de Bethléem — Lénine — La médecine française au Canada.
Sciences — L'alimentation du soldat — Contre l'autarcie — Nerf de guerre.
Variétés — L'inflation — L'origine d'un nom — La santé par l'exercice.
Au comptoir 25, par la poste 30, Service de Librairie du Devoir.

Dans le monde ouvrier

Le premier ministre King soumet une proposition en sept points pour régler les grèves dans les aciéries, et cette proposition est plus ou moins bien accueillie à Sydney et au Sault-Ste-Marie — Fin du referendum de grève dans l'aéronautique — Les employés de la "Canadian Copper" quittent de nouveau leur travail — Nouveaux officiers chez les pressiers — Les Nazis tentent de tirer profit de la grève dans la métallurgie canadienne — Aucun indice de danger de grève à Arvida

M. King et les métallurgistes

Ottawa, 20 (C.P.). — Après une longue étude et de multiples consultations avec les membres de son cabinet, le premier ministre King a soumis, hier, aux quelque 13,500 grévistes membres des Métallurgistes Unis d'Amérique, une proposition en sept points qui, aux dernières nouvelles, hier soir, avait été accueillie plutôt froidement par ceux des groupes en grève, ceux des aciéries de Sydney, N.-E., et du Sault-Ste-Marie, Ont., alors que le troisième groupe, celui de Trenton, étudiait soigneusement la proposition avant de se prononcer.

Le projet du gouvernement King, tel que soumis par le premier ministre s'établit comme suit. L'industrie sidérurgique serait considérée comme une industrie nationale et, advenant ce cas, le différend actuel serait soumis au Conseil national du travail et ne tomberait plus sous la juridiction des conseils régionaux. Le gouvernement promet de voter immédiatement un arrêté ministériel qui aurait pour but de permettre au Conseil national du travail de régler le différend. Le gouvernement promet aussi de voter un arrêté ministériel établissant un salaire de base de 55 sous l'heure — y compris le boni de vie chère — à Trenton, au Sault-Ste-Marie et à Sydney.

M. King déclare que M. Humphrey Mitchell, ministre du travail, demande à être relevé de ses fonctions de président du Conseil national du travail afin que le différend soit réglé par un organisme présidé par un homme qui n'a pas pas encore étudié ce différend. Le gouvernement prendrait aussi les mesures nécessaires pour que le Conseil national du travail jouât sans délai toute demande des métallurgistes désireux d'obtenir des salaires plus élevés.

M. King ajoute que l'on a dit clairement que le gouvernement s'en tiendra à sa politique de stabilisation des prix et des salaires. On croit que quelques délégués des ouvriers ont insisté pour que toute augmentation s'applique au salaire de base et ne soit pas affectée par les variations du boni de vie chère.

Dans l'avionnerie

Le referendum tenu chez les employés de l'aéronautique (logé 712 de l'Union internationale des machinistes) pour décider si la majorité favorise une grève générale, prend fin aujourd'hui même. Les bulletins seront comptés par six scrutateurs et il est probable qu'on connaîtra le résultat dès ce soir. Si la majorité des membres s'est prononcée en faveur de la grève, on enverra aussitôt une requête au ministre fédéral du travail pour demander un vote officiel de grève, parmi les employés intéressés.

Une grève reprend

Les employés de la *Canadian Copper Refiners*, qui avaient quitté leur travail il y a une quinzaine de jours en réclamant la négociation de salaires à la compagnie, se sont de nouveau mis en grève ces jours derniers. Ils affirment maintenant "qu'ils retourneront au travail le jour où on leur accordera ce qu'ils demandent". On croit toutefois qu'ils accepteront un compromis.

Chez les pressiers

Voici le résultat des élections au local 52 de l'Union des pressiers: MM. Emile Fagnant, réélu président pour la 6e fois; Raoul Desjardins, vice-président; A. Brissette, secrétaire; MM. Henri Petit, H. Dagenais, E. Poltras, E. Bérubé, A. J. Bissette, A. J. Poirier, délégués au Conseil des métiers et du travail; MM. Emile Fagnant, R. Desjardins, A. J. Poirier, les délégués au Conseil de l'imprimerie; MM. Georges C. Brunelle, Alfred Quéry, F.-X. Maxted.

Le local sera représenté à la Fédération de métiers de l'imprimerie par MM. Emile Fagnant, F.-X. Maxted, Maurice Ratelle et G. E. Brunelle; M. Maxted est aussi délégué au Comité paritaire de l'imprimerie. Son substitut est M. G.-C. Brunelle, et les vérificateurs sont MM. H. Petit, O.-J. Myette et Alfred Quéry.

Chez les tonneurs

Dimanche prochain, à Québec, la Fédération du cuir et de la chaussure se réunira pour décider si elle doit renouveler la convention collective des tonneurs et cordonniers, et étudier le rajustement des salaires payés dans cette industrie. Le lendemain, le comité paritaire de la chaussure aura, à Québec, une importante réunion.

Propagande nazie

Stockholm, 20. — On apprend que les propagandistes nazis ont tenté de tirer profit des grèves survenues dans l'industrie de la métallurgie au Canada pour semer le mécontentement parmi la population russe. Ainsi, ils ont dit aux prolétaires russes que pendant qu'ils se battaient courageusement pour défendre leur pays et aider aux alliés, les "frères ouvriers" du Canada se contentaient de quitter leur travail et de se croiser les bras.

M. Charpentier et Arvida

M. Alfred Charpentier, président de la C. T. C. C., est revenu d'Arvida où il a passé quatre jours. Il a été heureux de constater que la tranquillité règne parmi les ouvriers de cette grande industrie d'Arvida. Il n'y a aucun indice de danger de grève comme on se plaît de le dire et de le faire croire dans certains milieux. M. Charpentier a déclaré que plusieurs vieux ouvriers lui ont fait la bonté suivante, qui en dit plus que de longs discours: "Pour mettre les ouvriers en grève cet hiver, il faudrait les battre à coups de bâton".

Le contentement relatif, continue M. Charpentier, qui régnait est dû à plusieurs améliorations obtenues par le syndicat et, parmi celles-ci: les moyens de transport pour les ouvriers habitant les localités éloignées d'Arvida et qui travaillent aux usines d'Arvida; le service d'autobus et des trains de chemins de fer a été amélioré et le coût du transport pour les trains a été diminué sensiblement, ce qui équivalait à une augmentation de salaire et dans plusieurs cas de 50 sous par jour.

M. Charpentier a aussi constaté avec plaisir les progrès rapides du syndicat et des nouvelles hésitations avant chaque jour grossir l'effectif de cet organisme syndical. Beaucoup de militants et d'enthousiastes sont à la besogne et font une propagande on ne peut plus habile et sérieuse, ce qui a pour effet de rendre plus vive la confiance dans le syndicat catholique. M. Charpentier a profité de son séjour à Arvida pour donner une direction opportune sur la structure du syndicat, de ses règlements, sur le partage des pouvoirs entre le comité exécutif et le bureau de direction de chacune des six sections du syndicat, comme aussi sur la formation de comités de grèves qui ont pour mission de régler certains petits griefs quotidiens. M. Charpentier a assisté à deux assemblées de propagande tant à Chicoutimi qu'à Arvida, lesquelles sont très prometteuses pour le succès final du syndicat.

La convention collective a été renouvelée en décembre dernier, mais on s'occupe présentement de l'étude de certains amendements qui ajouteront encore à l'excellence de ce contrat de travail qui comprend 150 classifications nouvelles avec salaires améliorés correspondants, une augmentation de cinq sous de l'heure, temps et demi après 48 heures de travail, congé d'une semaine payé après un an de travail à l'usine et de deux semaines après deux années.

Au cours de ce voyage, M. Charpentier a eu l'opportunité de rencontrer MM. Hadley, gérant des ateliers, et Beaudin, surintendant du personnel, entrevue dont il garde le meilleur souvenir. Officiers et membres du syndicat des ouvriers d'Arvida travaillent avec un si bel entrain et une si étroite collaboration, que le meilleur esprit règne et assure une paix industrielle durable et une protection la plus efficace possible des intérêts des membres du syndicat des ouvriers des usines d'Arvida.

Convocations

Ce soir, à 8 h., au no 1231 est, de Montigny, réunions des groupements ouvriers que voici: Syndicat des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage de Montréal, sous la présidence de M. A. Durand (assemblée générale annuelle), avec élection des officiers pour le nouveau terme; Syndicat des travailleurs en chaussures de Montréal, avec rapport de l'agent d'affaires, M. Ernest St-Amant; Syndicat des typographes et reliers, sous la présidence de M. Alphonse St-Charles.

Blessé par un cheval

Sauvillerville, Sta. (C. P.) — M. Isaïe Comeau a perdu un œil et il se peut qu'il perde l'autre à la suite d'un fâcheux accident. Il était à donner du foin à son cheval qui l'a rué au visage.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

FAITS DIVERS

L'enquête sur l'explosion de la rue Des Carrières

Plusieurs cambrioleurs condamnés au bagne pour vols et tentatives de vols — Un piéton succombe à ses blessures — Vague de froid dans la région de Chicago — La police de l'Ontario aidera aux récoltes

En Cour des incendies, hier après-midi, M. Jacob Croteau, 58 ans, 2217, rue Des Carrières, a raconté ce qu'il savait de l'explosion qui, le 21 décembre dernier, a causé la mort de Mme Jacob Croteau, 57 ans, de sa fille, Madeleine, 23 ans, et d'un employé de la *Montreal Light, Heat and Power Consolidated*, M. William Adams, 59 ans.

M. Croteau a expliqué qu'il était descendu dans la cave avec l'intention d'y fermer l'eau. Par inadvertance, il a ouvert le gaz d'éclairage au lieu de fermer l'eau. Réalisant ce qu'il venait de faire il a tenté de fermer le gaz. Il a accidentellement brisé la soupape. Il a immédiatement averti la M. L. H. et P., qui a dépêché M. William Adams. En pénétrant dans la cave de nouveau avec M. Adams, qui a allumé sa lampe de poche, deux explosions se produisirent. La maison s'est effondrée, entraînant la mort des trois personnes ci-dessus mentionnées.

On croit donc que le gaz d'éclairage aurait été la cause des explosions, si on ignore comment elles ont été provoquées.

Cinq ans de bagne

Le juge Delma Landry a condamné à cinq ans de bagne Donat Morin, alias Donatien Comtois, 23 ans, trouvé coupable d'avoir complété avec Albert Robert pour cambrioler les entrepôts de la maison Goulet, 8437, rue Boyer.

Condamné au pénitencier

Le même juge a condamné à trois ans de pénitencier Harry McDonald, 66, rue Sainte-Jule, pour tentative de vol. Au temps de Fêtes McDonald s'était introduit par effraction dans une imprimerie où il a tenté d'ouvrir le coffre-fort. Tout en faisant son travail il est tombé sur une bouteille de scotch. Il l'a bue et la police l'a trouvé ivre-mort entre la bouteille vide et le coffre-fort intact.

Four vol à domicile

Joseph Bellavance, dit René Choquette, 35 ans, passera trois ans à Saint-Vincent de Paul pour avoir cambriolé le domicile de M. Lucien Piché, 965, rue Bleury.

Aux travaux forcés

Le juge René Thérberge a condamné à cinq ans de travaux forcés Roch Longtin, 22 ans, 1052, rue Berri, coupable d'avoir battu un jeune chasseur, Raymond L'Abbe, 13 ans, et lui avoir volé \$9.00. L'incident s'est déroulé à l'arrière d'un immeuble portant le numéro 1224, boulevard Saint-Laurent.

Accident mortel

M. Pascal Shank, 75 ans, 3483, rue Shuter, a succombé à Saint-Luc à la suite des blessures qu'il se serait infligées en tombant près de son domicile le 24 août dernier.

Vague de froid

Chicago, (A.P.). — Une vague de froid force le mercure à se promener dans la voisinage de zéro dans notre région. A Minnesota le thermomètre est descendu à 51 degrés en bas de zéro, à Kansas City à 12 degrés en bas de zéro. Ce serait la plus forte vague de froid depuis 18 ans.

Concours de la police

Whitby, (C.P.). — Le premier ministre de l'Ontario a déclaré ici qu'il ordonnerait à la police provinciale d'aider dans la mesure du possible les cultivateurs aux récoltes de l'été et de l'automne de cette année. En annonçant cette nouvelle le premier ministre a ajouté que ce n'est pas parce que la police provinciale manque de travail qu'il en est venu à cette décision, mais parce qu'il anticipe une critique réité de main-d'œuvre sur les fermes.

Violent incendie

Etant incapable de maîtriser l'incendie qui a éclaté cette nuit dans la conciergerie Woodchester, avenue Chester, les pompiers de la ville Mont-Royal ont demandé et obtenu le concours de ceux de Montréal. Les dommages semblent assez élevés et plusieurs familles se trouvent temporairement sans abri.

Sommaire du "Journal Brébeuf"

DECEMBRE 1942
Noël... et nous les jeunes, Pierre Langevin: Hitler en Autriche, Léon van der Elst: Elles ou elle? Jean Guérin: Un Major en guerre, André Fortin: Le conte du Vieux, Rodolphe Lavergne: A propos de nationalisme, J.-C. Lajeunesse: Nature, Pierre Ringuet: Chronique de la semaine division, Sylvain Cloutier: Les deux chevaliers, Jacques Rousseau: Jean le Commandant, Guy Desjardins: Noël... et les petits, Onques élèves: Noël de Guerre, R. Daveluy: L'Empire ouvrier et nous, Claude Faribault: Le Dérail de l'Infini, Pierre Mercure: Le plus grand ennemi de la Jeunesse canadienne-française? X...: Nocturne mystique, Roger Beaulieu: Le ski, Robert Fortin: Pour de plus grands horizons, La Rhétorique: La classification des livres, Louis Desrosiers: Souhaits pour 1943, Paul Hisson: L'écurie, le castor, le lynx et le pic-bois, A. Reeves: Le Père Noël, Réflexions devant la Crèche, Ma première descente en ski, Quelques petits: Vision marine, François Cardin: Le Père Joseph Lévesque, Paul Gélinas: Le Père Lavoie à la L.M.E., André Gélinas.

Au comptoir, 10s, le numéro, par la poste 12s. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

On apporte souvent plus de soins au choix de ses robes qu'à celui des aliments, soutiens de notre corps

L'alimentation est un sujet pourtant plus sérieux que celui du vêtement — La campagne d'Alimentation, entreprise par les Services d'Hygiène alimentaire, a pour but d'apprendre aux Canadiens à choisir les aliments indispensables à l'amélioration et au maintien de leur santé

Quelle femme élégante consentirait à porter une robe trop grande, mal repassée, qui pend d'un côté, ou pleine de trous?

Le secret du chic et de l'élégance repose dans le choix, la coupe du vêtement, l'harmonie qui existe entre le visage d'une femme et la nuance du vêtement qu'elle porte.

En alimentation, sujet plus sérieux et plus important puisque, d'une bonne alimentation dépend notre santé et notre bonheur, il doit y avoir le même équilibre entre nos repas et les besoins de notre corps.

Consommer des aliments qui ne nous sont pas appropriés est un peu comme porter une robe pleine de trous et qui pend d'un côté. Si notre alimentation ne contient pas suffisamment de vitamines, de minéraux ou de protéines pour actionner la machine compliquée de notre organisme, les rouages se rouillent, quelques-uns refuseront de fonctionner et la machine ira à la diable. Le résultat en sera une fatigue constante, le manque d'entrain, le découragement et, en peu de temps, quelque maladie sérieuse.

La campagne d'alimentation, basée sur les règles officielles de l'alimentation, entreprise par les Services d'hygiène alimentaire, a pour but d'apprendre aux Canadiens et

de les encourager à mieux se nourrir, non pas plus richement ni plus abondamment, mais à absorber des aliments indispensables à l'amélioration et au maintien de la santé.

Si plusieurs repas sont pris au dehors, ils devront inclure les aliments essentiels qui ont manqué au repas pris à la maison, souvent à la hâte.

Un repas substantiel, d'après les Services d'hygiène alimentaire, doit comprendre trois groupes d'aliments: du lait, un aliment riche en protéine, comme le fromage, les oeufs, la viande, les fèves; ou du poisson et des légumes ainsi qu'un fruit. Un sandwich au fromage, une pomme cuite au four et un verre de lait constituent un lunch nourrissant. De même, une crème aux légumes, un plat de viande avec légumes en plus des patates et un dessert au lait font un excellent repas. Une crème aux légumes, une salade aux fruits avec fromage sont aussi très substantiels.

Que de travailleurs ressentent une fatigue constante à cause de mauvais déjeuners ou parce qu'ils n'ont pas déjeuné du tout. En une période où la santé et le plein rendement de chacun jouent un rôle si important, il faudrait, plus que jamais, surveiller son alimentation, sa santé et son bonheur.

nos valeureux marins qui assurent les communications et les approvisionnements entre les continents. Elles savent qu'elles jouent une part active dans ce combat général et que c'est grâce à son esprit d'initiative intelligente, à ses économies répétées, qu'elle aide son pays à fournir à tous nos soldats de terre, de mer et de l'air l'équipement et l'armement qu'il leur faut.

Les fertilisants pour nos jardins

(Du Service de l'Information, en temps de guerre)

Les cultivateurs et les jardiniers n'auront aucune difficulté à se procurer les engrais chimiques dont ils ont besoin pour améliorer leur terre.

Depuis la guerre, les fertilisants sont rares au Canada et aux États-Unis, afin de conserver les engrais nécessaires à la production des fruits, des légumes, et des céréales, la Commission des prix vient d'interdire la vente, en certain cas, de fertilisants contenant de l'azote chimique.

D'après cette ordonnance, personne n'a le droit de vendre ou d'acheter de tels fertilisants pour les pelouses, les parcs, les terrains de golf, les cimetières, les bords de route, les plantations non-commerciales d'arbres, de fleurs ou d'arbustes.

Cependant, les marchands qui avaient en main le 16 décembre, jour de la promulgation de l'ordonnance, des paquets de fertilisants contenant moins de 25 livres, peuvent vendre ces paquets. Les consommateurs qui à cette date, avaient en main de ces engrais chimiques peuvent s'en servir à leur guise.

Les institutions agricoles ou d'éducation, les fermes expérimentales, les aéroports, le ministère des Munitions et celui de la Défense sont également exemptés de cette ordonnance.

On estime que ces restrictions économiseront environ 3,000 tonnes de fertilisants, et en temps de guerre nul ne songera à critiquer la décision du gouvernement. Les consommateurs tout comme le gouvernement préfèrent de beaux légumes et de beaux épis de blé à une pelouse touffue et inutile.

Chante ta patrie!...

Pour l'œuvre de la Bonne Chanson de M. l'abbé Charles-Emile Gadbois.

A l'enfant canadien

Chante, enfant, ta patrie,
Et célèbre à jamais,
D'une voix attendrie,
Le Canada français.

Chante nos Laurentides,
Nos plaines de blés d'or,
Et les fils intrépides
D'un peuple en plein essor.

Chante sa survie
Sous l'aile des drapeaux
Et l'hymne d'espérance
Qui monte des berceaux.

Du pays de l'étable
Chante à tous les échos
La gloire impérissable
Des saints et des héros.

De l'histoire immortelle
De tes nobles aïeux
Et leur langue si belle
Garde un culte pieux.

De la terre natale
Cheris les blancs clochers;
D'une âme filiale
Aime tous ses foyers.

Pour l'honneur de ta race,
A l'instar de nos pères,
Imite leur audace,
Sois fier et valeureux.

Revis leur épopée,
Exalte leurs exploits
Par la croix et l'épée,
Pour le Christ et nos droits.

De la foi de nos pères
Sois l'apôtre en tous lieux,
Et rends les jours prospères
Sous l'égide des cieux!...

Georges BOILEAU, O.M.I.

Les accidents qui pourraient être évités

Il ne se passe pas de jours sans que les colonnes des journaux ne nous apportent le récit de quelques accidents: accidents de la route, accidents d'aviation, de chemins de fer, etc.

Il en est une foule d'autres, moins connus, mais qui coûtent aussi, chaque année, la vie de milliers de Canadiens. Ce sont les accidents de la maison. La plupart pourraient être évités, observe le Service de l'Information au consommateur, si seulement on exerçait un peu de son jugement.

Ne jamais monter sur une chaise ou une boîte branlante pour rejoindre un objet haut placé. Il se trouve, dans la plupart des maisons, un escabeau que l'on peut utiliser à cette fin. Un plancher bien ciré et bien poli peut ajouter à la bonne apparence de la maison, mais que de poignets et d'épaules brisés par une chute sur de tels planchers! Les tapis pourraient être rendus moins glissants si on cousait en dessous une bande de tapis ciré. Les objets qu'on laisse traîner sur le plancher dans l'obscurité: balais, jouets, chaise au milieu de l'appareil, sont souvent la cause de chutes. Il en est de même pour les escaliers sombres, sans lumière.

Que d'enfants ont mis le feu à leurs vêtements en jouant avec des allumettes ou près du feu. Cela aurait pu être évité si on avait en la précaution de tenir les allumettes dans un endroit inaccessible aux enfants.

Les fils électriques découverts, mal posés, sont souvent des causes d'incendie. Les accessoires électriques en mauvais état peuvent donner des chocs assez désagréables sinon mortels. On n'exerce jamais trop de prudence lorsqu'il s'agit de prévenir tous ces accidents qui, souvent, peuvent être mortels.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BELL 3361* : il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Société d'Etude et de Conférences

La vie des peuples dans le monde d'après-guerre

Tel était le titre de l'étude présentée hier après-midi, à l'hôtel Windsor, devant les membres de la Société d'Etude et de Conférences, par M. Roland Lebeau, docteur en droit, et membre du Bureau international du Travail.

Le conférencier a d'abord fait une brève revue de la vie des peuples depuis vingt ans dans les domaines national, économique et international.

La victoire de 1918 par les démocraties leur avait conféré un prestige considérable, ce qui n'a pas empêché tout de même plusieurs peuples d'abandonner le régime démocratique à la suite de la Russie en 1917: l'Italie, le Portugal, la Yougoslavie, l'Allemagne, en 1933, l'Espagne en 1936. De 1919 à 1939, on peut donc constater une vaste désaffection à l'égard du régime démocratique, désaffection due en partie au sentiment général de l'inutilité de la politique, au dédain du vote, aux crises économiques sans précédent, etc. Situation qui a abouti à des monstruosités telles que la destruction forcée des denrées, l'arrêt de la production, donc le chômage et l'intervention directe du régime politique dans la vie économique. Dans le domaine international, les traités de paix de 1919 n'ont pas apporté ce qu'ils promettaient, les engagements dans les pactes conclus entre pays n'ont pas été tenus parce que trop de grandes puissances se sont dérobées à leurs obligations: les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne, notamment devant les problèmes de la Mandchourie, de l'Ethiopie, de la Rhénanie, de l'Espagne, de l'Autriche, etc. Ce fut l'anarchie internationale à cause de la renouveau pour les grandes puissances à faire exécuter les conditions des pactes.

Le régime démocratique est-il mauvais en soi ou désuet? Non, puisqu'il est le seul qui permette le développement de la personnalité humaine selon tous ses droits, mais il a besoin de réformes.

Ce régime démocratique remonte à une époque où la vie économique était simple et où la vie politique n'intéressait qu'un nombre relativement restreint de citoyens. La grande évolution industrielle a changé complètement cette situation. Ce qui a permis la désaffection envers la démocratie, c'est que les masses ont constaté que ces droits politiques acquis si arduement, ne leur confèrent aucun pouvoir. A quoi sert la liberté, à quoi sert le droit de vote si le travail manque toujours, si le citoyen est en état de perpétuel chômage?

Il faut que la démocratie nouvelle assure un contrôle effectif de la vie économique, il faut que chaque homme ait le sentiment de faire partie de la démocratie non pas en quémant, mais comme un membre ayant des droits.

Une des principales causes de la paralysie de la vie économique paraît être que l'on a essayé en vain pendant ces vingt dernières années de faire fonctionner une vie économique sur l'abondance; on a perdu de vue que la première difficulté à vaincre n'est pas la production mais la répartition.

Le conférencier donne ici les grandes lignes de l'évolution industrielle avec de nombreux exemples de ce qu'on peut faire les forces productrices décapées et les méthodes

modernes de fabrication en série et finalement le déséquilibre entre la production et la consommation, la fertilité des ateliers, la diminution du pouvoir d'achat, etc. Il faudra, de toute nécessité, après la guerre, une économie dirigée.

Dans le domaine international, de 1919 à 1939, l'anarchie est venue de la multiplicité des États doués de souveraineté absolue. Il est inconcevable d'imaginer dans l'avenir que les nations continuent de régler séparément leurs grands problèmes économiques, militaires, politiques, etc. Il s'agit pour ces peuples de remettre certaines parcelles de leur souveraineté à une ou à des institutions internationales qui seront fondées par la puissance économique, militaire et politique des vainqueurs, sorte de Commission où siègeront des représentants des gouvernements, des intérêts, patrons et ouvriers. Il sera probablement plus sage aussi de retarder le tracé des frontières; que les peuples sachent d'abord que leurs droits minoritaires seront respectés et que les frontières, une fois désignées, ne seront pas des lignes étanches nuisant à la vie économique comme on l'a vu entre les deux guerres. Il sera indispensable dans le domaine international d'établir la collaboration économique entre les peuples.

En terminant, le conférencier a souligné la nécessité de sacrifices en faveur de l'édification d'un meilleur monde en temps de paix, sacrifices moins lourds que ceux consentis en temps de guerre, mais non moins importants. La paix en elle-même n'est pas un fin mais un commencement qu'il faut continuer par un effort moral.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Partie de cartes au Foyer

La maison du Rôdeur (le Foyer) aura sa partie de cartes annuelle jeudi, le 28 janvier courant, au no 1001, rue Saint-Denis, dans l'après-midi, à 2 h. 30, et dans la soirée, à 8 h.

La direction compte sur la présence de tous ses amis qu'elle invite cordialement. Il y aura des prix nombreux et un goûter sera servi.

Association des femmes catholiques de Westmount

Jeudi, le 21 janvier, à 3 h. de l'après-midi, à la salle St-Léon de Westmount, 360 avenue Clarke, aura lieu une réunion de l'Association des femmes catholiques de Westmount, section des œuvres de guerre. Toutes les dames sont cordialement invitées.

Assemblée à St-Stanislas

Ce soir, à 8 h. 30, dans la salle de la paroisse St-Stanislas, 1271, rue Laurier, aura lieu une assemblée des femmes de deux paroisses, pour entendre une dévotion de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Mme Fernand Brunelle qui parlera en particulier des problèmes que pose le rationnement du beurre. Les dames des paroisses de St-Stanislas et de St-Pierre-Claver sont cordialement invitées.

Après la causerie, les personnes présentes auront l'avantage de voir deux films d'actualité.

La J.O.C. et la fête des fiançailles

Il y a trois ans déjà, la direction de l'Oratoire St-Joseph eut l'heureuse idée de fonder une association des fiançailles de la Très Sainte Vierge et de saint Joseph, le 23 janvier, en invitant tous les jeunes gens qui désiraient se fiancer à participer à un triduum de prières et d'instructions, pour se préparer dignement à envisager leurs destinées.

Cette année encore, avec la collaboration de la J.O.C., l'Oratoire St-Joseph organise un autre triduum qui commencera ce soir, le 20 janvier, à 8 h. 30, dans la chapelle de l'Oratoire, avec la cérémonie des fiançailles officielles qui se déroulera samedi soir, à 8 h. 15. Il semble qu'il ne peut y avoir de meilleure occasion pour des fiancés chrétiens, que ce jour-là pour consacrer solennellement leurs promesses d'amour et de fidélité et pour demander des bénédictions du bon Dieu sur cette période incompressible des fiançailles et sur le foyer qu'on a décidé de fonder.

Tous les jeunes gens et jeunes filles peuvent assister au triduum. Les fiancés qui veulent participer à la bénédiction solennelle devront assister à toutes les instructions, après s'être inscrits à l'Oratoire St-Joseph ou à la Centrale J.O.C., 1037 rue St-Denis.

A l'Oratoire, on est prié de s'adresser au R. P. Laplante, C.S.C., AT 1311, à la Centrale J.O.C., à Simonde, responsable générale au Service de préparation au mariage, LA 4131.

Cette ordonnance constitue une des activités du Service J.O.C. de préparation au mariage, service organisé par la J.O.C. qui fonctionne dans le quartier de l'Oratoire, en vue de pourvoir à la formation complète des jeunes qui songent à fonder un foyer.

Patrons pour vêtements

Ottawa, 20 — M. J. A. Klein, administrateur des vêtements pour femmes et pour enfants, vient de rendre une ordonnance portant sur les patrons des vêtements. Après le 1er avril, on ne pourra pas vendre des patrons qui ne seront pas conformes aux modèles autorisés par la Commission des Prix. Le décret interdit en outre aux fabricants de confectionner, de vendre ou de distribuer des patrons pour vêtements dont la grandeur excède par plus de 5%, à l'exclusion des coutures, les grandeurs maxima prescrites par la Commission.

Cette dernière stipulation vise à harmoniser les règlements canadiens avec ceux des États-Unis, vu que les distributeurs canadiens achètent des patrons et reçoivent des catalogues de modèles de ce pays.



C'EST à NOUS de SOULAGER les SOUFFRANCES des RUSSSES

Combien nous sommes reconnaissants à nos Alliés les Russes d'avoir lutté si courageusement pour repousser l'agresseur. Mais cette résistance héroïque a coûté bien des vies et d'innombrables sacrifices. Plus avancé l'hiver russe, plus cruelle devient la situation et plus pressant le besoin de vêtements chauds, de médicaments, etc. La Russie ayant à supporter le poids de la bataille, consacre toutes ses ressources à l'effort de guerre... et les secours pour ceux qui souffrent doivent venir du dehors. Toute votre gratitude, toute votre sympathie peuvent se manifester en envoyant votre souscription au

Fonds CANADIEN DE L'AIDE A LA RUSSIE
Chambre 679, Edifice Sun Life, Montréal

RECITAL

Mlle ROSE BAMPTON

du Metropolitan Opera au théâtre His Majesty
Lundi, le 25 janvier, à 8 h. 30 — Billets .75 à 3.00
en vente chez LINDSAY, 1112 ouest, rue Ste-Catherine

Les recettes iront au
FONDS CANADIEN DE L'AIDE A LA RUSSIE
sous les auspices du National Council of Jewish Women,
section Montréal.

THE T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

Bons mots

Force hydraulique

Devant Anatole France des ingénieurs spécialistes parlaient un jour de la puissance énorme que l'on retire et que l'on retirera de plus en plus de la force hydraulique.

France intervint: — Messieurs, fit-il doucement l'ai suivi vos explications et vos développements avec un très vif intérêt.

— Et pourtant, d'après eux, il me paraît que vous ignorez la plus puissante force hydraulique qui soit au monde.

— Vraiment! Et laquelle? demanda un des ingénieurs surpris.

— Les larmes d'une femme, répliqua Anatole France.

L'esprit d'autrefois

On parlait courage, et l'impératrice Catherine dit: "Si j'avais été homme j'aurais été tué avant d'être capitaine".

Le prince de Ligne lui répondit vivement: "Je n'en crois rien, Madame, car je vis encore".

Dans l'opposition

Rockefeller avait toujours eu le goût des petites économies. Etant très pieux, il confiait à une tirelire les sous qu'il destinait aux troncades des églises. Il versa des sommes immenses à une des grandes sectes d'Amérique, dont le clergé professait des idées extrêmement radicales.

Comme un des amis du magnat lui faisait observer que les pasteurs qu'il finançait attaquaient le capitalisme:

— Laissez donc, dit Rockefeller, c'est l'opposition de Sa Majesté...

Aux maîtresses de maison

On demande aux maîtresses de maison de ne pas laisser perdre le plus petit résidu de graisse résultant de la cuisson. A ce sujet, les autorités chargées de la récupération nous apprennent que cent livres de graisse peuvent donner dix livres de glycérine, avec lesquelles on peut produire soixante livres de nitro-glycérine pour les explosifs.

Il est important de ne pas laisser rancir la graisse. Pour la conserver, garder tous les restes au froid jusqu'à ce que vous soyez prête à les remettre au boucher. Autrement, si la graisse devient rance, le volume de glycérine qu'elle contient tombera à cinq pour cent.

Si vous ne pouvez plus utiliser la graisse dans laquelle ont frit les pommes de terre ou le poisson, mettez-la de côté pour votre boucher. Faites de même pour les huiles et les graisses végétales, comme la végétaline (crisco), etc.

PERSONNE ne peut se passer de pain — aliment principal de l'homme. Mais il y a un pain et un autre. Mangez le

PAIN NATUREL CARON

fait de blé dur No 1 exclusivement moulu sur la mouture de pierre de France. Pain de santé.

Autres marques Caron: PAIN AU LAIT — PAIN FRANÇAIS — PAIN CANADIEN — d'une digestibilité parfaite.

Chez votre épicer — sinon signalez CL 2325

La Boulangerie Caron-Jetté Ltée 2125 LaSALLE



RIRETTE... GAGNANTE!

41. (Suite)

— Oh! il n'a pas que de l'esprit. Sans doute, mais il faut avoir de l'esprit d'abord pour en prêter à l'un ou l'autre cousin.

— Tu sais que leur mère ne vient pas...

— C'est toujours ça de gagné... approuve Henri en se frottant les mains.

— Allons, ne sois pas méchant.

— Méchant? Je n'en ai point l'en vie. Je veux que ton goûter soit réussi, voilà tout, et tante Aurélie aurait tout gâté.

— Tu seras gentil avec Mme de Saint-Coix...

— Et même galant...

— Je n'en demande pas tant.

— Pour Mlle de la Ristelle, dit Henri, je vous conseille de lui donner Bridier comme voisin. Elle en profitera pour lui demander des conseils pour ses placements et elle nous en saura gré.

— Mais il y a encore le ménage Ricou-Ricou qu'il faut à tout prix séparer, pour éviter les scènes de ménage. Il est entendu que le marquis de Duris sera sacrifié. Ainsi sera-t-il à même de goûter en repos, car le Ricou-Ricou n'aurait garde de se tourner vers le marquis, de peur de rencontrer les regards de leur propre moitié.

Et tout se passe très bien, en effet. M. Rabottault a mis à sa droite Mme de Saint-Coix, qui est sourde

et qui a un jour confié à sa gouvernante qu'elle n'entendait qu'une voix au monde: celle de Prosper Rabottault de Terrade.

A sa gauche, Mme Dumarest, qui vient pour la première fois à un goûter et que sa timidité rend presque aussi sourde que Mme de Saint-Coix, si bien que M. Rabottault a fort à faire, mais il s'en tire à merveille, sa voix portant jusqu'au château, confie Henri à sa voisine de droite qui est, on le devine, l'héroïne du goûter.

M. Ricou-Ricou, aussi malgre que sa femme est rebondie, fait des grâces à Mlle de la Ristelle, qui adore être louée, mais il n'est pas fâché de se tourner le plus souvent vers la maîtresse de la maison.

La petite table est, tout de suite, très gaie, Henri ayant imaginé de mettre au milieu, en guise de sur-tout, dans un cercle de treillage, une famille de poussins de huit jours qui ne savent à quel ami répondre tant ils reçoivent de miettes de gâteaux... Les Ploufond eux-mêmes, qui ont horreur de tout ce qui est basse-cour, gloussent de surprise

Mais Béby n'est pas moins heureux. Blanche Bridier écoute les "astuces" de Jean-Pierre.

— Mademoiselle, je vous présente ma ménagerie, dit Henri à Rirette. Non, non, elle n'est pas sur la table: regardez plus loin... Là, vous y êtes: le marquis de Duris, au beau crâne luisant, est le grigou, dernier de sa race; je suis son plus proche parent. C'est pour moi qu'il amasse, aussi, vous voyez, il mange d'avance les revenus qu'il me laissera. Mme de Saint-Coix, qui porte à son oreille un vieil écouteur, aussi sourd qu'elle, est ma grand-tante, mais elle a un viager et elle ruinera la compagnie d'assurance. Elle n'a jamais été malade de sa vie et comme on ne meurt pas de surdité, il n'y a aucune raison qu'elle quitte la petite tour du moulin que lui prête sa nièce, Mme Ploufond, absente, hélas! mais dont vous voyez en face de vous les deux rejetons épanouis. Ah! que je regrette la grippe qui retient ma cousine en sa gentilhommerie! La fee Carabosse nous a légué cet ersatz à son image...

— Mais, monsieur mon voisin, vous êtes bien vilain, ce soir. Vous me faites peur. Personne ne trouve grâce devant vos sarcasmes. Savez-vous que c'est très mal?

— Eh bien! mademoiselle, voilà quelques échantillons de la "société", que, depuis dix ans, ma pauvre mère m'a contrainct d'aller voir chaque dimanche et quelquefois en semaine.

— Oh! je sais très bien, monsieur, que vous avez regimbé.

— Vous en auriez fait autant à ma place.

— Peut-être bien.

— Ce n'est pas tout. Les jours d'enterrement, je pourrais vous montrer mieux. C'est-à-dire que, au lieu de deux Ploufond, vous verriez la douzaine, au lieu d'une Saint-Coix, d'une Ristelle, vous en verriez des ribambelles. J'oubliais les Ricou-Ricou, de chaque côté du crâne du marquis, auquel ils tournent le dos avec une savante insistance, quel ménage! Mon père a épousé tout ça d'un coup. Mais, lui, il a ses terres, ses foires comme alibis. Quant à moi, le fils unique,

je n'avais comme dérivatif que le cabaret du père Saucisse et les commis voyageurs en insecticides et en engrais nouveaux...

Tout en parlant, Henri offre les gâteaux "maison", les coupes de fruits, les orangeades, avec un empressément qui ravit Jean-Pierre, Béby et les deux Ploufond.

M. Rabottault a tenu à faire sauter le bouchon d'une vieille bouteille de champagne qui restait d'une caisse arrivée il y a vingt-cinq ans en même temps que lui à Saint-Sorrie. Il est bien empêché de porter un toast, il sait parler, mais très mal discourir. Il passe la parole au marquis. Celui-ci, un peu surpris, se lève et, avec un charmant à-propos, se tourne vers Rirette et dit:

— Puisque c'est à vous, mademoiselle, que nous devons ce champagne et somptueux goûter, permettez-moi d'en souhaiter le pendant et de boire à votre second million.

Et il s'en fut choquer son verre contre celui de Rirette, confuse.

C'est le signal de la débâcle à la table des jeunes. Béby attendait cette minute avec impatience; il s'écrie:

— Allons voir les poules et les lapins!

Les Ploufond à coquilles marines, d'un pareil élan, entourent la ronde Blanche Bridier, une héritière qui n'est pas à dédaigner.

Et toute la petite classe se laisse guider par Béby.

Henriette voudrait bien suivre le mouvement, mais à une croisée d'allées Henri veut lui montrer le fond de la vallée d'une terrasse menagée à cet effet.

— C'est le coin que je préfère ici. Ce château est trop grand pour un fils unique. Je suis un peu comme papa, j'aurais voulu habiter la ferme d'en bas. Voulez-vous que nous y allions? C'est là que vit mon grand-père. Au lieu de monter comme son fils et de se faire châtelain, il est descendu, et de gros fermier, il s'est fait jardinier. Il cultive lui-même ses choux, ses carottes, ses petits pois, ses salades. A des fruits et des pommes de terre. Sa vigne lui donne un petit vin qu'il met lui-même en bouteille.

— C'est un sage. Il mérite d'être heureux.

(A suivre)

Le journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), dévouée-proprétaire. — Georges Follard, directeur-gérant.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Un brigand qu'on aurait pincé?

On n'a pas encore la main dessus, mais il y a à peine quelques heures, on lui signifia ceci: "Vous en êtes un beau merle, d'aller ainsi, répétant sans cesse, dans votre *Brigand*, qu'il est impossible, présentement, d'envoyer des fonds à vos missionnaires de Chine. Vous feriez mieux de lire l'*Action catholique* et le *Devoir*!"

En effet, ces deux grands journaux disaient dernièrement en titre gras: *Les envois de fonds aux missions se rendent bien*. Suivaient un article quelconque peu enjolivé. Rien de si simple que de lire l'*Action catholique* et le *Devoir*! On n'a pas encore la main dessus, mais il y a à peine quelques heures, on lui signifia ceci: "Vous en êtes un beau merle, d'aller ainsi, répétant sans cesse, dans votre *Brigand*, qu'il est impossible, présentement, d'envoyer des fonds à vos missionnaires de Chine. Vous feriez mieux de lire l'*Action catholique* et le *Devoir*!"

D'autres malveillants curent voir en cette charge qu'enfin le *Brigand* était pincé. Pincé? leur ai-je dit. Apportez-moi plutôt l'article. J'ai assez l'habitude du journalisme pour vous assurer d'avance que si le titre dit une chose, la chose qui suit dit le contraire. On ne peut pas tout dire. Justement ce que je vous dis: les fonds qui se rendent bien au commencement de l'article ne se rendent plus à la fin.

Les fonds se rendent bien aux missions du Canada, disaient à notre mission ironique sise en face de Montréal, et aussi chez les Esquimaux du Nord. On s'en était dit. De même pour l'Afrique, qu'aucun barrage vraiment effectif n'a encore isolé de l'Empire. Mais hors de là? La source officielle, qui nous apporte ces renseignements, s'avoue impuissante à donner des précisions "pour les missions sous le contrôle de l'axe". Or, c'est justement là que se trouve coincée la majeure partie des missions: Chine, Japon, Tonkin, Indo-Chine, Malaisie, Archipels, etc. "Il est possible que le Saint-Siège trouve moyen de les aider", murmure timidement la source, en s'excusant.

Or, des démarches personnelles, en ce cas, auprès de S. Exc. le Délégué apostolique et du gouvernement d'Ottawa n'ont pu aboutir et, si les fonds canadiens des œuvres pontificales, Propagation de la Foi, Saint-Pierre-Apôtre, se rendent bien en certaines missions, ces mêmes fonds, pas plus que nos secours de quêtes, n'arrivent en Chine.

L'article en question appelait donc, comme titre, le suivant: *Les envois de fonds aux missions se rendent bien pour certaines missions; pour beaucoup d'autres, la majorité, on n'en sait rien. Informez-vous aux divers procureurs*. Mais cela n'eût point été du journalisme.

Les procureurs? En voici un qui vous dira que, sans l'intervention bienveillante de la Suisse, qui fournit présentement de 840 à 850 canadiens par mois à chacun de nos 75 missionnaires, ceux-ci seraient absolument sans ressources, tout envoi de fonds en Chine se trouvant bloqué depuis l'incident de Pearl Harbour. Celui qui m'indiquait le moyen de forcer ce blocus serait considéré comme un grand bienfaiteur. La consigne qui m'est venue dernièrement du Supérieur de notre mission est celle-ci: "Nous vivons misérablement, mais nous vivons, grâce à l'aide suisse. Mettez en réserve les aumônes que vous pourrez recueillir, car vous aurez un gros compte à rembourser après la guerre."

Finir ainsi ma propre vase me donne un tantinet l'air d'un homme qui passe la tasse. L'attitude ne me déplaît pas. Sera-t-elle plus émouvante, dans les pages d'un grand journal que dans celles du *Brigand*? Je le souhaite pour ce dernier, qui

se tient toujours dans sa case postale 611, à Québec. Détail bon à retenir. J.-L. LAVOIE, S.J., Procureur de la mission des Jésuites en Chine.

Ces honoraires de médecins

Drummondville, 15 janvier 1942. M. le directeur, Le *Devoir*, Montréal.

M. le directeur, Vous pourriez publier cette lettre, en marge de la polémique ouverte au sujet des médecins étrangers des Commissions de Revision. La discussion semble se prolonger sur le fait que les médecins civils, dit-on, gagnent \$10.00 pour 3 heures d'ouvrage. Or, voici les conditions mêmes auxquelles le médecin, membre de la Commission de Revision, avait accepté de travailler: "Les Membres de la Commission Médicale de Revision sont rémunérés d'après un tarif établi: \$10.00 par jour complet, ou \$5.00 par demi-journée de travail. Ce tarif est basé sur le fait qu'un Bureau médical de Revision doit examiner au moins quinze (15) recrues par jour complet ou huit (8) recrues par demi-journée." (Le souligné est de moi).

C'est donc dix dollars pour dix heures d'ouvrage, et non dix dollars pour trois heures. Quant au médecin militaire, lui, il gagne un salaire fixe de \$8.00 par jour, plus une allocation de \$1.70, et cela sept jours par semaine. Il faut ajouter à ces chiffres \$150.00 par année pour l'habillement, plus \$45.00 par mois pour la femme, sans compter \$12.00 pour le premier enfant et \$9.00 pour chacun des autres; cela fait un montant réel de \$12.61 par jour, pour un médecin militaire qui a trois enfants. Ne faut-il pas par ailleurs, tenir compte des pensions et autres charges que l'Etat assume dans le cas du médecin militaire?

Mais, à quoi servirait-il de faire une tempête avec les honoraires que gagne le médecin civil, en rapport avec la guerre? Jusqu'ici, les honoraires de la Commission de Revision n'ont pas encore été payés, bien que cette Commission ait déjà quelques mois d'existence.

D'autre part, entre le 13 juin et le 23 décembre 1942, j'ai examiné 81 recrues pour l'examen médical du premier appel, et j'ai reçu, à venir jusqu'à ce jour, \$18.00, soit les honoraires de 18 examens.

Dans notre région, les médecins ne sont réellement pas enthousiastes, vu que cela leur fait perdre des clients; cependant, lorsque le Bureau de Revision a été fermé, aucun de ses membres n'avait démissionné ni refusé ses services, qu'il avait offerts par pur patriotisme. Tous ces faits démontrent une chose: c'est qu'on veut mettre l'armée en tête de tous les mouvements du pays. Et tous les prétextes sont bons.

Bien à vous, M. le Directeur, J.-B. MICHAUD, M.D., C.M.C.

La vente pour taxes

Au cours de la première journée de la vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes, la ville a fait plusieurs achats intéressants. Ainsi elle a acquis au prix de \$1 chacun deux terrains vagues valant \$90,250, et sur lesquels les propriétaires devaient \$9,309 de taxes. La ville a acheté aussi deux lots bâtis au prix de \$7,100; la valeur de ces deux immeubles est de \$64,000 et les taxes dues étaient de \$7,496. Des particuliers ont acheté 13 lots bâtis au prix total de \$30,050, dont la valeur est de \$74,500 et sur lesquels les taxes dues étaient de \$7,893.

L'alimentation dans les pensionnats

Un médecin devrait la surveiller — Connaissances diététiques nécessaires au personnel — Importance de la bonne alimentation à l'époque de la croissance — Dépistage des cas de dénutrition dans les écoles

La première séance de la Société médicale de Montréal, tenue dans la salle même des délibérations du conseil municipal de Montréal, sous la présidence du docteur Adélard Groulx, directeur de santé de la ville, le Dr Roméo Boucher a fait une proposition que tous les membres présents ont approuvée, à savoir qu'un membre du Collège des médecins surveille dans chaque pensionnat ou internat le régime alimentaire des pensionnaires. Il a aussi recommandé que le personnel, chargé de préparer les repas dans les collèges et les convents soit mieux instruit qu'il ne l'est de la diététique et de l'hygiène alimentaire en général.

M. Boucher avait préparé un travail documenté sur la question. Il a fait observer qu'il ne faut pas profiter du rationnement et de la cherté de la vie pour sous-alimenter les jeunes, garçons ou filles. Il ne comprend pas que dans beaucoup d'institutions, les adultes soient mieux nourris que les garçons et filles à l'âge de la croissance.

Le Dr Adélard Groulx a accusé réception, aux applaudissements de tous, d'un chèque de \$1,000 du ministère de la Santé de la province.

Le Dr Groulx a aussi dit qu'il trouve excellente une suggestion présentée par son prédécesseur, le Dr G.-H. Prud'homme, à la Société et qu'il s'empresse d'appuyer. Voici ce qu'il a dit: "Un bon nombre de jeunes médecins, ayant clientèle, sont exposés à être appelés en service militaire. La clientèle qui leur fait actuellement confiance se dirigera nécessairement vers ceux qui resteront. Le désir formulé et exposé par mon distingué prédécesseur est, que lorsque, la guerre terminée, ces jeunes confrères reviendront à leur cabinet de consultations, nous, qui sommes restés, nous leur retournerons leurs clients en autant que faire se pourra."

Le Dr Groulx a encore insisté sur la nécessité où se trouve le médecin de se rapprocher de plus en plus de l'hygiéniste et de mieux collaborer avec lui.

Le Dr Paul Letondal, secrétaire-trésorier de la Société, a lu ensuite à ses collègues un rapport financier affichant un surplus de plusieurs centaines de dollars.

Le Dr J.-N. Laporte, du service municipal de Santé, a aussi présenté un travail du plus haut intérêt sur l'examen physique de l'enfant et le dépistage des cas de dénutrition dans nos écoles. Sa lecture a suscité une brève discussion au cours de laquelle on a établi que trop de nos écoliers vivent de "hot dogs et de liqueurs", et qui s'est terminée par une suggestion recommandant que l'on accroisse les fonds dont dispose l'organisation encore jeune, mais essentielle, des cantines scolaires.

Le Dr J.-A. Landreville a enfin lu un travail qu'il avait préparé sur la prévention de la dénutrition. Comme on le voit, par cette première séance, la Société médicale a démontré qu'elle n'hésite pas à entrer en plein dans le mouvement que l'on lancera officiellement le 25, à l'hôtel de ville, en faveur d'une meilleure alimentation à Montréal. La soirée s'est terminée au bureau du maire, M. Adélard Raynault, où il y avait buffet froid.

La tempête d'hier soir

La tempête d'hier soir à Montréal a fait quelques dégâts. Le vent soufflait à une vitesse de 50 à 75 milles à l'heure, selon le bureau météorologique de McGill. Des arbres et des fils électriques ont été brisés, dans plusieurs districts de l'île le service de l'électricité a été interrompu, de même que le service du téléphone en quelques endroits. Les transports et communications ont été désorganisés par la neige et la poudrière. Quant aux dommages cette tempête ne se compare pas toutefois à celle des derniers jours de 1942. Au début de la soirée la ligne de transmission de Radio-Canada entre Montréal et Mariville a été affectée par le vent et cela a provoqué quelques interruptions des programmes de CBM.

"Culture"

Revue trimestrielle — Sciences religieuses et sciences profanes au Canada

SOMMAIRE — DECEMBRE 1942

Articles — François-A. Angers, *La Situation économique du Québec en 1942* — A.-R.-M. Lower, *The Social Sciences in Canada* — Gonzalve Poulin, *L'Education du consommateur canadien* — C.-B. Macpherson, *The Position of Political Science* — Louis Godefroy, *Note sur la Constitution du Canada* — H. McD. Cloué, *Canadian Contributions to Political Science* — Edmond Gaudron, *Réflexions sur l'importance d'une notion compréhensive de l'Etat*. Bulletin — Gonzalve Poulin, *Idees dominantes et orientations de l'éducation des adultes au Canada*.

Mélanges — B.-O. Pilleau, *Vingt-troisième congrès de l'Association d'Education du Canada et de Terre-Neuve*, Victoria, C. C. — Bernardin Verreuil, *Le Quatrième congrès de la Coopération* — Jacques Rousseau, *Le dernier congrès de l'ACFAS* — University of Toronto Extension Department — Philippe J. Laganière, *Dixième session de l'Ecole de formation sociale* — J.-Alcide Gareau, *La Semaine Sociale de Saint-Jean*. La Démocratie — M. M. Canadian Authors Meet — Gabriel Nadeau, *Chronique franco-américaine*.

Chronique — Canada en général, 532 — Alberta, 535 — Colombie britannique, 536 — Nouveau Brunswick, 537 — Nouvelle-Ecosse, Ontario, 539 — Québec, 542 — Saskatchewan, 549. Comptes rendus — Les livres canadiens — Les livres étrangers — Répertoire bibliographique (numéros 5854-6434). Au comptoir .60; par la poste .70. Service de Librairie du *Devoir*.

Le quo warranto contre MM. Bédard et Brassard

La Cour d'appel prend en délibéré l'appel sur l'inscription en droit

La Cour d'appel a pris en délibéré hier matin la cause de M. Henri Caron contre MM. Rodolphe Bédard et Théodore Brassard. Me Bernard Bourdon, procureur du requérant appelant, a terminé son plaidoyer en exposant une jurisprudence abondante sur les arguments qu'il avait développés la veille.

Me Aimé Geoffrion, qui occupait pour les intimés, a plaidé ensuite. Ce n'est peut-être pas pertinent dans cet appel sur une question de droit, a-t-il dit, mais deux jours après l'institution du bref de quo warranto les deux intimés ont démissionné. Le président de la société, M. Bédard, était malade, ce qui a pu influencer sur sa décision; l'autre, M. Brassard, vice-président, serait devenu président par la démission de M. Bédard; il a préféré ne pas assumer cette charge et a démissionné lui aussi.

On demande à la Cour de poser un principe formidable, mais il est regrettable que ce soit dans une cause où il n'y a plus grand intérêt, puisque les gens visés par la requête ont démissionné déjà. Il s'agit d'une prétention formidable, à savoir si les mots "exercice illégal" veulent dire non pas avoir le droit ou non d'exercer une fonction, mais celui qui exerce une fonction à laquelle il a été régulièrement élu fait des actes qui sont illégaux ou même malhonnêtes. Si cette prétention est vraie et s'applique aux compagnies commerciales ordinaires, il en résulte deux conséquences.

Vous enlèvez au corps administratif élu par les actionnaires le droit de dire s'il veut garder ou mettre dehors un employé, et vous rejetez sur la Cour supérieure le fardeau formidable de juger dans le cas de chaque compagnie, des questions intérieures qu'elle ne peut pas résoudre. On viderait ainsi deux principes: le principe qui régit le quo warranto, et le principe que les compagnies sont juges en définitive si elles doivent mettre les employés dehors ou les garder.

On accuse les intimés de négligence et d'actes irréguliers. La Cour va être obligée de scruter l'administration depuis 15 ans d'une grande société qui est déjà inspec-tée régulièrement par les autorités fédérales et qui a toujours obtenu ses permis. La Cour supérieure est invitée à faire enquête sur 15 ans d'administration des Artisans, enquête sans doute tenue déjà par Ottawa, enquête qui va coûter cher; qui va faire du tort à la société mise en cause; et cela pour mettre dehors des gens qui sont déjà dehors.

Mais ce qui se pose pour la Cour c'est une question de droit: définir ce que veut dire "exercice illégal". Est-ce que, dans une corporation commerciale ordinaire, la Cour supérieure va destituer un employé parce qu'il serait prouvé que tel employé a commis un acte illégal, un acte ultra vires de ses fonctions?

Si un employé d'une corporation fait des actes illégaux il y a lieu à injonction, action en nullité ou action en dommages. C'est quand on veut destituer quelqu'un, l'exclusion d'une charge qu'il exerce sans droit qu'il y a lieu au quo warranto, mais si ce sont des actes isolés qu'on lui reproche, il faut prendre les autres recours prévus.

Si on ouvre la porte en accordant la demande de l'appelant, on pourra dire à propos de n'importe quel employé, de n'importe quel acte qu'il y a lieu au quo warranto. On parle de prévarication, d'illégalité. En quoi consiste l'illégalité? est-ce que cela couvre toutes les violations des droits des tiers, les manques de fidélité à la compagnie? C'est vague. Mais pourtant on veut la-dessus priver la compagnie de son droit de garder un employé, à la demande d'une minorité.

On dit que c'est une compagnie publique. Je soutiens que non. C'est une compagnie d'assurance, un commerce régi par une loi particulière, c'est vrai; mais d'autres commerces sont régis par des lois spéciales, celui de l'alcool par exemple. La compagnie mise en cause reste néanmoins une compagnie de qualité privée qui n'est pas du tout dans le cas d'une institution publique comme la corporation municipale.

M. le juge Saint-Jacques signale que la société, comme elle est décrite dans la procédure, est une société fraternelle qui n'a pas pour but le profit, et qu'il y a lieu de tenir compte de ce fait.

Me Geoffrion répond que même les assurances mutuelles sont des entreprises commerciales; le fait qu'il s'agit d'un commerce réglementé n'empêche pas que ce soient des entreprises commerciales. C'est une compagnie qui n'exerce même aucune prérogative publique, comme le droit d'expropriation des compagnies de chemin de fer, ou encore le droit d'émettre de l'argent qui est accordé à certaines banques.

M. le juge Saint-Jacques demande ce qu'il faut entendre par l'article 50 qui donne à la Cour supérieure un contrôle général. Me Geoffrion répond qu'on retombe alors à la définition de l'exercice illégal; l'article 50 couvre un très vaste terrain, il serait difficile de vouloir le définir, mais le pouvoir qu'il donne doit s'exercer dans le cadre des autres articles du code et alors on arrive à l'article 987 C.P. et à l'exercice illégal.

Le Conseil privé a décidé que les compagnies doivent s'administrer elles-mêmes, sauf un seul cas: celui où la minorité peut agir contre la majorité, parce que la majorité est hostile ou a un intérêt adverse à la compagnie. Alors la minorité peut intervenir et exercer les droits de la compagnie. Mais personne ne peut prétendre que MM. Bédard et Brassard sont la majorité de la société mise en cause, ni la majorité du corps principal des actionnaires, ni la majorité du bureau du corps administratif; ces deux corps sont désintéressés.

De plus, quand même on accorderait la requête, rien n'empêcherait la société de réélire les deux intimés. Cela prouve que les tribunaux n'ont pas à intervenir ici, puisqu'il n'y a pas de déqualification.

Une famille canadienne-française qui nous fait honneur



M. HENRI GAUTHIER, 1648 rue Theodore, Montréal, ancien employé de la Compagnie de Tramways de Montréal, maintenant à sa retraite, est à juste titre fier de ses cinq fils, qui font tous partie du Corps d'Aviation Royal Canadien. De gauche à droite: le sous-officier breveté de première classe RENE GAUTHIER, 36 ans, actuellement affecté à un aéroport en Nouvelle-Ecosse. Il fait partie du C.A.R.C. depuis 14 ans; l'aviateur ROLAND GAUTHIER, 29 ans, qui est stationné au Dépôt de l'Effectif No 5 à Lachine, Qué., et doit bientôt commencer un cours de télégraphie sans-fil; le sergent-pilote LEO GAUTHIER, 26 ans, est en Angleterre depuis un an, et fait partie de la fameuse escadrille canadienne-française "Alouette" le sergent AIME GAUTHIER, 24 ans, est dans le C.A.R.C. depuis cinq années, et est présentement affecté à un aéroport en Colombie-Britannique, en qualité de camionneur; le sergent observateur EMILE GAUTHIER, 22 ans, depuis deux années avec la Région de défense du littoral en Afrique occidentale.



tion. C'est une tentative d'enlever à la corporation son droit d'élire ses officiers, de les destituer, de les remplacer.

Assemblée des pomiculteurs

Québec, 20 (D.N.C.) — La Société de pomologie et de culture fruitière de la province de Québec tiendra son assemblée annuelle les 21 et 22 courants au salon espagnol de l'hôtel Queen's à Montréal.

La conduite du verger, le contrôle des insectes et des maladies,

ainsi que les problèmes de vente en temps de guerre sont les principales questions soumises à l'étude des congressistes.

Des conférenciers traiteront en outre de la main-d'œuvre agricole, du camionnage, de la fabrication domestique et de la production commerciale du cidre et du jus de pomme.

La Société de pomologie et de culture fruitière recrute des membres dans tous les districts fruitiers du Québec et tous les cultivateurs intéressés à cette culture sont instamment invités. M. Edgar-B. Standish, de Rougemont, présidera le congrès.

Vient de paraître

"Le Désert des Lacs"

ROMAN PAR Jacques SAURIOL

Un roman passionnant, écrit dans un style vigoureux, violent même, comme la nature où s'agitent les personnages que l'auteur décrit et analyse avec autant d'humanité que de pittoresque. (Notes de l'éditeur).

Un volume de 200 pages, \$1; par la poste, \$1.10.

En vente à la Librairie du *Devoir*.



"J'ai l'avenir devant moi"

LES femmes qui ont revêtu l'uniforme bleu du Corps d'Aviation Royal Canadien savent bien qu'elles jouent dans la guerre un rôle essentiel et que, sans elles, des centaines d'hommes ne pourraient pas se battre dans les airs... Elles savent surtout qu'elles préparent aujourd'hui leur bonheur de demain.

Chaque fois que se forme un nouvel équipage, chaque fois qu'une nouvelle escadrille prend les airs, elles voient se rapprocher le jour de la victoire où, fortes du métier qu'elles auront appris, elles pourront s'élancer avec confiance vers l'avenir.

La section féminine du Corps d'Aviation Royal Canadien est une école d'optimisme et de fierté. Les recrues y sont orientées vers les fonctions qui conviennent le mieux à leur

tempérament, à leur expérience, à leurs préférences personnelles. Songez donc à l'avenir. Pourquoi ne prendriez-vous pas votre place dans ce corps d'élite?

"Les trois mois les plus agréables de ma vie dans la section féminine du Corps d'Aviation Royal Canadien, je les ai passés au Dépôt de l'Effectif de Toronto. Je servais la messe tous les dimanches. J'avais charge de l'autel, et le l'ornement de fleurs que les aviatrices catholiques achetaient en se cotisant. On m'appelait "The Little French Corporal", et je vous assure que j'étais fière de cette marque d'amitié. Jamais avant de revêtir l'uniforme bleu, je n'avais éprouvé la joie que procure le travail d'équipe."

IRENE LAROSE, Officier adjoint de Peloton.

ENRÔLEZ-VOUS SANS TARDER

La femme joue un rôle de plus en plus considérable à la RCAF. Elle y trouve de l'avancement et reçoit un entraînement splendide qui lui vaudra une situation de choix dans le civil après la guerre. La RCAF a besoin de comptables, photographes, télégraphistes, cuisinières, sténographes. Il y a environ 40 emplois différents. Toute canadienne en bonne santé, ayant plus de 18 ans et moins de 41 ans est éligible, pourvu qu'elle ait au moins achevé ses études primaires. Adressez-vous au prochain Centre de recrutement de la RCAF et apportez vos extraits de naissance, diplôme d'études, etc.

Procurez-vous cette jolie brochure illustrée contenant tous renseignements utiles sur la RCAF. Section féminine, à l'un des Centres de Recrutement que voici: Montréal, Québec ou Ottawa.

Réalisez vos ambitions dans LA SECTION FÉMININE DU RCAF

CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN

CENTRES DE RECRUTEMENT DE LA RCAF

Présentez-vous immédiatement à la RCAF, Section féminine, 1294, rue Bishop, Montréal ou bien 57, rue Beaudry, Québec. On s'enrôle également aux centres suivants: Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Regina, Winnipeg, North Bay, Windsor, London, Hamilton, Toronto, Ottawa, Moncton, Halifax.

Le dommage de guerre

n'est pas couvert par la police d'assurance feu ordinaire. Pour compenser les dommages à la propriété résultant d'actes de l'ennemi ou de l'explosion de munitions, vous avez besoin de l'assurance spéciale selon le système d'assurance de l'Etat.

Consultez votre agent ou votre compagnie d'assurance pour détails complets quant aux taux et aux modalités de l'indemnité gratuite accordée pour les maisons habitées par leur propriétaire, les ménages, etc.

Ajourner signifie courir le risque d'une lourde perte — la perte de votre foyer, de votre avoir, de votre gagne-pain. Ajourner, c'est mettre en péril le succès de votre entreprise.

L'ASSURANCE CONTRE LE RISQUE DE GUERRE

est une sage mesure à prendre dès maintenant. On ne peut prévoir le moment où l'ennemi attaquera. Aucun pays ne peut compter sur l'immunité. Le système d'assurance du Gouvernement fournit une compensation pour la propriété endommagée — ce pourrait être la vôtre.

Téléphonez à votre agent ou à votre compagnie d'assurance de feu, aujourd'hui même!

Publiée avec l'autorisation du Ministre des Finances

Mme Roosevelt porte la parole à la réunion en faveur de l'Aide à la Russie

Manifestation publique au Forum — Le patriotisme du peuple russe — C'est l'hommage de toute la nation à un allié valeureux, dit M. King — M. Godbout fait l'éloge de M. King

Plusieurs milliers de personnes se sont rendus au Forum hier soir entendre la femme du président des États-Unis, Mme Franklin Delano Roosevelt, porter la parole en faveur du Fonds canadien de l'Aide à la Russie. Ont également porté la parole à cette réunion: M. Mackenzie King, premier ministre du Canada; M. Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec; M. Philippe Brail, président conjoint de l'Aide à la Russie, et vice-président de la Commission d'Information; M. Feodor Goussev, ministre de Russie au Canada; M. Allan Brownman et Paul Weil, président général et président conjoint de l'Aide à la Russie.

Madame Roosevelt

Mme Roosevelt a commencé ses remarques en transmettant à l'assemblée un message d'amitié de son mari à l'adresse du Canada. Il a toujours aimé le Canada et il fera toujours l'impossible pour accepter l'invitation d'y venir.

Je connais bien votre pays et j'ai toujours plaisir à y revenir. Je ne me sens pas étranger ici. Nos deux peuples traversent tout naturellement la frontière et constatent qu'ils ont le même idéal et les mêmes aspirations.

Ce soir, nous rendons hommage à l'un de nos alliés, la Russie soviétique. Ils ont livré et ils livrent leur sol à un combat magnifique contre l'ennemi commun. Nous avons eu moins d'occasions de reconnaître la grande-Bretagne combien l'Aide russe nous était précieuse. Dans le Royaume-Uni, on s'est vu rendu compte que la résistance russe obligeait l'Allemagne à faire porter le gros de ses attaques contre la Russie, soulageant d'autant le peuple anglais.

Je n'ai jamais été en Russie, mais j'ai toujours su que ce peuple aime profondément son pays et qu'il est prêt à défendre son sol avec ardeur et bravoure. Nous devons donc nous réjouir de voir que nous sommes en mesure de lui venir en aide et qu'il commence à reconquérir son territoire.

Nous ignorons combien de temps la guerre durera, mais nous savons que les Russes devront jusqu'à la fin endurer d'immenses sacrifices. Ils ont donc besoin de fournitures de guerre, de nourriture, de vêtements et de remèdes. Le transport n'est pas facile, mais les braves équipages de la marine marchande parviennent à leurs fins. Peu à peu, les Nations Unies réussissent à détruire la puissance de l'axe. Un jour viendra où la population pourra de nouveau vivre et jouir de la vie en Russie.

Mme Roosevelt termine son allocution en ajoutant que la Chine souffre elle aussi comme la Russie. La paix ne sera pas assurée par un document écrit, mais par des relations plus cordiales et plus intimes entre les différents peuples des Nations-Unies. C'est ainsi que s'établira une collaboration durable.

M. Mackenzie King

Le premier ministre du Canada souhaite la bienvenue à Mme Roosevelt. Il expose ses idées sur le rôle de la Russie dans la guerre et dans la stratégie des Nations-Unies. Par suite du développement des communications, la Russie est devenue notre voisine. C'est dans le besoin qu'on connaît ses véritables amis.

M. King tient à préciser le caractère de la campagne menée par le Fonds canadien de l'Aide à la Russie:

"Toutefois, avant de parler plus longuement du plaisir que nous avons à vous accueillir au Canada, permettez-moi de dire quelques

mots au sujet du mouvement de l'Aide à la Russie. Bien que cette campagne reçoive l'appui empressé du gouvernement, elle n'a aucun caractère officiel. Elle représente un hommage de la nation entière, adressé par le peuple lui-même, à un valeureux allié. Elle a été organisée et elle est soutenue par les Canadiens sans considération de race, de classe ou de religion. Les participants sont tous exclusivement unanimes par un esprit de fraternité humaine et d'admiration pour la force d'âme d'un peuple.

Ce qui est particulièrement réjouissant, c'est l'appui donné à la campagne par les Églises du Canada. Leurs chefs lui ont, d'un commun accord, accordé leur patronage. La campagne est une des nombreuses manifestations de l'unité d'esprit et de but du peuple canadien tout entier. Elle illustre de quelle façon l'unité nationale peut servir aux besoins, plus considérables de l'humanité.

M. Adélard Godbout

Le premier ministre de la province a quelques phrases aimables à l'égard de l'invitée d'honneur. C'est à lui que revient le plaisir de présenter au public M. Mackenzie King. Il lui rend l'hommage suivant:

"Aux heures les plus cruelles de notre histoire, vous vous êtes montrés le patriote à l'esprit pénétrant, au cœur généreux qui n'a jamais sacrifié l'unité canadienne à l'ambition ou à l'intrigue. Vous avez envisagé le bien général, sans jamais subordonner l'un à l'autre les éléments ethniques dont est composée le Canada. Vous respectez non seulement la lettre de la Constitution mais encore son essence, son fondement spirituel, son âme intangible; et l'évangile national que vous préchez, c'est celui même qu'ont écrit les Pères de la Confédération et dont chacune des pages doit constituer pour nous tous un texte trois fois vénérable.

"Lors donc que vous venez dans notre province, ou dans toute autre partie du Canada où se trouvent des Canadiens français, c'est chez des amis, chez des frères mêmes que vous venez.

"Le sang et le langage, les mœurs et les traditions, la foi et la culture ne sauraient diviser entre eux les Canadiens français et les Canadiens anglais. Chacun retient ses caractéristiques et sa perfectionnant suivant ses dons et sa vocation, et combien cela est respectable, nous trouvons dans notre amour profond d'une même patrie, le Canada, à quelque province que nous appartenions, le ciment nécessaire à l'entente sans laquelle les efforts des mieux intentionnés seraient vains.

"Il y a, en sus de cela et des échanges culturels aussi bien que commerciaux, notre participation à la guerre, les joies et les douleurs éprouvées ensemble, qui permettent à la fierté canadienne de s'épanouir pleinement."

Mme Roosevelt à l'hôtel de ville

M. le maire Raynault a reçu hier matin la visite de Mme Franklin D. Roosevelt. Une grande partie des fonctionnaires féminins de l'hôtel de ville était réunie dans le hall d'honneur et a applaudi la première citoyenne des États-Unis. Mme Roosevelt a, selon la tradition, signé le Livre d'or.

Nouvelles de guerre

Producteurs et distributeurs veulent un ministère des vivres

Importante délégation à Ottawa — M. Crerar la reçoit en l'absence de M. King — Présentation d'un mémoire — Trois signatures du Québec

Ottawa, 20 — Une nombreuse délégation de producteurs et de distributeurs s'est présentée au Parlement hier pour soumettre au Ministre un important mémoire. Dans lequel les sociétés d'agriculture du Canada et les sociétés de produits alimentaires réclament l'institution d'un ministère des vivres. Les porteurs de la délégation estiment que ce ministère s'impose pour enrayer la pénurie des vivres et pousser les cultivateurs et autres à produire davantage.

Au nombre des signataires du mémoire, on relève les noms suivants: J.-F. Desmarais, président de la Coopérative Fédérée de Québec; J.-A. Marion, président de l'Union des Cultivateurs de la province de Québec, et H.-R. Renaud, président de l'Association des marchands détaillants du Canada. Une quinzaine d'autres présidents de sociétés ont signé le mémoire.

100,000 étudiants sur la ferme

Toronto, 20 (C.P.) — Le directeur de la Commission d'aide ontarienne aux fermiers, M. McLaren, annonce que des pourparlers sont en cours pour obtenir l'aide de 100,000 étudiants aux travaux de la ferme du 15 avril au 15 octobre, en Ontario. Le salaire minimum sera de 5 cents l'heure. Dans les villages ou régions où les fermiers ont besoin de 50 étudiants ou plus, on établira des camps. Il y en aura probablement à Hamilton, London, Windsor et Ottawa.

Le rationnement de la viande aux "points"

Ottawa, 20 (C.P.) — On apprend qu'il se peut que, si le rationnement de la viande devient nécessaire, on applique au Canada le rationnement dit aux "points" tel qu'il se pratique déjà en Angleterre. La viande, à la différence du beurre, du thé, du café et du sucre, comporte une variété de produits. On croit que le système des points, non nécessaire pour les produits précités, le serait pour la viande et que tant de points seraient alloués pour le bœuf, tant pour le mouton, tant pour le bifteck, tant pour les rognons, etc.

Films sur le caoutchouc synthétique

Ce soir (20 janvier) dans l'ampthéâtre de l'Ecole Technique, 2 films sur le caoutchouc synthétique et sur les matières plastiques seront présentés au public.

La représentation commencera à 8h. précises. M. Hector P. Beaupré, directeur de l'Ecole, invite tous les travailleurs, les industriels et le public en général à assister à cette représentation. L'admission est libre.

Permis pour abattre du bétail

Une ordonnance de la Commission des prix et du commerce publiée au cours du mois de décembre prescrit aux cultivateurs et éleveurs d'obtenir un permis avant d'abattre même une seule tête de bétail pour la vente. Cette ordonnance entrera en vigueur le 1er janvier. Depuis cette date environ 600 cultivateurs de la région ouest de la province de Québec ont obtenu ce permis.

M. R. Trudel, du service des produits alimentaires, indique qu'un grand nombre de cultivateurs et éleveurs de cette région ne l'ont pas demandé. L'ordonnance ne s'applique pas dans le cas des cultivateurs et éleveurs qui abattent un animal pour leur propre consommation, mais seulement lorsqu'ils le font pour la vente, que ce soit à un consommateur ou à un marchand.

On obtient la formule de demande de permis en s'adressant au plus proche bureau de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Le comté de Champlain pleure ses marins

St-Geneviève de Batiscan, 20. — A sa session spéciale tenue le 16 janvier dernier, le conseil municipal du comté de Champlain a passé la résolution suivante:

Proposé par M. le conseiller J. Louis Baribeau, C.L., maire de St-Geneviève, et adopté unanimement, après quelques mots de M. le maire Alphonse Chartier, de Champlain, village:

Que ce conseil justement en session, s'empresse de manifester sa sympathie aux familles de M. Maurice Bellefeuille, Maurice Carpentier et Gilles Chartier, jeunes marins, de Champlain, qui ont enduré des souffrances cruelles et ont perdu la vie, engloutis dans les ondes, avec le naufrage de l'Eureka, sur les côtes de la Gaspésie, en décembre.

Que ce conseil prie les parents de ces jeunes marins ainsi tragiquement enlevés à l'affection de leurs proches, de croire aux condoléances sincères des maires des comtés de Champlain et de Lavolette. Que pareillement, ce conseil promette occasion de cette présente session pour témoigner aux familles Arthur H. Arcand, Hercule Arcand et Louis Hébert, de Champlain, des sympathies dans l'épreuve subie par la disparition de jeunes fils, eux aussi périés dans les ondes, à la suite du torpillage du navire sur lequel ils accomplissaient leurs devoirs. Adopté.

(signé) Auguste Baribeau, préfet A.-J.-O. Bergeron, sec.-tr.

Le rationnement du thé

Toronto, 20 (C.P.) — Le gérant de l'Office du thé de l'Empire, a déclaré hier, à Toronto, qu'il ne paraît pas probable que la ration de thé soit accrue au Canada avant l'automne prochain. La raison est que les approvisionnements de thé des Indes n'arriveront pas avant la fin de l'été.

Disette de charbon

Calgary, 20 (C.P.) — L'administrateur du charbon pour les Prairies a déclaré hier soir que la disette du charbon n'est pas aiguë seulement à Calgary, mais en plusieurs autres régions de l'Ouest canadien et de l'Ontario. Aucun vendeur de charbon n'en a à vendre à Calgary. Cinq pour 100 seulement des maisons de Calgary chauffent au charbon et elles sont à la périphérie de la ville.

Le comité de réhabilitation

L'assemblée mensuelle régulière du Comité de réhabilitation du district militaire no 4 s'est tenue ces jours-ci aux quartiers généraux du district, immeuble Sun Life, à Montréal. Ce comité fut créé à la demande du gouvernement, en février 1941, par des citoyens de Montréal pour aider la division de l'Aide aux vétérans du ministère des Pensions et de la Santé Nationale à trouver des emplois pour les militaires démobilisés. Des comités semblables ont été établis dans plusieurs cités et villes du Canada. Ils sont constitués de citoyens qui sont en rapports suivis avec les différents groupes d'employeurs de l'industrie et du commerce qui sont désireux de venir en aide aux anciens combattants et à leurs familles; leur principale fonction est de renseigner et d'aider de leurs conseils les divers organismes du gouvernement chargés de trouver pour chaque ancien combattant l'emploi qui lui conviendra le mieux. Bien entendu, ce comité ne prend aucune responsabilité quant au placement lui-même, étant donné qu'il n'agit qu'en qualité de conseiller et que le gouvernement possède déjà une organisation capable de s'occuper de chaque cas; son seul but est d'assister et de renseigner le gouvernement, grâce aux relations que le monde des employeurs, sur les possibilités d'emploi existantes. Le Comité montréalais a été placé sous la présidence du lieutenant-colonel Gault McCombe, D.S.O., gérant régional de Anaconda American Brass Limited. Il compte parmi ses membres plusieurs personnes bien connues dans le monde des affaires nadiennes-françaises, dont MM. E.-J. Lemaire, de Gaspé-Beaubien, Armand Chaput, Paul Fournier, Alban Janin, C.-N. Moisan, A.-H. Paradis.

Ce Comité a son siège social à l'Aide aux Vétérans, 226, rue Notre-Dame, où l'on doit s'adresser pour obtenir de l'aide. Le comité montréalais est ainsi formé: Président, lieutenant-colonel Gault McCombe, D.S.O.; vice-président, Francis Hankin; secrétaire honoraire, E.-J. Lemaire, C.M.G.; A.-P. Anderson, de Gaspé-Beaubien, capitaine G.-H. Boyd, col. E. G. M. Capé, D.S.O.; R.-E. Chadwick, Armand Chaput, Horace B. Cohen, lieutenant-col. A.-H. Cowie, M.C.; H.-P. Douglas, Edward Fitzgerald, C.B.E.; lieutenant-col. Andrew Fleming, V.C.; Paul Fournier, John-T. Hackett, C.R.; George Hodge, Alban Janin, W.-F. Locke, M. le juge C.-G. MacKinnon, O.B.E.; C.-N. Moisan, A.-H. Paradis, Edward Round, A. Gray, Ross, Campbell-L. Smart, H. Greyville Smith, J.-B. White, William P. Tuttle, William-J. Hyde.

Les "Alouettes" font bien leur devoir

Avec le C.A.R.C., quelque part en Angleterre (20 C.P.) — L'escadrille des "Alouettes" commandée par J.-W. Saint-Pierre, représente l'élément canadien-français dans le nouveau groupe de bombardement entièrement canadien créé outre-mer. Après trois mois d'opérations,

l'escadrille des "Alouettes" a obtenu un résultat remarquable dans ses raids de nuit et de jour.

Depuis le début d'octobre dernier, cette escadrille a en effet accompli avec succès une série de raids dévastateurs au-dessus d'objectifs militaires en Allemagne et en Italie. Les pertes ont été "exceptionnellement légères".

Les membres du personnel navigant, qui portent des noms bien canadiens-français tels que Saint-Pierre, Roy, Savard, Doucette, Lagacé, Boudreau, Laberge, Desroches, Pélouin, Lamontagne, Trudeau, Ledoux, Bélanger, Tremblay, etc., ont vu avec une intense satisfaction écarter leurs énormes bombes à Aix-la-Chapelle, Osnabrück, Cologne, Kiel, Mannheim, Stuttgart, Duisbourg, Dusseldorf et Turin. Ces raids ont été exécutés de nuit.

Les "Alouettes" ont aussi visité Emden, Krefeld et Wilhelmshaven dans d'audacieuses incursions à faible altitude en plein jour. Au cours du raid de Wilhelmshaven, deux des membres de l'escadrille ont eu l'honneur de décrocher les premières décorations accordées aux "Alouettes".

"Tambour Major" à Joliette

La première unité du Tambour Major terminée sa tournée dans les camps militaires. Elle s'est gagnée les appréciations élogieuses des officiers et les applaudissements des soldats. Une deuxième unité se met en route pour visiter les 8 ou 9 cantonnements dont les occupants sont, en majorité, canadiens-français. Son premier spectacle aura lieu aujourd'hui à Joliette. Son programme, dont une partie est irradiée à Radio-Canada de 9h. 30 à 10h., comprend un orchestre de 22 musiciens sous la direction d'André Durieux, le chœur des Mousquetaires de la chanson (Marcel Manette, Raymond Hamel, Marielle Lefebvre, Albert Vau et David Rochette), le chœur des Tambourettes, danseuses sous la direction des sœurs Evans. Les comédiens présenteront trois sketches de Gratien Gélinas (Fridolin); Jassette sur le Perron. En regardant passer le régiment, La grand' demande en tramway. Dans ces petites comédies, les soldats applaudiront Paul Guévremont, Ginette Berger, Lucie Poitras, Liliane Dorsonn. Les artistes suivants donneront des numéros spéciaux: David Rochette (tour de chant), Gaby Lefebvre, ouverture; Lucien Martin, solo de violon; Albert Vau, tour de chant; Marcel Manette, Raymond Hamel et David Rochette, dans le "Trio de l'amour qui finit mal", parodie du trio final de Faust par René-O. Boivin. Les tambourettes présenteront "Jitterburgs en folie". "Claquons tous les deux", "La valse des fleurs", "Au pays des Tziganes", etc. Ces représentations pour nos soldats sont dues à la collaboration de Radio-Canada et la représentation de Joliette est possible grâce à la générosité de Joliette Steel, Ltd. La troupe ira ensuite dans d'autres centres.

Conférencier d'honneur de l'Optimist Club, au déjeuner hebdomadaire d'hier, à l'hôtel Windsor, M. Romuald Bourque, le gouverneur du Kiwanis, a insisté sur l'importance particulière de l'unité nationale en temps de guerre. Il a rendu hommage aux héros de Dieppe qui, dit-il, n'ont pas perdu leur temps en des discussions stériles sur les différences de races, de religions ou de langues, et qui ne se sont pas démanchés non plus si leur équipement avait été fabriqué en Ontario ou dans le Québec.

Le déjeuner était présidé par M. Marcel Larose. Le conférencier fut présenté par M. Howard Montgomery et remercié par M. Paul Wickham.

Les conférences

Lutte plus intense contre le braconnage

C'est ce qu'annonce le ministre de la chasse et de la pêche, M. Bienvenu — L'unité nationale est encore plus nécessaire en temps de guerre, déclare M. Romuald Bourque — L'imprimerie jouera un rôle plus grand que jamais après la guerre, selon M. John Atkins

A la société des pêcheurs

M. Valmore Bienvenu, C.R., ministre de la Chasse et de la Pêche dans le cabinet provincial, qui était, hier soir, au Mont-Royal, l'hôte d'honneur de la Société des pêcheurs sportifs, a déclaré que c'est bien son intention de se montrer plus sévère que jamais envers les braconniers de tout acabit. Le braconnage, dit-il, est une plaie sérieuse contre laquelle on ne saurait trop lutter.

Ainsi, Me Bienvenu a révélé que, dans la seule province de Québec, en 1941, on a intenté 4, pour suites judiciaires contre 450 braconniers; en 1942, 1,082 braconniers ont été poursuivis dont 873 ont été condamnés à l'amende et aux frais.

Le ministre a rendu hommage au beau travail accompli par la Société des pêcheurs sportifs pour la protection de nos ressources naturelles si précieuses. Il a fait l'éloge de son sous-ministre, M. L.-A. Richard, ainsi que des gardes-chasse et des gardes-pêche.

La réunion, qui groupait 700 personnes, était présidée par M. P.-H. Bruneau.

A l'Optimist Club

Conférencier d'honneur de l'Optimist Club, au déjeuner hebdomadaire d'hier, à l'hôtel Windsor, M. Romuald Bourque, le gouverneur du Kiwanis, a insisté sur l'importance particulière de l'unité nationale en temps de guerre. Il a rendu hommage aux héros de Dieppe qui, dit-il, n'ont pas perdu leur temps en des discussions stériles sur les différences de races, de religions ou de langues, et qui ne se sont pas démanchés non plus si leur équipement avait été fabriqué en Ontario ou dans le Québec.

Le déjeuner était présidé par M. Marcel Larose. Le conférencier fut présenté par M. Howard Montgomery et remercié par M. Paul Wickham.

A l'Association des imprimeurs

M. John Atkins, administrateur du papier et des impressions, était le principal orateur, hier soir, à l'assemblée annuelle de l'Employing Printers' Association of Montreal, Inc.

M. Atkins a insisté sur l'importance sans cesse grandissante que l'imprimerie et les imprimés de toutes sortes prendront après la présente guerre. Il a traité aussi de plusieurs problèmes qui se posent pour les imprimeurs et éditeurs au lendemain de la victoire. Il a demandé à tous de ne pas critiquer trop sévèrement le gouvernement pour les mesures qu'il pourrait être obligé de prendre d'ici la fin de la guerre, afin de donner la priorité aux besoins des forces armées et de l'effort de guerre du pays.

A la fin de la réunion eurent lieu les élections de l'Association et M. H.-E. Sinel, de la Mercury Press Ltd, fut élu président.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Aux Communes britanniques

Rapport de M. Churchill — La production britannique pour 1943 — L'obscurité à Londres sera moins rigoureuse

Londres, 20 (C.P.) — La Chambre des Communes s'est réunie hier après un long ajournement à l'occasion des fêtes de Noël. On s'attendait à ce que le premier ministre Churchill fasse à la Chambre un rapport complet de la situation militaire, mais on ne sait quand il prononcera ce discours.

Londres, 20 (C.P.) — Le capitaine Oliver Lyttelton, ministre de la Production, a déclaré hier à la Chambre des Communes que la production britannique atteindra son plus haut sommet en 1943 et que la main-d'œuvre engagée dans les armements sera beaucoup plus considérable qu'en 1942.

Il faudra à cette fin procéder à la concentration des industries, à distraire des travailleurs des industries moins essentielles et à mobiliser un plus grand nombre de femmes.

Le programme de 1943 comporte une augmentation dans la fabrication des navires, des avions, des dispositifs contre les sous-marins, des tanks et différents types spécialisés d'armement.

Londres, 20 (C.P.) — M. Herbert Morrison, ministre de l'Intérieur, a annoncé hier que l'obscurité serait un peu moins rigoureuse à Londres. Il a ajouté qu'il n'était pas pratique d'améliorer l'éclairage des rues, mais qu'il y aurait plus de clarté dans les trains et les autobus.

"Revue Dominicaine"

SOMMAIRE — JANVIER 1943

GABRIEL-M. LUSSIER, O.P. : La leçon des Mages — "La leçon que les Mages nous donnent par leur quête des étoiles est double: veiller et marquer, contempler et agir. Voir au ciel la fenêtre ouverte et ne pas laisser perdre le message silencieux que les étoiles envoient dans la nuit. C'est une erreur mortelle de séparer action et contemplation."

ANNE FRIIX-A. SAVARD : Le canot — "Nous avons jeté le canot et ma petite amie de toile dans le canot. Je pouvais la tirer de mon pied et nous partir, ohé! au fil, vers un pays..."

ROGER DUHAMEL : L'année littéraire — "Il est faux et injuste d'affirmer que la littérature canadienne d'expression française n'existe pas et que les personnes cultivées perdent leur temps à s'y intéresser. Il est néanmoins nécessaire de chercher l'origine de ce préjugé injuste. Je le trouve pour une bonne part dans la proportion trop élevée des médiocrités qui encombrèrent les premières années de la littérature canadienne d'expression française."

JEAN-CHARLES FALARDEAU : Hommes de lumière — "C'est de ce vieux homme, qui titubait en mol des larmes et qui mexicain au midi, qu'il m'est demandé, en tant que chrétien, de me débarrasser de l'extrait de mol, de me débarrasser de ses yeux qui sont ténébreux. Chrétien, je suis témoin du Christ et de la lumière."

MARCEL LAROSE : La voix sans visage — "Et ainsi se termine, Monsieur Messieurs, une émission silencieuse illustrée directement des pages de la Revue Dominicaine."

FELIX LECLERC : La légende des pigeons — "Maintenant Fale-heu, ma fille, pars si tu peux, va dans les pigeonniers modernes où les moeurs sont plus libres. Mais le sala, moi, tu le regretteras. Parce que le-bus, c'est la décadence; ici, c'est le durable. Ici, c'est le sacré; ici, c'est la liberté."

Enfants pratiques — RAYMOND-M. CHAMBLAND, O.P. : Consultation canonique: Peut-on recevoir des honoraires de messes de non-catholiques?

Le sens des Fables — HYACINTHE-M. ROBILLARD, O.P. : Pour une attitude catholique en face du cinéma moderne: la nécessité de le connaître.

L'Esprit des Livres — Raimond Maritain: Saint Thomas Aquinas, the Angel of the Schools (Regis McNeely); Chantonne Charles Thellier de Fouchville; "Tout l'évangile dans toute la vie" (A. Papillon, O.P.); R. P. Georges Simard, O.M.I.: "Les Évangiles chrétiens et l'Église" (Albert Lacroix); Jean Bruchési: "De Ville-Marie à Montréal" (A. Papillon, O.P.); Pierre Brodier: "Les écrivains français de l'entre-deux-guerres" (Albert Lacroix); Adrien Jett: "Trop tard" (A. Saint-Pierre, O.P.); Comtesse de Ségur: "L'histoire et l'âme" (A. Papillon, O.P.); Henri Troyat: "Le plus grand de Dieu" (André Dotti); Yvan Bérault: "Les problèmes politiques du Nord canadien" (A. Papillon, O.P.); Stefan Zweig: "Le Brésil, terre d'avenir" (Albert Lacroix); Emil Ludwig: "Staline. Essai biographique" (Albert Lacroix); Hermann Rauching: "Trompés par Hitler" (Albert Lacroix).

Au comptoir 30, par la poste 35, SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Panama est la cadette des républiques du nouveau monde.

Le Gin de Kuyper

est célèbre pour Sa Réelle et Authentique Saveur de Hollande

Le gin de Hollande qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

10 onces, 26 onces, 40 onces.
\$1.15 \$2.70 \$3.90

Distribué et embouteillé au Canada sous la supervision directe de John de Kuyper & Son.
Distributeurs: Rotterdam, Hollande. 2579

CE PRODUIT SE RECOMMANDE D'UNE EXPERIENCE DE 245 ANS
Maison fondée en l'an 1695

MÈRES ET ENFANTS RUSSES FONT APPEL À VOTRE GÉNÉROSITÉ!

Souscrivez au fonds CANADIEN de l'AIDE à la RUSSIE

DONNEZ POUR UNE BONNE CAUSE

Vos dollars servent à fournir des médicaments, des instruments chirurgicaux, des vivres et des vêtements aux blessés et aux indigents russes.

On a un BESOIN URGENT de votre GÉNÉROSITÉ

Envoyez vos souscriptions au Fonds canadien de l'Aide à la Russie — Chambre 679, Edifice Sun Life, Montréal

Lechasseur LIMITEE

281 EST, RUE STE-CATHERINE 274, RUE ST-JACQUES, EDIFICE INSURANCE EXCHANGE 974 OUEST, RUE STE-CATHERINE

Bourse de Montréal

Titres	Haut	Bas	Ouv.	Chang.
20 Algoma Steel	27 1/2	27	24 1/2	25
25 Alcan	14 1/2	14	14 1/2	14
25 Bell Telephone	14 1/2	14	14 1/2	14
25 Bell Canadian	14 1/2	14	14 1/2	14
25 Bell Northern	14 1/2	14	14 1/2	14
25 Bell Western	14 1/2	14	14 1/2	14
25 Bell Northern	14 1/2	14	14 1/2	14
25 Bell Western	14 1/2	14	14 1/2	14
25 Bell Northern	14 1/2	14	14 1/2	14
25 Bell Western	14 1/2	14	14 1/2	14

Le Curb de Montréal

Titres	Haut	Bas	Ouv.	Chang.
2407 Abit P & P Co	100	95	95	95
2407 Abit P & P Co	100	95	95	95
2407 Abit P & P Co	100	95	95	95
2407 Abit P & P Co	100	95	95	95
2407 Abit P & P Co	100	95	95	95

Bourse de New-York

Titres	Haut	Bas	Ouv.	Chang.
Air Reduction	41	40 1/2	40 1/2	41
Air Chalmers	27 1/2	27	27	27 1/2
American	27 1/2	27	27	27 1/2
American	27 1/2	27	27	27 1/2
American	27 1/2	27	27	27 1/2

Les rendements

Actions ordinaires	Div.	Pris	Rend.
Agnew Surpass	100	12 1/2	12 1/2
Aluminium	100	12 1/2	12 1/2
Asbestos	100	12 1/2	12 1/2
Asarco	100	12 1/2	12 1/2
Bathurst	100	12 1/2	12 1/2

Marché des vivres

Prix du gros à Montréal	Prix fournis par le gouvernement
Beurre	
Prix de ferme en Bourse du Commerce	
Livraison immédiate	
Québec, 92 points	

COMMERCE ET FINANCE

Information agricole

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Paris Coiffure (Eugène) Reg'd, 5151 ouest, Sherbrooke, Eugène Winter, marié avec les lois d'Angleterre.

Buymer Meat & Poultry Market, 277 ouest, Bernard, Harold Merson, S. muel Merson.

Murphy Chemical Corp. Reg'd, Charles L. Foley, Dr. James Dance.

Montreal Materials Progressing Co. Ltd., 5590 Place Camden, Montréal, Alfred B. Zion, prés.

Café Yvon Robert Ltee, 4558 est, Notre-Dame, Yvon Robert, prés.

Daylight Window Cleaning Service Co., 67 ouest, Craig, John Mack, marié avec les lois de New-York.

Solex Window Cleaning, 353 St-Nicolas, Stanislas Troch.

Milroy & Sons Ltd (M.), 5578 Hadley, Michael Milroy, prés.

Les nouvelles en raccourci

National Life

Toronto (C.P.) — National Life Assurance Company of Canada rapporte une légère diminution dans ses recettes, en dépit d'une forte augmentation dans le volume de ses affaires, en 1942. Les réclamations ont été payées à hauteur de 95 pour cent.

On ajoute \$1,539 à la réserve pour contingence en prévision d'une dépréciation éventuelle des hypothèques, obligations et valeurs boursières, ce qui porte le fonds total de cette réserve à \$65,281. Le surplus non approprié demeure inchangé à \$75,321.

Dans l'actif de \$14,387,867 de la compagnie, on compte pour \$2,216,042 d'obligations du Dominion, \$1,909,812 en obligations provinciales, \$2,689,656 en obligations municipales, \$1,620,136 de première hypothèque sur immeubles, \$2,110,126 en obligations de compagnies, \$1,524,534 en prêts sur des polices, \$847,742 en actions ordinaires et d'autres petits montants dans des placements divers.

Cub Aircraft Corporation

Toronto (C.P.) — Cub Aircraft Corporation Limited, de Hamilton, Ont., rapporte des bénéfices nets de \$5,042, déduction de toutes charges et taxes, pour l'année au 31 octobre 1942. L'année précédente les bénéfices avaient été de \$565.

Le prix d'un siège

New-York. — Un siège du New York Curb a été vendu pour la somme de \$1,800, soit une hausse de \$200 par rapport à la vente antérieure, et son plus haut prix depuis le 3 février 1941, alors qu'un siège se vendait \$2,500.

Les obligations

New-York (A.P.) — Les obligations ferroviaires effectuèrent un mouvement de retraite d'importance après un début assez vigoureux hier. Ce fut le premier déclin enregistré depuis plus de 2 semaines, et les effets de change déclarèrent qu'ils n'en étaient pas du tout étonnés, alors que la pression des ventes devenait de plus en plus accentuée au fur et à mesure que les commandes d'achat diminuaient.

Les autres compartiments ne furent pas affectés par la peine par la tenue des ferroviaires.

Les ventes totales furent de \$10,998,200, valeur au pair, contre \$11,396,700 la veille.

Le ton des valeurs canadiennes était irrégulier. Les Canada 4 p.c. de 60 cédèrent 1/4, les 3% de 67, 3-8, et les 3% de 68 s'apprécierent de 1-8. Les C.N.R. d'octobre 69 s'apprécierent de 3-4, les C.P.R. 4 1/2 p.c. de 46 perdirent 1/2 tandis que les 4 1/2% de 60 avancèrent de 1/4. Les Int. Hydro 6% de 44 perdirent 1/4.

Les emprunts du gouvernement américain furent soutenus, mais les échanges étaient peu nombreux.

Dans les étrangères, les Antwerp 5%, les Brazil 8%, les Chili 6% et les Danemark améliorèrent leur position.

Sur le marché de Montréal les valeurs de premier ordre étaient plus fermes. Quelques emprunts de guerre et de la victoire s'améliorèrent de fraction et les C.N.R. 3% de 45-50 avancèrent.

Marché des grains

WINNETEG

Octobre

Novembre

Décembre

Janvier

Février

Mars

Beurre

En cents la douzaine. — Les oeufs en petites quantités sont vendus en boîtes de carton. Les oeufs en douzaine vendent 2 cents de moins la douzaine.

demande, d'offrir à traités, S.R. ou d'acheter à la ferme. I.P. inscrite par le gouvernement fédéral.

Prix de ferme en Bourse du Commerce

Livraison immédiate

Québec, 92 points

Marché à terme:

Octobre

Novembre

Décembre

Marché du bétail

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine se totalisèrent à 4,426 têtes, y compris 999 bêtes à cornes, 820 moutons et agneaux, 1834 porcs et 773 vaches.
Les prix des bovins furent à peu près 25 sous plus bas. Les autres catégories de bêtes à cornes stables à un peu plus fort. Les prix des vaches et des agneaux étaient un peu plus élevés. Les porcs fermes.

Marché des changes

De la Banque Canadienne Nationale

Service des relations étrangères

D'après les taux de la Banque du Canada, le prix d'achat du dollar américain est de 100 cent et le prix de vente de 101 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

Le dollar américain est à 100 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

Le dollar américain est à 100 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

Le dollar américain est à 100 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

Le dollar américain est à 100 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

Le dollar américain est à 100 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

Le dollar américain est à 100 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

Le dollar américain est à 100 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

Le dollar américain est à 100 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

Le dollar américain est à 100 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

Le dollar américain est à 100 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

Le dollar américain est à 100 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

Le dollar américain est à 100 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

Le dollar américain est à 100 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

Le dollar américain est à 100 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

Le dollar américain est à 100 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

Le dollar américain est à 100 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

Le dollar américain est à 100 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

Le dollar américain est à 100 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

Le dollar américain est à 100 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

Le dollar américain est à 100 cent.

Le dollar canadien est à 100 cent.

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

La Commission athlétique de Montréal a fait savoir hier au promoteur Eddie Quinn que Jack Sharkey n'aura pas la permission d'officier comme arbitre demain soir lors de la séance de lutte organisée au profit de l'Aide au Soldat sous les auspices des Fusiliers Mont-Royal, car l'on considère, et avec raison, que nous avons ici, chez nous, des officiers compétents et qu'il n'est pas nécessaire d'aller à l'étranger pour trouver des experts en matière de lutte.

Cette décision aurait dû être prise depuis longtemps, car l'on aurait mis fin à une grave injustice et à l'égaration de nos sportsmen chargés de diriger les combats et nous croyons pouvoir dire que Dan Murray, Mack, Legault, Saxon et autres arbitres locaux n'ont rien à apprendre des officiers qui nous sont venus du pays de l'Oncté Sam.

En maintes circonstances l'on a retenu les services d'officiers étrangers pour diriger nos combats mais les services de la lutte n'ont pu constater une amélioration, si ce n'est que le promoteur a probablement profité de la présence d'un ancien champion de la boxe comme troisième homme de l'arène pour augmenter les recettes; et pendant ce temps-là nos experts devaient se contenter de jouer un deuxième rôle mais jamais nous n'avons vu les promoteurs américains venir s'assurer les services de l'un des nôtres pour officier dans les finales ou les préliminaires.

La Commission athlétique a fait un beau geste hier et nous espérons qu'elle suivra cette politique pour toutes les séances locales, tant au rencontres de lutte qu'aux combats de boxe qui seront disputés en notre ville.

Si la présence d'une vedette de la boxe peut amener de l'eau au moulin que l'on invite un champion ou un ancien monarque du sport à venir seconder un athlète par ses conseils mais que l'on ait recours aux services de nos experts comme arbitres et non à ceux des étrangers.

A l'assemblée d'hier les commissaires ont refusé de se départir de la taxe de 5 pour cent sur les recettes mais on croit qu'à la réunion d'aujourd'hui cette décision sera renversée vu qu'il s'agit d'une soirée-bénéfice.

X-E NARBONNE

Le championnat sera en jeu

C'est demain soir qu'aura lieu la séance de lutte donnée au profit des œuvres de guerre des Fusiliers Mont-Royal, alors que le promoteur Eddie Quinn mettra à l'affiche 5 combats bien balancés et nul doute que les fervents de ce sport se porteront nombreux au Forum, afin de venir en aide aux soldats et aux familles des prisonniers de Dieppe. La finale promet d'être fort intéressante, car elle met aux prises deux athlètes avantageusement connus, Yvon Robert et Dynamite Joe Cox, qui se disputeront le titre détenu par notre athlète canadien-français.

La finale est une pièce de résistance de laquelle on peut attendre toutes les surprises. On sait qu'elle sera dure, car Cox lutte si rudement qu'il s'expose à de rudes représailles de la part de Robert.

La semi-finale entre Ray Steele et Danno O'Mahony sera une rencontre d'une heure ou d'une chute. Une préliminaire qui mettra Marvin Westenberg et Larry Moquin, sera de trente minutes ou d'une chute; deux autres préliminaires seront de 20 minutes ou d'une chute. Les combats sont: Farmer Mack vs Frank Valois et Jean Pusie contre Bob Lortie du corps des prévôtés. Moquin est un athlète canadien qui se signala d'abord comme joueur de rugby avant de devenir fameux dans la lutte; Westenberg est l'un des plus forts lutteurs au monde. Il fut le premier lutteur de ce côté-ci de l'Atlantique à triompher de Steve Casey.

Le programme de demain soir est très intéressant. Il met en scène quatre anciens champions du monde: Cox, Steele, Westenberg et O'Mahony et le champion actuel Yvon Robert.

Les Giants et les Yankees s'entendent

New-York, 20. — Des relations amicales entre les Giants et les Yankees de New-York ont été établies lorsque les champions de la ligue Américaine ont annoncé une cédule de joutes d'exhibition qui ne viendront pas en conflit avec celles des Giants.

Voici la cédule des Yankees: le 3 avril ils rencontreront le Newark à Plainfield, N.J.; le 4, le Newark à Newark; le 7, le Newark à Asbury Park, N.J.; les 9, 10 et 11, le Brooklyn au Stadium des Yankees; les 12 et 13, les Braves de Boston au Stadium des Yankees; le 15, les Giants au Stadium des Yankees; les 16, 17 et 18, le Brooklyn à Ebbets Field.

Le malentendu entre les Yankees et les Giants commença lorsque les Yankees annoncèrent qu'ils rencontreraient les Dodgers les 16, 17 et 18 avril au Stadium des Yankees. Horace Stoneham déclara qu'à la suite d'une entente qui existe depuis longtemps entre les deux clubs de New-York, chaque club alternait chaque année pour présenter des joutes d'exhibition sur leur terrain la saison et que cette année c'était au tour des Giants à présenter ces joutes sur leur terrain au cours de la dernière semaine précédant l'ouverture de la saison. Stoneham protesta auprès du président Ford Frick de la ligue Nationale et menaçait même de présenter son cas devant le comité de la ligue.

Les Bruins augmentent leur avance dans la course au championnat

Les protégés d'Arthur Ross ont mis deux autres points à leur crédit hier soir en triomphant du Canadien par 5 à 2 dans une joute fort intéressante disputée au Gardén — Flash Hollett a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts — Blake et Mahaffy comptent pour le Tricolore — Dit Clapper n'a pu jouer

Boston, 20. — Le Canadien a perdu une belle occasion de se rapprocher des Esperviers de Chicago qui détenaient la quatrième position dans la course au championnat de la Ligue Nationale de Hockey car le club de Dick Irvin a subi un échec aux mains du Boston par le résultat de 5-2, hier soir, au Gardén de Boston, et le tricolore devra se reprendre jeudi soir à Chicago s'il désire améliorer son sort et se qualifier pour les séries éliminatoires du circuit Calder.

Le Bleu Blanc Rouge n'est qu'à 3 points des Esperviers mais il faut cependant prendre en considération le fait que les protégés de Paul Thompson ont joué trois parties de moins que les Montréalais et leurs chances de succès sont beaucoup moins grandes que celles des Habitants de Dick Irvin.

Si le Canadien n'a pas eu de succès dans sa tentative d'améliorer son sort dans le classement il n'en fut pas de même des Bruins, car en triomphant hier soir les gars de Boston ont enregistré leur cinquième victoire consécutive et ils ont maintenant une avance de 7 points sur les Ailes Rouges de Detroit pour la première position et de 8 points sur les Leafs de Toronto, qui occupent la troisième place.

Bien que privés de Dit Clapper, le solide joueur de défense, qui se ressent encore de sa blessure, les Bruins ont tout de même remporté une victoire qui leur assure une avance confortable.

Hollett a été la vedette des Bruins en ouvrant et complétant le pointage. Le résultat n'indiquait pas ce que fut la joute car les Canadiens ont continuellement forcé le jeu et eurent sous ce rapport un avantage considérable. La ligne Benoit, Blake et Lach a de nouveau affiché une belle tenue et méritait plusieurs points, mais Frankie Brimsek afficha une magnifique tenue et repoussa une multitude d'attaques.

Dès le début de la partie les Canadiens se lancèrent furieusement à l'attaque et tirèrent la rondelle pendant plusieurs minutes dans la zone adverse, mais Brimsek bloqua plusieurs coups dangereux. Ce ne fut que vers la fin de la période que les Bruins réussirent à diminuer la pression et à porter l'offensive dans la zone des Canadiens, mais la défense supporta si bien Paul Bibeault qu'il n'eut pratiquement pas de travail.

A la reprise du jeu, Benoit arriva à 3 reprises consécutives devant Brimsek sans parvenir à le déjouer. Hollett ouvrit finalement le pointage après un peu plus de 4 minutes lorsqu'il intercepta une passe à la ligne bleue de son équipe pour fonder sur Bibeault auquel il ne donna aucune chance.

La carrière de Callura

Jackie Callura, qui vient de remporter le championnat poids plume du monde, attesté par la National Boxing Association, devint professionnel en 1936 et il a livré, depuis, six douzaines de combats. Il n'a jamais connu l'amertume de la mise hors de combat, mais il a perdu une vingtaine de fois.

En mars 1938, alors que Jackie ne pesait que 123 livres, il remporta le championnat poids-plume du Canada, battant Frankie Martin, dans une arène de Toronto. Deux mois plus tard, il perdit sa couronne aux mains de Dave Castilloux, dans un assaut de dix rondes au Forum.

Castilloux, aujourd'hui dans la R.C.A.F., fut simultanément champion mi-moyen du Canada. Mais, incapable de faire le poids, il renonça au titre des poids-plume en 1940. Au cours d'un tournoi éliminatoire, qui suivit l'abdication de Castilloux, à Toronto, Callura livra un match nul à George Pace, et, dans la suite, on le reconnut généralement comme le champion.

En mars 1940, il étonna le monde pugilistique lorsqu'il tint Lou Salica, alors champion poids coq, à un verdict nul, au cours d'un match à Rochester, N.Y. Cette même année, il visita la côte du Pacifique et y mit hors de combat Chik Delaney. Il y livra aussi un palpitant combat nul avec Baby Ariznendi.

En 1941, Jackie évolua autour de Nouvelle-Orléans pendant un temps y battant d'aussi bons hommes que Guy Serean et Jimmy Perrin.

L'an dernier, il créa sensation en Nouvelle-Angleterre, particulièrement à Providence et à Fall River, Mass. En février dernier, il eut un match titulaire avec Wilson, lorsqu'il knockouta Larry Volin, en 4 rondes, à Providence.

Récemment, Callura perdit une décision serrée en dix rondes à Glenside, aspirant poids-léger de Los Angeles, à Boston. Au cours de cet assaut, Callura brisa une des côtes de Shams d'un terrifiant coup dans le corps.

Irish succède à Kilpatrick

New-York, 20. — Ned Irish, qui a fait du ballon au panier un sport important à New-York, a été nommé président actif par les directeurs du Madison Square Gardens hier. Irish remplacera le brigadier-général John Red Kilpatrick, qui est en service actif avec l'armée américaine, et il occupera ses nouvelles fonctions jusqu'à la fin de la guerre. Irish était en charge de la publicité en plus de l'organisation des joutes de ballon au panier jusqu'ici.

Un peu plus tard Getliffe reçut une punition mais les Bruins furent pratiquement impuissants durant son absence. Une minute et demie avant la fin de la période Schmidt fournit à Gallinger une passe parfaite qui permit à ce dernier de traverser la défense pour arriver seul devant Bibeault qu'il déjoua à quelques pieds de distance.

Les Canadiens attaquèrent avec encore plus de détermination au début de la 3ème période et avec seulement 4 minutes de jeu Blake parvint à porter le résultat 2-1 sur une belle série de passes avec Harmon et Drillon, mais un peu plus de 3 minutes plus tard A. Jackson comptait à son tour avec l'aide de Cowley, et ensuite Cain compta sur un bel effort individuel, mettant le résultat 4-1.

Johnny Mahaffy fournit par la suite un bel effort pour le Tricolore alors qu'il déjoua plusieurs joueurs pour arriver seul devant Brimsek qui n'eut aucune chance de bloquer son lancer.

Bien que les Canadiens aient attaqué désespérément par la suite dans l'espoir de reprendre le terrain perdu, ce furent les Bruins qui réussirent à compléter alors qu'un peu plus de quatre minutes avant la fin Murphy Chamberlain fournit son deuxième point de la soirée.

Pendant les dernières minutes de la joute le disque fut continuellement dans la zone des Bruins mais Brimsek refusa de se laisser prendre en défaut.

Alignement des équipes: CANADIEN. — Buts: Bibeault; défenses: Harmon et Bouchard; centre: Lach; avants: Benoit et Blake. Subs.: Sands, O'Connor, Drillon, Portland, Lamoureux, Getliffe, Mahaffy, Hiller.

BOSTON. — Buts: Brimsek; défenses: Crawford et H. Jackson; centre: Cowley; avants: Boll et A. Jackson. Subs.: Chamberlain, Cain, Boyd, Hollett, Shewchuk, Gallinger, Guidolin, Schmidt.

Arbitres: Bill Chadwick; juges des hors-jeux: Bill Cleary et Ag. Smith.

Première période
Aucun point.
Punitions: Gallinger, Benoit.
Deuxième période
1—Boston, Hollett 4.04
2—Boston, Gallinger 18.54
Punition: Getliffe.
Troisième période
3—Canadien, Blake (Drillon, Harmon) 4.02
4—Boston, A. Jackson (Cowley) 7.44
5—Boston, Cain 9.43
6—Canadien, Mahaffy 12.13
7—Boston, Hollett (Chamberlain) 15.42
Punition: H. Jackson.

Deux vétérans sont congédiés

Boston, 20. — Les deux joueurs les plus âgés de la Ligue Nationale de baseball, Johnny Cooney et Paul Waner, deux voltigeurs, ont été congédiés hier par les Braves de Boston mais ces deux équipiers tenteront d'obtenir de l'emploi avec d'autres clubs des ligues majeures.

Le président Bob Quinn a dit que Cooney a rejeté son offre d'un poste de gérant avec un club de classe AA parce que Johnny est assuré de pouvoir trouver une place dans les majeures. Cooney et Waner demeurent tous deux à Saratoga, en Floride, en hiver, et sont amis intimes.

Les Braves avaient engagé les deux vétérans après que chacun eut été congédié par un club de la Nationale. Cooney, qui a fait ses débuts avec les Braves en 1921, a rejoint le club en 1938, après avoir été mis de côté par les Cardinals, qui l'avaient obtenu de Brooklyn.

Waner a connu ses meilleurs jours avec son frère Lloyd, qui est avec les Phils, à Pittsburgh. Paul a joué à Brooklyn au début de 1941 et plus tard dans la saison il s'est joint aux Braves.

Athlète de Lachine qui disparaît

Lucien Parent, ancien joueur de baseball, bien connu de Lachine et qui fut classé le joueur le plus populaire de la province, il y a plus de douze ans, est décédé samedi à l'hôpital St-Joseph de Lachine, à la suite d'une opération.

Le défunt était âgé de 36 ans. Il débuta à 16 ans, dans la ligue du Parc Guybourg aux côtés des frères Delisle et autres. Il joua ensuite comme 2e-but sur les clubs Jos. Choquette, Notre-Dame et Lachine. Il a succombé après une maladie de deux jours seulement.

Ils sont engogés par les Rangers

New-York, 20. — A la suite de la débandade des Aigles de New-Haven, qui ont décidé de cesser leurs opérations à cause de lourds déficits, Gus Mancuso et Joe Shack, deux alliés, ont été engagés par les Rangers de New-York, de la Ligue Nationale de hockey.

Mancuso et Shack se joindront aux Rangers à temps pour leur joute à Toronto, contre les Leafs jeudi soir. Mancuso a déjà joué dans la N.H.L., avec les Canadiens de Montréal, il y a plusieurs années. Shack était avec les Sénateurs d'Ottawa, dans la Ligue Senior de Québec, avant de devenir professionnel.

L'on discutera la fusion des deux équipes

La Ligue Senior de Québec tiendra une assemblée spéciale ce soir immédiatement avant le programme habituel du circuit Slater qui doit être offert au Forum et à cette réunion l'on discutera l'opportunité de fusionner les clubs Canadien et Royal ou la suspension des opérations de l'une ou de l'autre équipe.

Le président Ernie Hamilton, du Royal, et les autres membres du bureau de direction, insistent pour que leur club continue dans la ligue et les plus récents développements indiquent que c'est ce qui se produira. Plusieurs joueurs des Canadiens ont été choisis pour passer chez le Royal advenant ce cas.

Pendant qu'on se prépare à l'alignement des deux clubs civils, le président de la ligue, George Slater, a, hier soir, préparé une cédule pour la balance de la saison et celle-ci se terminera plus de bonne heure que la cédule actuelle, qui devait prendre fin le 1er mars.

Un autre problème qui se présentera sera la préparation des joutes pour Ottawa, Cornwall et Québec où des billets de saison ont été vendus, les Commandos ayant vendu tous leurs billets d'ici la fin de la saison. La fin de semaine prochaine, le Royal doit se rendre à Ottawa samedi et ensuite jouer contre les Commandos au Forum dimanche. Dimanche, les Canadiens devaient jouer à Québec.

Alors qu'il ne restera que six clubs dans la ligue, la question de répartir autrement les séries éliminatoires devra aussi être prise en considération.

S'il y a fusion, le nouveau club se composerait des joueurs Bill Durnam dans les buts, avec Jean-Paul Renaud, substitut; Bobby Lee, Gerry Heffernan, Fernand Majeau, Dick Kowcinak, Heximer du Royal, Laforce, Van Daele, Meronek, Smart, Syowinski, Courteau, Brown et Gignac du Canadien senior. Paul Haynes et Théo Mathieu du Canadien senior n'ont pas de commentaires à faire.

Le programme double de ce soir sera sans contredit un des plus intéressants de la saison. Dans la première joute, les As-Morton en viendront aux prises avec le Club de l'Armée pendant que les Aviateurs rencontreront le Canadien à la seconde partie.

Paul Haynes du Canadien compte sur les services de Slowinski qui reviendra en action après la maladie sérieuse de samedi soir alors qu'il dut être reconduit chez lui avant le début de la joute contre les Aviateurs. Si toutefois l'ailler droit, autrefois de Winnipeg, ne peut jouer, le jeune Perron, du Canadien junior, jouera pour le senior.

Les 2-3 de la cédule ayant été complétés dans la ligue senior, le pointage est beaucoup plus élevé qu'il ne l'était au même point l'an

Les Canadiens qui ont détenu un championnat

Providence, 20. — Pour la première fois en 43 ans un boxeur canadien natif du Canada détient le championnat mondial de la division des poids-plume. Du moins, il est reconnu comme tel par la National Boxing Association. Jackie Callura, coqneur de distance de Hamilton, Ont., a réussi l'exploit lundi en obtenant la décision aux points, dans 15 rondes sur Jackie Wilson, de Pittsburgh.

Le fameux George Dixon, le premier boxeur noir à remporter un championnat d'après les règlements du marquis de Queensbury, fut le premier Canadien à détener le championnat des poids-plume. Dixon, né natif de Halifax, gagna le titre en 1890, après avoir quitté la division des poids-coq. Le 27 juillet, 1890, Dixon a mis Nunc Wallace, hors de combat en 18 rounds à Londres pour le championnat des poids-coq. Wallace pesait 113 livres et Dixon, 112 livres. Le 6 septembre 1892 Dixon mit Jack Skelly hors de combat en huit rounds, à Nouvelle-Orléans pour remporter le championnat mondial des poids-plume.

Il conserva le titre jusqu'au 9 janvier 1900, alors qu'il perdit contre le terrible Terry McGovern, en huit rounds. Les seconds de Dixon lancèrent l'éponge dans l'arène afin de lui épargner la complète mise hors de combat.

En gagnant le championnat poids-plume de la N. M. A., Callura ajoute son nom à la longue liste de champions canadiens ou de fameux aspirants. Sam Longford fut probablement le plus fameux boxeur que le Canada ait développé. Il avait vu le jour à Weymouth, N.-E. Les autres fameux pugilistes canadiens

dernier. Cette saison, en 78 parties, 607 points ont été comptés, soit 136 de plus que pour le même nombre de joutes durant la saison 1941-42. Un des gros changements cette année est le nombre de points comptés contre Cornwall. Bastien a tenu ses rivaux à 59 points alors que 91 points avaient été comptés contre le Cornwall à date l'an dernier.

Pendant que l'on parle de fusion entre le Canadien et le Royal l'on songe également à la possibilité de grands changements sur l'équipe de l'Armée de Montréal. Le lt-col. White, président de l'équipe, n'a toutefois voulu faire aucun commentaire sur la question jusqu'à ce qu'il ait conféré avec les autres officiers du club, mais on a appris qu'un remaniement était imminent. On a refusé de révéler quels changements seraient effectués bien qu'on ait laissé entendre que les changements pourraient commencer par l'instructeur.

New-York, 20.—Beau Jack, champion mondial de la division poids-légers, a finalement accepté de se battre le 5 février prochain contre Fritzie Zivic, dans un match de dix rounds au Madison Square Garden. Jacobs annonce également que le champion des mi-lourds Gus Lesnevich a accepté de faire face à Melio Bettian, dans un match de dix rounds, à New-York, le 26 février. Lesnevich est membre de la garde côtière et Bettian est simple soldat, cantonné à Jersey-City.

Le hockey professionnel et amateur

HIER SOIR: LIGUE NATIONALE Boston 5, Canadien 2. CE SOIR: LIGUE SENIOR Québec vs Armée, C.A.R.C. vs Canadien.

LIGUE AMERICAINE Pittsburgh à Hershey, Indianapolis à Providence.

CLASSEMENT DES EQUIPES

LIGUE NATIONALE									
	J	G	P	N	P	C	P	P	P
Boston	32	17	9	6	121	109	40		
Detroit	29	12	8	9	92	71	33		
Toronto	29	14	11	4	134	90	32		
Chicago	27	10	9	8	84	91	28		
Canadien	30	10	15	5	98	121	25		
Rangers	29	7	18	4	92	139	18		
LIGUE AMERICAINE									
	J	G	P	N	P	C	P	P	P
Hershey	34	20	6	8	121	96	48		
Providence	33	17	17	2	133	141	36		
New Haven	32	9	18	5	85	116	33		
Washington	33	7	20	6	99	141	0		
LIGUE SENIOR									
	J	G	P	N	P	C	P	P	P
Buffalo	35	19	12	5	116	79	42		
Indianapolis	33	16	14	3	119	99	35		
New York	33	16	15	2	110	115	34		
Cleveland	32	13	15	4	110	110	0		

Le club Newark à Plainfield

Newark, N.-J., 20. — Tout comme les Yankees, les Ours de Newark s'entraîneront dans le New-Jersey ce printemps. Le club-ferme des Yankees de la ligue Internationale a annoncé hier que ses joueurs s'entraîneront au stade de l'école supérieure de Plainfield à partir du 23 mars. L'an dernier, les Ours se sont entraînés à Sebring, Floride.

Réunion du cabinet

Québec, 20 (D.N.C.). — Le cabinet a été convoqué pour demain et le premier ministre a laissé entendre qu'on nommera, cette semaine, les proposeurs et seconds de l'adresse en réponse au discours du trône à l'Assemblée législative et au Conseil législatif. Il se peut que le cabinet nomme aussi cette semaine un juge pour la Cour des Sessions de la Paix, à Québec.

Retenez le 'Devoir' d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BÉLIER 3361 : il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

C'est bon de recevoir d'outre-mer
DES NOUVELLES
DE VOTRE FILS



C'est bon de revenir à la
BLACK HORSE



La meilleure bière au Canada—produite par DAWES depuis cinq générations

A Ottawa

(suite de la première page)

sente mal l'ancien premier ministre du Manitoba dans le rôle de chef de l'opposition à Ottawa. Le chef de l'opposition est un homme qui doit pouvoir parler sur à peu près toutes les questions de politique extérieure et intérieure à une minute d'avis. Il est censé avoir l'esprit vif, la répartie foudroyante, le mot cuisant. Ces qualités, M. Bracken ne semble pas les posséder. Il se reprendra peut-être dans les conseils du parti, où il pourra faire valoir son expérience et sa prudence naturelle.

Une question et une autre

M. Bracken a pris place en face des journalistes. Il les a tout d'abord remerciés de l'excellente publicité qu'ils lui avaient faite, lors de sa victoire à la direction du parti progressiste-conservateur et depuis le congrès de Winnipeg. Il a ensuite rendu hommage à la presse dont l'utilité, voire la nécessité ne sont plus à démontrer dans un pays démocratique. On a voulu le faire parler de son élection prochaine. On lui a demandé s'il avait choisi le comté où il doit poser sa candidature. Là-dessus, il est resté muet. "Vous présenteriez-vous dans l'Est ou dans l'Ouest?" lui a-t-on demandé. "Que feriez-vous à ma place?" de rétorquer le chef de l'opposition. Il a rencontré M. R. B. Hanson, leader parlementaire, et les organisateurs du parti. Il retournera dans l'Ouest incessamment, pour revenir à Ottawa à temps pour l'ouverture de la session. Il ne pourra pas siéger à la Chambre des communes. Il assistera sans doute aux séances du haut des galeries publiques.

Le cas de M. Hanson

Il y aura caucus des membres du parti à l'ouverture de la session. On y discutera la question du choix d'un leader parlementaire. M. R. B. Hanson a manifesté le désir de prendre sa retraite, pour raisons de santé. (Ce n'est pas la première fois que M. Hanson exprime ce désir. Il l'a déjà fait publiquement, aux Communes, dans des termes qui étaient tout en son honneur. Nous avouons que ce fut une rare occasion où M. Hanson parut tout à fait sympathique). Il appartiendra au caucus de régler le problème de la direction parlementaire. Assurez-vous au caucus? lui a-t-on demandé. "Aucun règlement ne m'en empêche", de dire le chef du parti progressiste-conservateur en réprimant à peine un sourire. La conversation est bientôt revenue sur le comté où M. Bracken doit poser sa candidature. "Avez-vous eu des offres?" de s'enquérir un confrère. "Plusieurs". "Combien?" — "Vous devinez trop curieux", a répondu le chef de parti. Chose certaine, M. Bracken n'a pas reçu d'offre de M. Mackenzie King. Quant au comté de Selkirk, où M. King semblait désireux que le chef conservateur se présentât, M. Bracken s'est contenté de dire: "Je crains les Grecs, même quand ils font des offres..."

Trop de fonctionnaires?

Au sujet des nombreux fonctionnaires qui contrôlent tous les aspects de la vie économique de la nation, M. Bracken a déclaré que l'on s'éloigne de plus en plus des grands principes démocratiques et parlementaires. Il n'y a pas de doute que lorsqu'il fera partie de la Chambre des communes, le chef conservateur condamnera cette façon de procéder. Quant au problème de la main-d'œuvre agricole, il devient de plus en plus sérieux. Ce n'est certainement pas en réduisant la main-d'œuvre rurale que l'on peut s'attendre à augmenter la production agricole. C'est un problème qui relève du Service sélectif. (M. Bracken sait fort bien, soit dit en passant, que l'on ne peut demander la conscription générale sans affecter les différentes classes de la société. Il est étrange que certains journaux impérialistes ne fassent que commencer à s'apercevoir que le problème de la main-d'œuvre rurale dont ils déplorent la gravité et dont ils craignent les conséquences pour notre effort de guerre, n'est en somme que l'effet inévitable de leurs réclamations intempestives dans d'autres domaines). M. Bracken s'est dit favorable à l'étude, après la guerre, des recommandations du rapport Dufour-Sirois.

Une définition

Voilà, en somme, tout ce qui s'est dit d'intéressant à la conférence de presse. Le nouveau chef du parti conservateur, ou plutôt du parti progressiste-conservateur, rencontrera les journalistes de nouveau au cours de la session. Pour le moment, il élabore ses plans de campagne, alors que des partisans cherchent à justifier le nom du parti. Ainsi un rédacteur du Journal d'Ottawa (15 janvier), citant la Province de Vancouver, soutient que le nom est bel et bien 90 ans d'existence. C'est beaucoup. Le quotidien s'appuie sur une lettre que sir John Macdonald a écrite en 1854 au capi-

taine Strachan, lettre que l'on peut lire dans la biographie de sir John par Pope. L'ancien premier ministre écrivait au capitaine Strachan: "Notre but devrait être d'élargir les cadres de notre parti de façon à ce qu'il puisse comprendre tous ceux qui désirent passer pour des conservateurs progressistes". Et voilà, dit le Journal. Le mot de sir John n'était guère original. Et il a été répété bien souvent après lui. Le vicomte Bennett avait coutume de dire que le vrai conservateur conservait tout ce qui est bon, rejetait tout ce qui est mauvais et ne refusait aucun progrès sensé.

Ce n'était pas le but de sir John de donner à son parti le nom de progressiste-conservateur. Il a appelé son groupe: le parti libéral-conservateur, ce qui n'était pas la même chose. On a dit que c'était la première fois, en décembre dernier à Winnipeg, d'un parti s'appelait officiellement progressiste. C'était la première fois que les conservateurs l'acceptaient. Voilà, de l'avis de plusieurs, la vérité historique. Elle ne fait aucun tort à M. Bracken. Mais elle fait un bien immense aux journalistes et aux publicistes du parti, car ils se mettent à étudier l'histoire politique de leur pays.

Léopold RICHER

Billet du soir

(suite de la première page)

la courte distance de la Troade (en Asie Mineure) à son île d'Ithaque, dans la mer Ionienne. Et il semble bien avoir fait exprès pour prolonger sa course et regarder d'un oeil les nymphes et les sirènes, sous son apparente anxiété de revoir la fumée de son château. Claude Farrère pense que le "manager" de l'expédition navale d'Agamemnon destinée, paraît-il, à ramener l'infidèle Hélène, était beaucoup méridional et se "pennait". Mais tout cela n'est qu'une fable parmi les plus belles.

Les voyageurs — même guerriers — de notre temps sont plus pressés. Et Ulysse, peut-être, s'il avait connu le Clipper, l'aurait trouvé fort commode.

Louis ROBILLARD

Bloc-notes

(suite de la première page)

aux produits alimentaires pour l'armée des travailleurs industriels. Les effets des rationnements se font déjà sentir et se feront sentir de plus en plus au fur et à mesure que les rationnements se feront plus sévères. "Il faut d'abord nourrir l'armée des soldats, dit-il, mais ne pas oublier ensuite les travailleurs des industries de guerre, l'on devrait penser à établir à leur avantage des cartes spéciales de rationnement qui leur permettraient de se procurer, à l'usine même, les aliments qui leur sont nécessaires. Les soldats de la production ne sauraient combattre efficacement sur le front de la production s'ils sont mal alimentés."

Un chef industriel de la Californie, M. Ralph Henricus, attaché à la direction de la Moore Drydock Company, d'Oakland, parle dans le même sens. Selon une dépêche au New York Times, il affirme que les travailleurs des industries de guerre de sa région ne peuvent se procurer les aliments dont ils ont besoin et qu'ils souffrent de malnutrition. Il ne parle pas simplement de malnutrition à l'usine, mais de malnutrition à domicile, dans la famille. Les autorités, dit-il, doivent au plus tôt prendre des mesures en conséquence.

D'où il semble, à notre sens, ressortir de façon assez claire que la production des vivres, pour la bonne conduite de la guerre, en vue d'une conclusion heureuse de cette malheureuse guerre où nous sommes engagés, n'est pas à dédaigner et qu'il faut, pour cela, laisser à l'agriculture, sous toutes ses formes, les bras qu'il lui faut pour produire.

Ce qu'on ne semble pourtant pas avoir compris, pas plus au Canada qu'aux Etats-Unis, peut-être moins ici que là-bas.

Mme Roosevelt parle français

Hier soir, à la manifestation du Forum, Mme Roosevelt a parlé en français après avoir prononcé son discours en anglais. Le premier ministre de la province, M. Adélard Gauthier, et l'un des présidents du comité qui recevait Mme Roosevelt, M. Philippe Brail, ont aussi parlé en français. Le premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, qui était de la manifestation, n'a parlé qu'en anglais. Notons tout cela au passage.

Egalité de races

La loi non écrite de la réserve québécoise, loi non écrite mais rigoureusement observée par les fonctionnaires de l'Etat fédéral canadien, ne va certes pas jusque là. Commonweal, hebdomadaire catholique qui se publie à New-York, reproduit, sans l'accompagner d'aucun commentaire, une dépêche qu'il a trouvée dans un journal, Call, de Kansas City, Missouri:

"Birmingham (A.N.P.) Donald Rasmussen, professeur blanc au collège Talladega, sa femme et Louis Burnham, pédagogue nègre de cette ville, ont été condamnés à \$25 d'amende chacun et aux frais de cour pour avoir mangé ensemble dans un restaurant nègre. La propriétaire nègre du restaurant, Mme Nancy Williams, a été condamnée à \$50 d'amende et aux frais. Ils ont été convaincus, devant le magistrat de police Henry J. Martin, d'avoir violé la loi municipale de ségrégation qui interdit aux personnes des deux races de manger dans le même café. M. Rasmussen a simplement dit qu'il connaissait

La politique

M. Bracken favorise le plan Ruml

Il craint les cadeaux de M. King — Compensations aux provinces — M. Hepburn contre la prohibition — Réception au chef progressiste-conservateur

Ottawa, 20. — Au cours d'une conférence de presse tenue ici hier, M. John Bracken s'est une fois de plus prononcé en faveur de l'adoption du plan Ruml pour la perception des impôts. "Quand on a commencé l'impôt sur le revenu à la suite de la dernière guerre, la seule façon de procéder était de percevoir sur le revenu de l'année précédente. Mais l'expérience de plus de vingt années a démontré que le plan Ruml est la seule façon équitable."

M. Bracken a déclaré qu'on lui avait offert plusieurs sièges de député. Il a néanmoins précisé que M. King ne lui avait pas offert le siège de Selkirk, comme l'ont dit certains journaux, mais qu'il s'était simplement montré prêt à hâter la procédure électorale. Le nouveau chef conservateur-progressiste a fait allusion au mot de la sagesse antique: "Je crains les Grecs quand ils donnent des cadeaux..."

Au point de vue de la main-d'œuvre agricole, M. Bracken a dit: "Vous ne pouvez enlever de 200,000 à 300,000 jeunes gens des fermes et vous attendre à ce qu'elles maintiennent le même niveau élevé de production des denrées absolument nécessaires."

Compensations aux provinces

Toronto, 20 (C.P.) — Le premier ministre de l'Ontario, M. Gordon Conant, a confirmé les rapports

les coutumes raciales du Sud mais qu'il n'avait jamais su qu'il est contraire à la loi, pour un blanc, de manger dans les restaurants nègres.

Emile BENOIST

Pourquoi nous n'en sommes pas encore

A toutes les réunions panaméricaines, le siège du Canada demeure vacant. Nation d'Amérique, notre pays n'a pas encore jugé opportun de collaborer avec ses voisins immédiats à l'amélioration des relations internationales et à l'organisation continentale des Amériques. Plusieurs raisons expliquent, s'ils ne justifient pas, cette attitude. Le Canada a longtemps été une colonie de la couronne britannique, par conséquent incapable de se lier avec d'autres pays, sans le consentement exprès de la métropole. Ce régime est maintenant chose du passé, mais il demeure dans notre pays un attachement sentimental à la Grande-Bretagne, qui empêche les hommes d'Etat véritablement canadiens d'adopter une politique dégagée des préjugés canadiens et des séductions américaines.

Au reste, des documents diplomatiques que le gouvernement des Etats-Unis vient de rendre publics, révèlent que les Américains n'étaient guère désireux, jusqu'en 1928 en tout cas, de nous voir participer aux délibérations panaméricaines. Cette attitude de M. Kellogg, alors secrétaire d'Etat aux affaires extérieures et l'auteur, avec M. Aristide Briand, de l'accord fameux et chimérique pour mettre la guerre hors la loi, ne procédait d'aucune hostilité à notre égard. Le gouvernement américain redoutait, et rien ne prouve qu'il avait tort, que le Canada apportât à l'Union panaméricaine des préoccupations extra-européennes, qu'il n'eût été vrai dire que le porte-parole des intérêts britanniques. Or, les diverses républiques qui se sont associées plus ou moins étroitement depuis une centaine d'années pour revendiquer les droits des pays américains, sont peu désireuses de ces immixtions qui fausseraient nécessairement la signification de cet organisme.

Les documents publiés récemment datent de 1928. Depuis lors, il s'est passé certains événements, notamment le statut de Westminster, qui consacrent l'indépendance pratique du Canada. On fait savoir à Washington que les Etats-Unis ne s'opposeraient plus à notre entrée dans l'Union panaméricaine. Un délégué pourrait maintenant s'asseoir au fauteuil qui nous est depuis longtemps réservé. Les obstacles ne viennent plus que de nous-mêmes, de notre timidité à nous affirmer comme nation autonome. Il existe certains éléments à la Chambre des communes qui favoriseraient sûrement une participation active du Canada au travail de rapprochement panaméricain. Avant sa mort, M. J. S. Woodsworth s'est souvent fait l'interprète de cette opinion. Mais il serait sans doute encore difficile de trouver une majorité pour faire triompher ces vues. C'est probablement la raison pour laquelle le gouvernement King, qui fait rarement preuve d'initiatives audacieuses, préfère temporiser, attendant qu'un sentiment puissant l'oblige à agir.

Roger DUMÉL

20-1-43

La Poésie

Les Chansons

et les Heures

par Marie Noël

Les amants de la poésie, ceux surtout qui aiment encore la poésie en vers vont se réjouir d'apprendre que le livre inoubliable de Marie Noël, *Les Chansons et les Heures*, vient d'être réimprimé au Canada.

On ne peut se vanter de connaître les poètes français contemporains si l'on ignore Marie Noël et son oeuvre. Poésie profonde, d'une inspiration élevée, d'un goût parfait et qui n'a pas besoin de clef pour être déchiffrée, mais qui se lit et se comprend avec émotion et ravissement.

Volume de 200 pages. Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.10. Service de Librairie du Devoir.

M. Hepburn contre la prohibition

Toronto, 20 (C.P.) Le trésorier provincial, M. Mitchell Hepburn, portant la parole hier soir à une réunion d'hôteliers, a déclaré qu'il voyait avec crainte la vague montante de l'hystérie prohibitionniste. Il a critiqué le discours récent de M. King sur la tempérance et dit que cette campagne va rendre le trafic des boissons clandestin. Il a ajouté qu'il ne songeait pas à ceux qui boivent dans le confort d'une suite d'hôtel, mais aux travailleurs qui cherchent un changement d'atmosphère en se rendant dans une taverne.

Réception pour M. Bracken

Winnipeg, 20 (C.P.) — Samedi soir prochain, il y aura réception publique au Parlement provincial, en l'honneur de M. John Bracken. Il sera auparavant l'invité d'honneur à un dîner offert par le nouveau premier ministre, M. Stuart Garson, et les membres du cabinet.

Ecole de technique d'aviation

Projet des gouvernements fédéral et provincial — Sur le site de l'ancienne piste de course Delorimier

M. Hector Perrier, secrétaire de la province, a eu une entrevue ce matin, à l'hôtel de ville, avec le président du comité exécutif, M. J. Omer Asselin, en vue de l'acquisition par le gouvernement provincial de l'ancienne piste de course Delorimier, située à l'est de la rue Parthenais et au nord du boulevard Saint-Joseph.

Le gouvernement ferait cette acquisition pour y établir une école de technique d'aviation, qui serait sous la direction conjointe des autorités fédérales et provinciales.

M. Asselin a dit au ministre que cette propriété est grevée d'arrangements de taxes au montant de \$91,298.60, taxes foncières et taxes d'améliorations locales. La ville a dû acquiescer à la propriété pour le défaut de paiement de ces taxes. C'est donc le montant que la ville considérerait comme le prix minimum pour cet immeuble. Si la ville vendait à une entreprise privée, en plus de recouvrer le montant des arrangements de taxes, elle pourrait compléter sur le paiement des taxes municipales à l'avenir, tandis que si elle vend au gouvernement, cela veut dire qu'il lui faudra renoncer à toute recette de taxe future sur cette propriété. La ville consentira probablement ce sacrifice comme contribution à l'effort de guerre.

Conciergerie, la proie des flammes dans Outremont

Un violent incendie qui s'est déclaré vers 5 h. 30 ce matin dans une conciergerie située à 1490, avenue Bernard, dans Outremont, a chassé seize familles de leur logement par un froid en dessous de zéro. Les pompiers d'Outremont ont dû faire appel aux pompiers de Montréal, qui ont envoyé plusieurs de leurs appareils sur les lieux. Vers onze heures ce matin, les flammes étaient sous contrôle, mais il ne restait que des ruines de cette conciergerie.

On a dû sortir plusieurs personnes par les fenêtres et avec l'aide des échelles. D'après les informations que nous avons réussi à recueillir à date, il n'y avait pas eu de pertes de vie. Les pompiers d'Outremont laissent cependant entendre que cela serait possible.

On ignore les causes de cet incendie.

"Relations"

SOMMAIRE — JANVIER 1943.

Editoriaux: Le T. R. P. Ledóchowski — Fréquentation scolaire obligatoire — Clubs neutres.

Articles: Vers une nouvelle Beauce agricole, Firmin Létourneau — Un enseignement fédéralisé, Louis-C. de Léry — Les parents devant l'éducation, Rodolphe et Germaine Laplante — L'histoire de demain, Geneviève de la Tour Fondue — La sainte naïveté des trois savants, Joseph-H. Ledit.

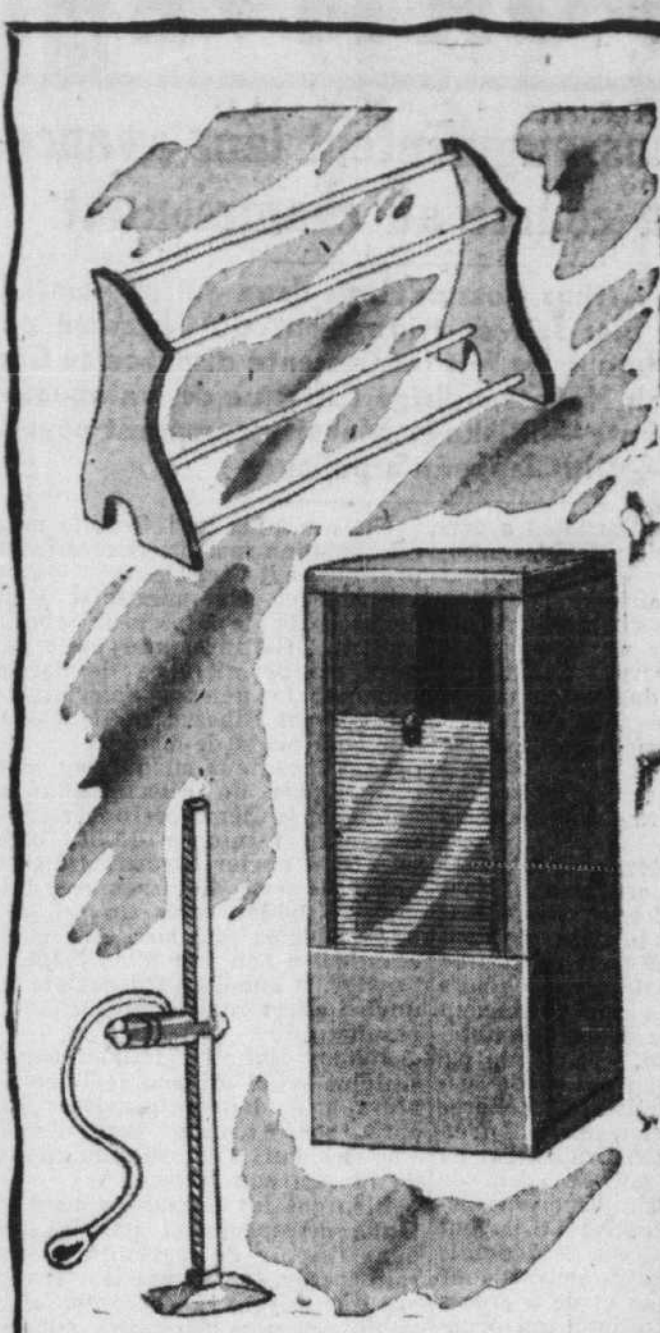
Commentaires: Tempérance et effort de guerre — Toronto découvre un nouveau système d'allocation familiale — Ici et là... en éducation.

Chroniques: Le Québec devant l'unité canadienne, J. P. Humphrey, H. MacLennan, E. Vaillancourt — Montréal à trois cents ans, Roger Duhamel — Revue de l'année, Jean Vaillancourt — Horizon international: Regards sur 1942: Saint-Siège; Allemagne; Pologne; Yougoslavie.

Livres récents: Le service d'amour, Marie-Joseph d'Anjou; Traité de droit civil du Québec, Léon Bouvier; Psychiatrie pastorale, Robert Picard; La Franc-Maçonnerie du Québec est-elle protestante? L. C. de Léry; Comment gagner sa vie, Eveline Prévoist; Le chant de Bernadette, Hélène Baillargeon.

Au comptoir, 25c; par la poste, 28c. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.

Djibouti, dans la Somalie française, est le seul port large, profond et bien abrité, sur 1,500 milles de côte africaine.



DUPUIS

POUR LES CHAUSSURES

Voici, un support solide et pratique. Barres de métal, extrémités en forme de chaussures et en bois peinturé bleu, rose ou vert. CHACUN : 1.00

PENDERIES "BUDGET"

Fabrication solide en épais carton ondulé. Façade coulissante formée de deux panneaux. Pour 6 à 8 vêtements. 1.89

MARQUEURS DE JUPE

Simplifiez la confection du bord des jupes en vous servant de ce marqueur. Base métal solide, règle de bois (1 à 20). .89

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-André)

Par permission spéciale accordée par le lieutenant-col. J.-A. GUINDON

Le 2e bataillon des FUSILIERS MONT-ROYAL donne, jeudi le 21, une soirée sportive à 8 h. 30 au FORUM

LE CHAMPIONNAT MONDIAL A LA LUTTE

YVON ROBERT vs JOE COX

Les recettes seront versées à "L'AIDE AU SOLDAT — DIEPPE" Prix du billet: 60 — Sièges réservés: 1.25 et 1.75 RETENEZ VOS BILLETS: Wilbank 6131

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

1943 EST L'ANNEE DE NOTRE 75e ANNIVERSAIRE

Nouvelles restrictions sur le beurre

Pour les 6 prochaines semaines chaque personne n'aura droit qu'à 2 livres de beurre au lieu de 3 livres

Ottawa, 20 (D.N.C.) — Communiqué — Afin de faire durer notre approvisionnement de beurre et d'assurer une distribution équitable de cette denrée durant le reste de l'hiver, la Commission des Prix annonce aujourd'hui une réduction de la quantité totale de beurre que l'on pourra se procurer avec les coupons de beurre du mois de février.

Les coupons "supplémentaire C" permettaient l'achat de trois livres de beurre par personne pour les six prochaines semaines; cette quantité sera réduite à 2 livres par suite de l'élimination de deux coupons. En retardant la date d'expiration des coupons et en avisant le public maintenant, la commission espère que les consommateurs se rationneront eux-mêmes et répartiront leur consommation de leurs 2 livres de beurre sur la période de six semaines. Cet arrangement diminue provisoirement la consommation individuelle de 2-3 onces par semaine.

Notre approvisionnement de beurre le 1er janvier, déclare la commission, "était à peu près la consommation canadienne d'un mois. Vu que la production est à la baisse en janvier et en février, on a cru nécessaire de réduire notre consommation tout de suite. Il est probable que l'on n'imposera cette abstinence que durant le mois de février."

Les coupons bruns "supplémentaire C" qui sont devenus valides le 18 janvier n'expireront que le 28 janvier; les coupons 7 et 8 qui deviendront valides le 1er février n'expireront que le 28 février, et le coupon 9, valide le 1er mars, expirera le 14 mars. Les coupons "supplémentaires C", 10 et 11 du carnet actuel de rations ne seront pas utilisés.

"La tâche de distribuer une denrée périssable comme le beurre à des milliers de détaillants et à des millions de consommateurs est, en des temps normaux, très compliquée", précise la Commission, "mais dans une pénurie comme celle-ci et des conditions atmosphériques très difficiles, ces difficultés se trouvent multipliées. La situation s'est encore aggravée à la suite des contretemps dans l'expédition du beurre des régions d'abondance aux régions qui en manquent."

On n'a apporté aucun changement aux règlements qui assurent aux personnes malades ou qui ont un besoin spécial de beurre une quantité suffisante de cette denrée. On estime que la nouvelle coupeure économisera 8,000,000 de livres.

L'électrification rurale aux Etats-Unis

Saint-Louis, 20 (A.P.) — Les coopératives électriques rurales, dont les représentants sont réunis en congrès ici ont reçu des félicitations du président Roosevelt, qui a ajouté qu'il considère que l'électrification de toutes les fermes des Etats-Unis sera une des plus grandes réalisations de son gouvernement. M. Roosevelt a souligné l'importance de la production agricole en temps de guerre et a dit que de ce fait l'électrification rurale a été un grand pas dans la préparation de la victoire; il a aussi fait l'éloge de la coopération en disant que c'est peut-être la forme la plus démocratique des affaires.

Conscription et agriculture

Washington, 20 (A.P.) — En vue d'améliorer la situation de la main-d'œuvre agricole, le service sélectif étatsunien se propose d'élargir ses règlements pour permettre aux conscrits enlevés à l'agriculture d'y retourner.

L'aide à la Russie

Washington, 20 (A.P.) — L'administrateur du prêt-bail, M. Edward-R. Stettinius, a déclaré aujourd'hui, que les Etats-Unis ont expédié entre autres choses à la Russie plus de 3,200 chars d'assaut, près de 2,600 avions et 81,000 véhicules militaires, à venir au 1er janvier 1943. Il a cependant ajouté que ce n'était pas encore suffisant et qu'une certaine partie de ce matériel s'était perdue en route. M. Stettinius a encore révélé que la Grande-Bretagne a expédié de grandes quantités de matériel de guerre qu'elle a produites, en Russie, notamment plus de 2,600 chars et plus de 2,000 avions.

Echec d'un travailleur

Washington, 20 (A.P.) — Les représentants démocrates ont refusé hier de nommer M. Vito Marcantonio, de New-York, le seul représentant du parti American Labor, comme membre du comité judiciaire. Ce geste est de nature à affaiblir la majorité démocrate à la Chambre, où elle est assez mince.

Pas de divorce contre un soldat

Saskatoon, 20 (C.P.) — M. le juge Taylor, de la Cour du Banc du Roi, a rejeté hier une poursuite en divorce, pour le motif qu'une telle action ne peut pas être intentée contre un soldat canadien en service actif outre-mer. Le juge a dit que sa décision est contraire à l'opinion de la majorité des avocats et des juges de la Saskatchewan.

Grand débat mixte par les "Anciens du Gesù"

Qui seront les membres du jury de ce grand débat mixte annoncé pour mardi, le 2 février, dans la salle du Gesù? Voilà ce qui pique encore légitimement la curiosité des Anciens et amis du Collège.

L'importance du sujet: "La lecture des journaux et périodiques est-elle profitable à l'enfant?" le choix des orateurs: M. de Châteauguay Perrault, docteur en Droit, et Mlle Eliane Lefebvre, opposés à M. Roger Duhamel, avocat et journaliste, et à Mlle Yvonne Laplante. Cela réclame naturellement la plus grande attention dans le choix des juges.

Aussi l'Association des Anciens y a-t-elle pourvu: des psychiatres de renom, tous anciens élèves, ont accepté de faire partie du jury. Leur nom sera bientôt connu.

Pour toute information, s'adresser au contrôle du Gesù: La. 4453.

L'Union soviétique s'étend sur une longueur de 5,000 milles, de l'Europe centrale au Pacifique, et a une population de 170,000,000 d'habitants.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 av. S.-CATHERINE E. CHATELAIN

Livraison partout directement de notre serre-chaude.

PL. 1786-1787

RIEN

Il n'en coûte RIEN pour vous renseigner. Ecrivez-nous les noms de votre père et de votre mère et, par le retour du courrier, nous vous indiquerons la date et l'endroit de leur mariage, les noms de vos grands-parents et le coût des recherches à faire pour compiler et dresser votre volume et votre arbre généalogique.

Gabriel DROUIN

ARCHIVISTE et GENEALOGISTE Institut Généalogique Drouin

4184, Saint-Denis

Montréal

Généalogie complète de toute famille canadienne-française, franco-américaine, acadienne de 1608 à nos jours — Nos archives contiennent quarante-trois millions (43,000,000) d'actes de baptême, mariage, sépulture, de 2,200 paroisses du Québec, de l'Ontario, de l'Acadie, du Maine et du Vermont. Ecrivez-nous pour prix et renseignements.

SOURDS

Ravox-Radio-Phone

208 boul. St-Joseph O. Montréal coin Esplanade.

Votre degré de surdité existe le merveilleux

GEM-V-4 1943

approuvé par V.S. Médicale des E.-U. GARANTIE POUR LA VIE Prix, qualité, réception incomparable. Démonstration gratuite. CA. 6665